COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2021

Ville de Lancy
République et canton de Genève

EN COUVERTURE
Première édition de « Lancy fait son cinéma »
Photo: Manuel Firme

IMPRESSUM
Coordination: Service de la culture et de la communication
Graphisme: Marion Wyss
Tirage: 150 exemplaires
Impression: Imprimerie ATAR

Ville de Lancy
Route du Grand-Lancy 41
1212 Grand-Lancy
www.lancy.ch

SOMMAIRE

AUTORITÉS → 3

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL → 13

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT → 23

SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION → 37

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE → 45

SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE → 55

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE → 63

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ → 67

SERVICE DES SPORTS → 73

SERVICE DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ → 87

ÉTATS FINANCIERS 2021 → 101

AUTORITÉS

MOT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Chères Lancéennes, chers Lancéens,
Chères Conseillères municipales, chers Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a le plaisir de vous présenter le compte rendu administratif de l'exercice 2021 conformément à la Loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984.

Ce document présente de façon synthétique l'ensemble des activités de l'administration communale durant l'année 2021. La pandémie de COVID-19 a continué à sévir à des degrés divers au fil des mois, obligeant les autorités et les services communaux à faire preuve d'une agilité continue, afin de constamment se réinventer pour continuer, malgré les circonstances, à fournir les prestations à la population, mener les réformes dont notre administration avait besoin et lancer ou poursuivre de nombreux projets, à la fois nécessaires et enthousiasmants.

Le Conseil administratif tient à vivement remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'administration pour leur implication sans faille au quotidien. Il tient également à remercier les membres du Conseil municipal pour leur intérêt, à la fois critique et bienveillant, pour la gestion des affaires communales.

Avec nos cordiales salutations,

Corinne Gachet, Vice-présidente | Salima Moyard, Maire | Damien Bonfanti, conseiller administratif

CONSEIL ADMINISTRATIF

SALIMA MOYARD
Travaux
Social
Administration

CORINNE GACHET
Finances
Sports
Sécurité

DAMIEN BONFANTI
Aménagement du territoire
Environnement et développement durable
Culture, communication et promotion économique

CONSEIL MUNICIPAL

Parti socialiste : 10 sièges
Les Vert-e-s : 9 sièges
PDC – Vert'Libéraux : 7 sièges
MCG : 6 sièges
PLR : 5 sièges

BUREAU (JUSQU'AU 31 MAI 2021)
Présidence : M. Thierry Dérobert
Vice-présidence : M. Matthieu Jotterand
Secrétaire : M. Armando Couto
Membres : Mme Mathilde Captyn, M. Christian Haas

BUREAU (DÈS LE 1ER JUIN 2021)
Présidence : M. Matthieu Jotterand
Vice-présidence : M. Armando Couto
Secrétaire : Mme Deborah Mühle
Membres : M. Thierry Aeschbacher, M. Christian Haas

STATISTIQUES
10 SÉANCES PLÉNIÈRES
79 SÉANCES DE COMMISSION
31 DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Mme Nathalie Adam
M. Thierry Aeschbacher
M. Simon Antich
Mme Evis Baranyai
M. Thierno Barry
Mme Jeanne Bencker
Mme Christine Beun
Mme Anne Bonvin Bonfanti
M. Philippe Bonvin
M. Thierry Brunier – *remplacé par* M. Stéphane Dätwiler *le 30 septembre 2021*
Mme Mathilde Captyn – *remplacée par* M. Hüseyin Temel *le 25 novembre 2021*
Mme Vally Carter
M. Nicolas Clémence
M. Michele Colleoni
M. Armando Couto
M. Vincent Daher
M. Thierry Dérobert
Mme Monica De Vecchi
Mme Priscille Dia
M. Giuseppe Di Salvo
Mme Véronique Equey
Mme Emilie Fernandez
M. Alain Fischer
M. Christian Haas
M. Matthieu Jotterand
M. Damien Le Goff – *remplacé par* M. Smult Kouame *le 29 avril 2021*
M. Mauro Martella
M. Vincent Mayer
Mme Caroline Monod
Mme Déborah Mühle
M. Mathieu Petite
Mme Lucia Rosales
Mme Mariantonia Rosset
Mme Nancy Ruerat
Mme Virginie Vandeputte
M. Michel Vergain
M. Thomas Vogel

Photo : Alain Grosclaude

COMPOSITION DES COMMISSIONS

___ ADMINISTRATION
Présidence : M. Thomas Vogel
Vice-Présidence : Mme Mariantonia Rosset
Membres : Mme Nathalie Adam, Mme Evis Baranyai, Mme Anne Bonvin Bonfanti, M. Armando Couto, Mme Véronique Equey, Mme Emilie Fernandez, M. Christian Haas, M. Alain Fischer, M. Mauro Martella

___ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Présidence : M. Thierry Dérobert
Vice-Présidence : M. Christian Haas
Membres : Mme Evis Baranyai, Mme Christine Beun, Nicolas Clémence, M. Vincent Daher, M. Matthieu Jotterand, Mme Caroline Monod, M. Déborah Mühle, M. Mathieu Petite, Mme Virginie Vandeputte

___ CULTURE, COMMUNICATION ET PROMOTION ÉCONOMIQUE
Présidence : M. Philippe Bonvin
Vice-Présidence : M. Vincent Daher
Membres : M. Simon Antich, Mme Christine Beun, Mme Mathilde Captyn, Mme Vally Carter, Mme Priscille Dia, M. Christian Haas, M. Damien Le Goff, M. Vincent Mayer, Mme Mariantonia Rosset

___ ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
Présidence : Mme Nancy Ruerat
Vice-Présidence : Mme Virginie Vandeputte
Membres : Mme Evis Baranyai, Mme Jeanne Bencker, Mme Christine Beun, Mme Mathilde Captyn, Mme Monica De Vecchi, Mme Priscille Dia, M. Alain Fischer, Mme Déborah Mühle, M. Mathieu Petite

___ FINANCES
Présidence : M. Thierry Aeschbacher
Vice-Présidence : M. Mauro Martella
Membres : M. Simon Antich, Mme Anne Bonvin Bonfanti, M. Thierry Brunier Mme Mathilde Captyn, M. Michele Colleoni, Mme Véronique Equey, Mme Émilie Fernandez, M. Matthieu Jotterand, Mme Lucia Rosales

___ SÉCURITÉ
Présidence : M. Michele Colleoni
Vice-Présidence : M. Giuseppe Di Salvo
Membres : M. Thierry Aeschbacher, Mme Vally Carter, M. Thierry Dérobert, M. Vincent Mayer, M. Mathieu Petite, Mme Nancy Ruerat, Mme Lucia Rosales, M. Michel Vergain, M. Thomas Vogel

___ SOCIALE
Présidence : Mme Vally Carter
Vice-Présidence : Mme Nathalie Adam
(*Dès le 8 février* M. Michel Vergain)
Membres : M. Simon Antich, M. Thierno Barry, Mme Jeanne Bencker, M. Armando Couto, M. Thierry Dérobert, M. Damien Le Goff, M. Vincent Mayer, Mme Lucia Rosales, M. Thomas Vogel

___ SPORTS
Présidence : Mme Monica De Vecchi
Vice-Présidence : Mme Caroline Monod
Membres : M. Thierry Aeschbacher, M. Thierno Barry, Mme Anne Bonvin Bonfanti, M. Philippe Bonvin, M. Michele Colleoni, Mme Priscille Dia, Mme Véronique Equey, M. Damien Le Goff, M. Mauro Martella

___ TRAVAUX
Présidence : M. Thierry Brunier
Vice-Présidence : Mme Émilie Fernandez
Membres : M. Thierno Barry, M. Nicolas Clémence, Mme Monica De Vecchi, M. Alain Fischer, M. Giuseppe Di Salvo, Mme Caroline Monod, Mme Deborah Mühle, Mme Nancy Ruerat, M. Michel Vergain (*Dès le 8 février* Nathalie Adam)

DÉSIGNATION DES MEMBRES
Maison de quartier Sous l'Étoile : Mme Jeanne Bencker
Villa Tacchini : Mme Nathalie Adam
Terrain d'aventures Lancy-Voirets : M. Damien Le Goff
Terrain d'aventures du Petit-Lancy : M. Thierry Dérobert
Maison de quartier du Plateau : Mme Lucia Rosales
Fondation communale pour le logement des personnes âgées : Mme Nathalie Adam, Mme Jeanne Bencker, M. Thierry Dérobert, M. Daniel Hauenstein, M. Thomas Vogel
Fondation communale immobilière : M. Thierry Aeschbacher, M. Simon Antich, M. Thierno Barry, M. Thierry Brunier, M. Vincent Mayer
Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont : M. Thierry Aeschbacher, M. Philippe Bonvin, M. Laurent Brun, Mme Caroline Monod, Mme Nancy Ruerat
Commission consultative du Fonds d'art visuel : M. Philippe Bonvin

Photo : Alain Grosclaude

RÉSUMÉ DES SÉANCES

28 JANVIER 2021

→ Projet de délibération du groupe des Vert-e-s « Instauration de la vidéoconférence pour les commissions parlementaires durant les périodes de restrictions »
→ Chemin du Bac – Réaménagements routiers et réfection d'un collecteur EU – Crédit d'étude (CHF 100 000.–)
→ Passerelle Tivoli-Surville, aménagements complémentaires – Crédit d'investissement (CHF 640 000.–)
→ Promenade Nicolas Bouvier – Crédit d'investissement (CHF 675 000.–)
→ Construction d'un sous-sol aménagé au sein du pavillon provisoire de l'école du Sapay – Crédit d'investissement (CHF 498 000.–)
→ Restaurant Café Zinette – Fermeture de la terrasse dans la cour intérieure – Crédit d'étude (CHF 120 000.–)

Sujets présentés en information :

→ Suite de la discussion sur la petite enfance
→ Présentation de l'unité de développement durable et de la stratégie lancéenne de développement durable
→ Présentation des résultats du réaudit Cité de l'énergie GOLD et de la récompense Trophées de la Transition énergétique SIG
→ Présentation du diagnostic local de sécurité 2020 (DLS)
→ Audition de la Fondation des Évaux et visite du chantier du restaurant
→ Présentation du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre
→ Présentation de l'Espace Gaimont
→ Procédure PLQ ou concours – Exemple immeuble Lombard Odier
→ PLQ Chapelle-Gui – Point de situation
→ PLQ Ancien-Puits – Point de situation
→ Nomination des présidences et vice-présidences des locaux de vote pour l'élection complémentaire (second tour) d'un membre du Conseil d'État du 28 mars 2021

25 FÉVRIER 2021

→ Résolution du groupe socialiste « Maintenons les cartes journalières CFF »
→ Rue du Bachet – Réalisation de seuils de ralentissement et amélioration de l'accessibilité PMR à l'éco-point – Crédit d'investissement (CHF 165 000.–)
→ Motion « Poubelles sur la voie publique permettant le tri des déchets »
→ Résolution « Pour la préservation sur le long terme des parcs de la Ville de Lancy »
→ Résolution relative au « Projet de loi 12584 modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC) (B 6 05) (Membres suppléants dans les conseils municipaux)

Sujets présentés en information:

→ Bilan du concept de sécurité lié à « Caméras de vidéosurveillance sur l'espace public »
→ Présentation du projet de loi concernant la réforme de la PC avec les conséquences pour l'ORPC
→ Petite enfance – Proposition de municipalisation : suite de la discussion
→ Information sur l'avancement des études/projets sur l'avenue Eugène-Lance et perspectives futures
→ Présentation de la section maintenance et logistique
→ État de la situation sur les corbeilles de rue
→ Point de situation sur le PAV

25 MARS 2021

→ Motion du groupe MCG « Rajout de deux petits containeurs non enterrés pour le recyclage des petits bouchons en plastique et en liège »
→ Petite enfance – Proposition de municipalisation

Sujets présentés en information:

→ Présentation des mesures d'encadrement social mises en place dans le quartier des Palettes
→ Présentation de la nouvelle édition du magazine des sports
→ Présentation de l'étude « Neutralité carbone »
→ Présentation du processus et du choix du projet Colombarium
→ Présentation du Conseil économique communal
→ Bilan sur les bons de solidarité

29 AVRIL 2021

→ Motion du groupe MCG « Pour une meilleure sécurité pour nos cyclistes sur le chemin des Palettes »
→ Résolution du groupe des Verts « Pour la sauvegarde du parc des Évaux »
→ Résolution du groupe PDCVL et PLR « Pour la venue de l'Académie du Servette aux Évaux »
→ Projet de délibération municipale relatif à la « Modification de l'article 7 et ajout d'un article 6bis du règlement du Conseil municipal (sortie annuelle du Conseil municipal)
→ Chemin des Tattes-Brûlées – Réaménagements – Crédit d'étude (CHF 100 000.–)
→ Création au Petit-Lancy d'une garderie dans un local à la rue des Bossons 88 – Subvention d'investissement (CHF 350 000.–)
→ Prestation de serment de M. Smult Kouame (Les Verts), en remplacement de M. Damien Le Goff, démissionnaire

Sujets présentés en information:

→ Pétition « Sauvons le parc des Évaux »
→ Point de situation sur les chantiers à venir au niveau de l'administration
→ Situation actuelle de l'exploitation du stade de Lancy-Florimont
→ Projets futurs de l'exploitation du stade de Lancy-Florimont
→ Présentation du nouveau concept cantonal « Eau en ville »

27 MAI 2021

→ Motion des groupes des Verts et socialiste « Favoriser le développement du commerce de proximité et d'une économie durable à Lancy »
→ Motion « Faire du télétravail une pratique régulière et généralisée au sein de l'administration de la Ville de Lancy »
→ Projet de délibération municipale relatif à la « Modification du règlement du Conseil municipal (sortie annuelle du Conseil municipal) »
→ Réaménagement des accès de l'EMS de la Vendée – Crédit d'investissement (CHF 150 000.–)
→ Avenue Eugène-Lance (tronçon chemin du 1er-Août à la rue du Bachet) – Mise en sens unique de la circulation et aménagement d'un contresens cyclable – Crédit d'investissement (CHF 490 000.–)
→ Transformation de l'espace de vie enfantine Clair-Matin – Route de Chancy 59 – Crédit d'investissement (CHF 2 650 000.–)
→ Lancy Tennis club – Aménagements extérieurs et rénovation du club-house (CHF 350 000.–)
→ Règlement pour la constitution d'une réserve conjoncturelle
→ Examen des comptes 2020
→ Élection du Bureau du Conseil municipal

Sujets présentés en information:

→ Sécurité dans le quartier des Palettes
→ Festival Plein-les-Watts
→ Actions réalisées dans le cadre de la pandémie en promotion culturelle
→ Projet d'implantation temporaire de l'Académie du Servette Football Club aux Évaux
→ Présentation du plan d'actions à Pont-Rouge
→ Présentation des divers projets actuels de l'action sociale
→ Suivi du concept paysager du PLQ de Surville
→ Présentation des constructions protégées et de leur gestion
→ Présentation du groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie
→ Révision du Plan directeur communal – zone villas
→ Présentation des résultats des sondages Géothermie 2020

17 JUIN 2021

→ Acquisition de la parcelle no 5424 de Lancy en vue de la réalisation du groupe scolaire Lancy Pont-Rouge (CHF 1 032 000.–)
→ Renonciation à titre gratuit par la Fondation communale immobilière de Lancy aux droits de dépendance qu'elle détient dans la parcelle 1755
→ Examen et approbation des comptes 2020 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)
→ Examen et approbation des comptes 2020 de la Fondation communale de Lancy pour le logement de personnes âgées (FCLPA)
→ Examen et approbation des comptes 2020 de l'Association des EMS de Lancy
→ Motion « Pour accélérer la transition écologique dans l'habitat lancéen »
→ Groupement intercommunal AFJ Rhône-Sud – Salaire minimum – Crédit complémentaire 2021
→ Association intercommunale AFJ Genève Sud-Ouest – Salaire minimum – Crédit complémentaire 2021 (CHF 346 634,60.–)
→ Groupement intercommunal AFJ Rhône-Sud – Modification des statuts – Intégration Grand-Lancy
→ Projet d'abrogation du plan localisé de quartier no 28471 situé entre le chemin des Fraisiers et le chemin des Voirets sur les parcelles 1106, 3845, 3848, 3457 et 3859
→ Projet de modification de la loi no 28539 du 8 octobre 1993 modifiant le régime des zones de construction sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone sportive) sur les parcelles 1106, 2753 et 2207

Sujets présentés en information:

→ Présentation du projet Genève Montagne
→ Point sur l'avancée des travaux relatifs à la refonte du système de classification des fonctions de l'administration lancéenne
→ Révision du Plan directeur communal – zone villas
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission des sports
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission de l'environnement et du développement durable
→ Présentation de l'étude « Résilience climatique »
→ Présentation du bilan carbone de la Ville de Lancy
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission des finances
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission sociale
→ Désignation d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour le Terrain d'aventure Lancy-Voirets, en remplacement de M. Damien Le Goff

16 SEPTEMBRE 2021

Exercice du droit de préemption de la Ville de Lancy dans le cadre de la vente à terme par MM. Georges et Jean Wagner de la parcelle 1206, sise chemin des Palettes 8b

30 SEPTEMBRE 2021

→ Prestation de serment de M. Stéphane Dätwiler (MCG), en remplacement de M. Thierry Brunier, démissionnaire
→ Avenue Eugène-Lance 14-16 – Assainissement, mise en séparatif – Collecteur privé d'intérêt local – Crédit d'investissement (CHF 231 000.–)
→ Route du Grand-Lancy, secteur Gilly, complément de l'étape 1 – Assainissement, mise en séparatif – Crédit d'investissement (CHF 185 000.–)
→ Motion des groupes PDC-VL, PLR, Socialiste et MCG « Matériel de sport et loisirs accessible à tous »
→ Motion « Pour la création de logements abordables par une politique active d'acquisitions foncières »
→ Agrandissement du colombarium – Crédit d'étude et de construction (CHF 910 000.–)

Sujets présentés en information:

→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission de l'aménagement du territoire
→ Tour Caroll : projet de développement
→ Stade des Fraisiers
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-Président-e de la Commission de la culture
→ Présentation de la programmation culturelle estivale
→ Visite du parcours sportif de la Chapelle
→ Visite du complexe sportif du Groupement intercommunal Le Sapay
→ PDCom : présentation des mises à jour et des nouvelles fiches
→ Présentation de l'avancée des travaux concernant la petite enfance
→ Nomination d'un représentant pour le nouveau Contrat de quartier Les Mouilles-Caroline
→ Cours d'eau à Lancy
→ Présentation de l'association AIR et de l'espace dédié aux sports aériens
→ Résolution « Pour la préservation sur le long terme des parcs de la Ville de Lancy »

21 OCTOBRE 2021

→ Piscine de Marignac – Système d'aide à la prévention des noyades – Crédit d'investissement (CHF 390 000.–)
→ Construction d'une école et d'un parc à Pont-Rouge – Crédit de construction (CHF 33 560 000.–)
→ Nomination des présidences et vice-présidences des locaux de vote pour l'année 2022
→ Désignation d'un représentant du Conseil municipal du groupe MCG à la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) en remplacement de M. Thierry Brunier

Sujets présentés en information:

→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission de l'administration
→ Présidences et vice-présidences des locaux de vote pour l'année 2022 – Validation de la répartition des partis
→ Point de situation sur la réforme du Statut du personnel et des règlements connexes
→ Projet Vergers à Lancy
→ Point de situation sur la stratégie climat
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission des travaux

25 NOVEMBRE 2021

→ Délibération autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique III en lien avec la mise en œuvre du Plan localisé de quartier de Surville (29 885) et approuvant les diverses constitutions de servitudes, mutations parcellaires et désaffectations du domaine public communal
→ Amortissements complémentaires 2021 sur divers crédits (CHF 1 549 244,62)
→ Résolution « Pour un retrait du projet d'autorisation de construire DD111 141 au profit de l'élaboration d'un plan localisé de quartier et un processus de concertation au chemin de Claire-Vue »
→ Résolution « Non à une autoroute qui coupe Lancy en deux ! »
→ Division, échange et réunion de parcelles avec désaffectation d'une partie des parcelles dp3762 (chemin des Maisonnettes) et dp3763 (chemin du Bac) sises dans le périmètre du PLQ 29990, constitution de servitude de passage public à tous usages grevant la parcelle 5488
→ Délibération approuvant la constitution de servitudes sur la parcelle 5239 de la Fondation communale immobilière de Lancy
→ Révision du Plan directeur communal – Crédit complémentaire (CHF 170 000.–)
→ Réalisation et aménagement d'une garderie (Le Petit Prince) dans l'immeuble de la coopérative SCHS-L'HABRIK Rambossons – Crédit d'étude (CHF 103 000.–)
→ Prestation de serment de M. Hüseyin Temel (Les Verts) en remplacement de Mme Mathilde Captyn, démissionnaire

Sujets présentés en information:

→ Délibération autorisant le Conseil administratif à passer tout acte authentique en lien avec l'exécution ou la mise en œuvre du Plan localisé de quartier Surville no 29 885
→ Présentation du PIC (Plan d'intégration communal)
→ Présentation du projet au cœur du square Clair-Matin dans le cadre du PCSMU (Politique de cohésion sociale en milieu urbain)
→ Nomination d'un représentant pour le nouveau contrat de quartier Les Mouilles-Caroline
→ Présentation du budget de la culture 2022
→ Élection du-de la président-e et du-de la vice-président-e de la Commission de la sécurité
→ Visite des points de vigilance à Lancy
→ Présentation du budget 2022, subventions et postes RH
→ Effectifs scolaires
→ Nomination d'un représentant du Conseil municipal pour le Contrat de quartier Palettes-Bachet
→ Point de situation sur la Stratégie climat
→ Budgets d'investissements, postes et subventions 2022 du Service de l'environnement
→ Présentation du budget 2022 du Service des sports
→ Présentation du budget des investissements 2022 et postes du Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité
→ Présentation des travaux en cours et prévus pour 2022
→ Présentation des coûts liés à la municipalisation de la petite enfance

16 DÉCEMBRE 2021

Route du Pont-Butin – Collecteurs des eaux claires et eaux usées – Reconstruction partielle et réhabilitation – Crédit d'investissement (CHF 9 642 260.–)
→ Autorisation d'achat par la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) de la parcelle 5291 et autorisation d'emprunter – chemin de l'Adret 1-3-5-7
→ Délibération approuvant diverses constitutions de servitudes, mutations et cessions parcellaires et désaffectations du domaine public communal et autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique III en lien avec la mise en œuvre du Plan localisé de quartier de Surville (29 885)
→ Résolution « Pour limiter les impacts du chantier de la ligne tram 15 »
→ École En-Sauvy – Installation de deux pavillons provisoires – Crédit d'étude (CHF 570 000.–)
→ Examen et approbation des budgets de fonctionnement et des investissements 2022 et fixation des centimes additionnels
→ Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2022
→ Versement de la contribution annuelle 2022 au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)

Sujets présentés en information:

→ Audit sur le Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité de Lancy (STUM)
→ Politique des services de l'administration de Lancy et de la Ville de Lancy sur la réduction de son impact environnemental en ce qui concerne la production de flyers et leur distribution
→ Présentation du budget 2022 – poste secrétariat général
→ Patrimoine : concours de Claire-Vue
→ Budget 2022 : fonctionnement, subventions et postes de la section aménagement du territoire
→ Municipalisation de la petite enfance – suite de la précédente commission
→ Point de situation sur l'avancement des travaux du tram 15

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : JULIEN GROSCLAUDE
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 17
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 15.1

Le Secrétariat général est l'état-major de l'administration. Il est chargé de coordonner les activités des services communaux, de veiller à l'application des prescriptions légales et de conduire les affaires communales avec le Conseil administratif. Il assume également diverses prestations de l'administration qui ne sont pas rattachées à des services spécialisés.

EN 2021

LA COMMUNE COMPTAIT 34 325 HABITANTES ET HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE (CONTRE 34 043 HABITANT-ES AU 31.12.2020).

EN INCLUANT LES JOBS D'ÉTÉ ET L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL TEMPORAIRE, 160 CONTRATS ET AVENANTS ONT ÉTÉ RÉDIGÉS. LE SERVICE A TRAITÉ PLUS DE 646 CANDIDATURES PARVENUES DANS LE CADRE DES DIFFÉRENTS POSTES À POURVOIR DURANT L'ANNÉE. EN 2021, LA VILLE DE LANCY COMPTAIT 3 APPRENTI-ES (HORTICULTURE-PAYSAGISME, HORTICULTURE-FLORICULTURE ET COMMERCE).

2 145 ACTES D'ÉTAT CIVIL ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS PAR L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL DE LANCY (QUI REGROUPE LES COMMUNES DE LANCY, PLAN-LES-OUATES, PERLY-CERTOUX ET BARDONNEX), DONT 570 EN LIGNE VIA WWW.LANCY.CH.

CHF 820 000.– DE SUBVENTIONS COMMUNALES ONT ÉTÉ OCTROYÉES DANS LE CADRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, SOUTENANT AINSI LES PROJETS DE 60 ASSOCIATIONS ACTIVES DANS DES PAYS DÉFAVORISÉS.

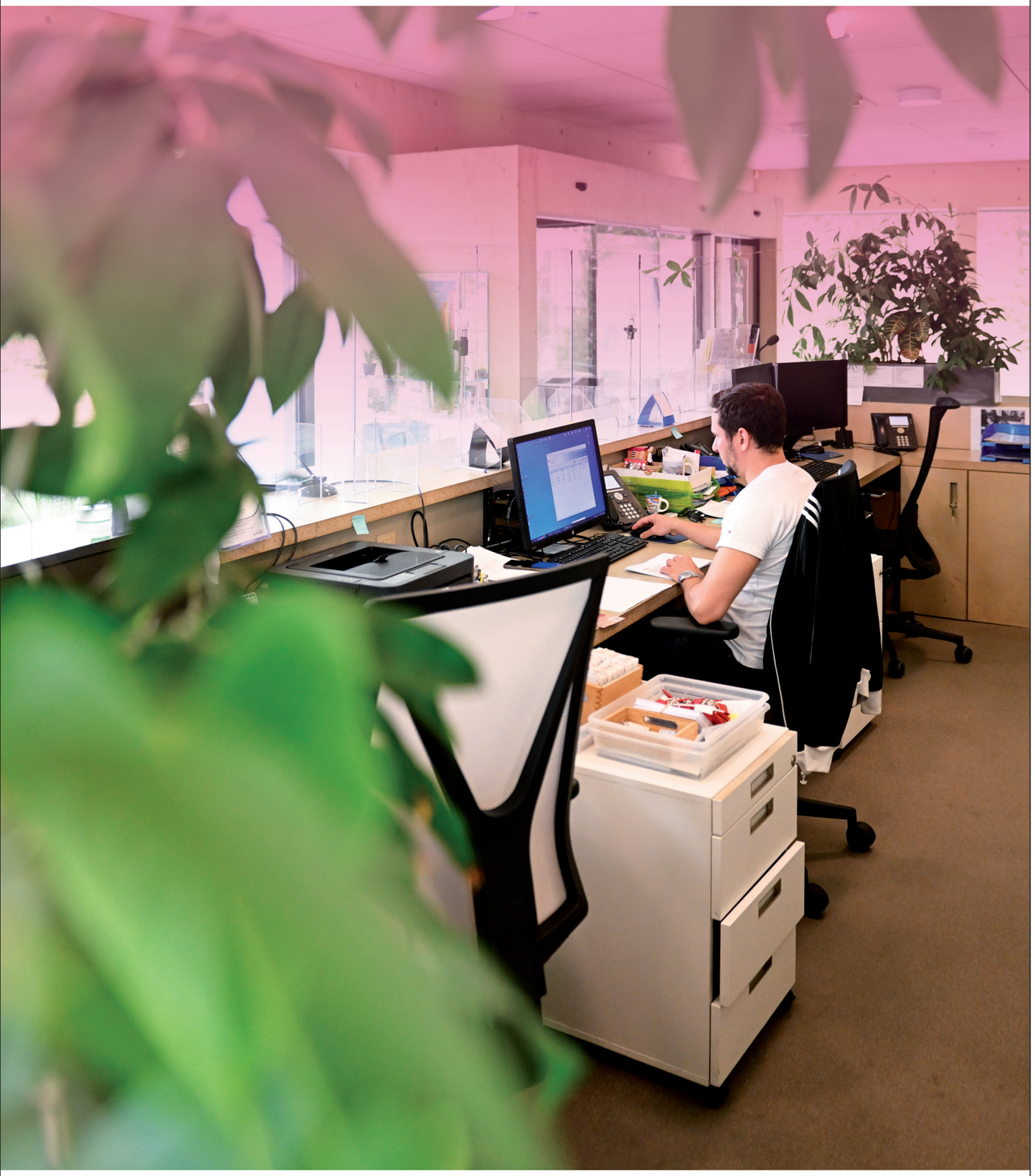

Photo: Alain Grosclaude

RESSOURCES HUMAINES

ENGAGEMENTS DU PERSONNEL FIXE 2021

INTITULÉ DU POSTE	T.A.	NOUVEAU POSTE	RENOUVELLEMENT DE POSTE
AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT			
Aide de cuisine	40 %	×	
Aide de cuisine responsable	50 %	×	
Aide de cuisine responsable	40 %		×
Responsable petite enfance	70 %	×	
Secrétaire petite enfance	50 %	×	
CULTURE, COMMUNICATION ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES			
Bibliothécaire	90 %		×
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE			
Aide-jardinier	100 %		×
Cantonnier-balayeur	100 %		×
Jardinière	100 %		×
Jardinière plantations florales	100 %		×
Jardinier-paysagiste	100 %		×
Ouvrier polyvalent spécialisation «électricien»	100 %		×
Technicien section des espaces verts	100 %	×	
FINANCIER ET INFORMATIQUE			
Technicien en informatique	100 %	×	
POLICE MUNICIPALE			
Agent de police municipale	100 %		×
Agent de police municipale	100 %		
Secrétaire	100 %	×	×
TRAVAUX, URBANISME ET MOBILITÉ			
Chef de secteur «travaux»	100 %	×	
Concierge	100 %	×	
Secrétaire	100 %	×	

ENTRÉES PERSONNEL FIXE AU 31.12.2021

ENTRÉES + VACANTS 2021	
Remplacements	10
Nouveaux postes	10
Vacants	1
TOTAL	**31**

SORTIE PERSONNEL FIXE AU 31.12.2021

SORTIES 2021	
Démissions	6
Licenciements	1
Retraites	1
Décès	0
TOTAL	**8**

JUBILAIRES

ANNÉES DE SERVICE	NBRE DE FONCTIONNAIRES
10 ans	12
20 ans	4
30 ans	0

PROMOTIONS INTERNES 2021

ANCIEN INTITULÉ DU POSTE	NOUVEL INTITULÉ DU POSTE
AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT	
Aide de cuisine	Aide de cuisine responsable
ENVIRONNEMENT	
Jardinier	Sous-chef d'équipe
Jardinière	Sous-cheffe d'équipe
Sous-chef d'équipe Jardinier	Chef d'équipe
POLICE MUNICIPALE	
Agent-e de police municipale	Appointé-e
TRAVAUX, URBANISME ET MOBILITÉ	
Urbaniste	Chef-fe du secteur «aménagement du territoire»

EFFECTIF DU PERSONNEL 2020-2021 PAR SERVICE

Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

	AU 31.12.2020			AU 31.12.2021		
	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES	PERSONNEL FIXE	ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)	AUXILIAIRES
Service de l'environnement et du développement durable	76	74,5	0	79	77,45	0
Police municipale	24	23,8	0	25	24,8	0
Patrouilleurs/euses scolaires	0	0	27	0	0	31
Service des affaires sociales et du logement	21	18	0	23	19,5	0
Restaurants scolaires	22	10,84	0	24	11,74	0
Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité	14	12,6	0	14	12,8	0
Concierges et responsables de bâtiments scolaires	15	14,2	1	17	16	1
Secrétariat général	17	14,9	0	17	15,1	0
Service de la culture et de la communication	15	12,45	0	15	12,45	0
Service des sports	13	12,4	0	13	12,4	0
Service financier et de l'informatique	12	10,88	0	13	11,78	0
Protection de la population	6	5,25	0	6	5,25	0
TOTAL	**235**	**209,82**	**28**	**246**	**219,27**	**32**

CONTRATS FIXES : RÉPARTITION FEMMES / HOMMES

Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

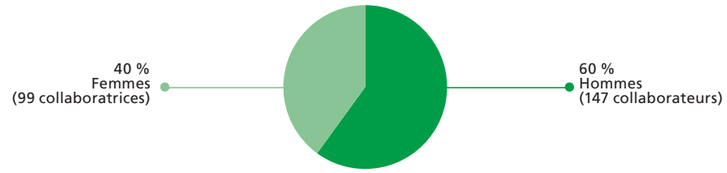

CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Pour l'ensemble du personnel, l'ancienneté moyenne au sein de la Ville de Lancy est de 11 ans.

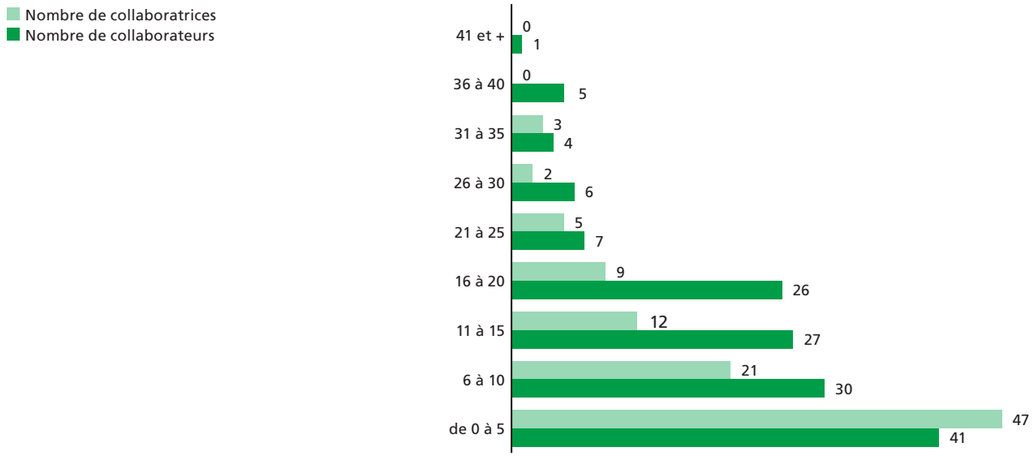

CONTRATS FIXES : RÉPARTITION PAR ÂGE

Âge moyen femme = 44.5 ans / Âge moyen hommes = 46 ans

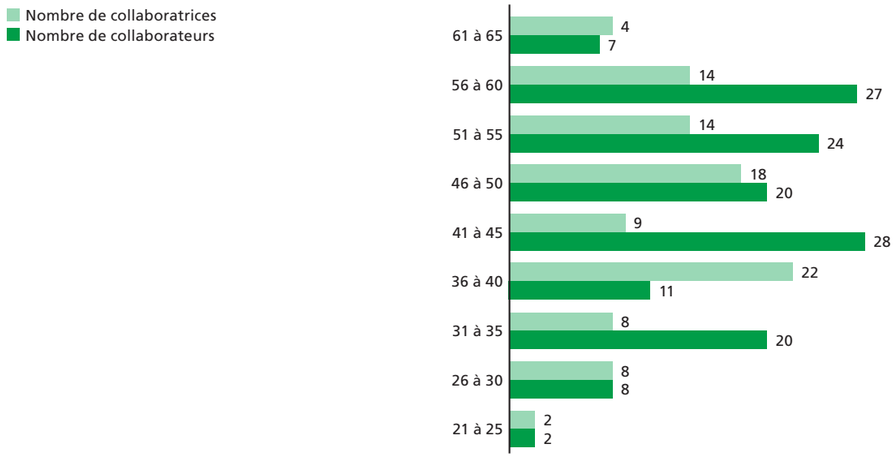

ÉTAT CIVIL

L'État civil de Lancy forme un arrondissement annexant les communes de Lancy, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex.

Note
Les écarts substantiels en rapport à l'année précédente sont notés entre parenthèse. Les chiffres sont tous en augmentation du fait du fonctionnement d'une année entière à quatre communes et plus uniquement Lancy.

DOSSIERS TRAITÉS

- 5 naissances d'enfants survenues à domicile. Les communes constituant l'arrondissement de Lancy n'ayant pas de maison de naissance, peu ou pas de naissances sont enregistrées.
- 222 (166 en 2020) reconnaissances d'enfants (parents non mariés): 130 prénatales; 92 postnatales.
- 199 autorités parentales conjointes et autant concernant la convention sur l'attribution de la bonification pour tâches éducatives.
- 3 partenariats enregistrés fédéraux (personnes de même sexe).
- 3 PACS cantonaux (reconnaissance du couple, mais sans valeur juridique ou successorale).
- 160 mariages (dont 115 comprenant au moins une personne étrangère à saisir au préalable dans notre registre personne avant enregistrement « événement »).
- 8 ACM (autorisation de célébrer le mariage) fiancés domiciliés dans l'arrondissement qui désirent se marier dans une commune d'un autre arrondissement: procédure préparatoire à Lancy puis autorisation pour célébration délivrée.
- 7 ACM reçus, fiancés non domiciliés dans l'arrondissement, mais désirant s'y marier.
- 5 CCM (certificat de capacité matrimonial) mariages célébrés à l'étranger.

Choix de nom après mariage (art 160 CCS):
Chacun des époux conserve son nom.
Les fiancés peuvent toutefois déclarer à l'officier de l'état civil vouloir porter un nom de famille commun. Ils peuvent choisir entre le nom de célibataire de l'un ou de l'autre. Ils peuvent également opter pour leur droit national (étranger).

Chacun conserve son nom	35
Nom de l'épouse	2
Nom de l'époux	101
Droit étranger	14

- 7 mariages ont été célébrés par un-e magistrat-e
- 22 mariages le samedi: selon convention ratifiée par les quatre communes (Lancy, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex), un samedi par mois est célébré à tour de rôle dans chacune des communes

Légalité de séjour obligatoire pour les étrangers pour mariage ou partenariat depuis 2011 « Les fiancés qui ne sont pas citoyennes ou citoyens suisses doivent établir la légalité de leur séjour en Suisse au cours de la procédure préparatoire. » (art. 98 al. 4 CC). Si tel n'est pas le cas, ils doivent demander une autorisation auprès des migrations (OCPM) « pour mariage ou partenariat ». S'ils ne l'obtiennent pas, suite à un délai de 60 jours, l'officier a pour devoir d'en référer au Procureur Général (art. 99 al. 4 CCS) et de refuser le mariage ou le partenariat.

En 2021, l'état civil a délivré 37 documents appelés « lettre des 60 jours », mais seulement 17 des requérant-es ont obtenu des autorités migratoires l'« attestation en vue mariage ou partenariat » qui leur permettent de s'unir auprès d'un état civil suisse.

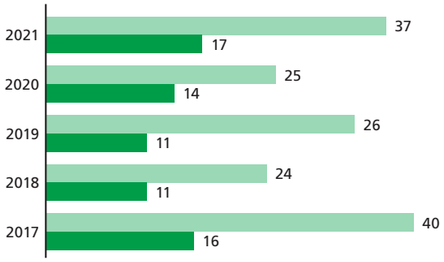

- 81 déclarations de noms: 50 personnes ont repris leur nom de célibataire suite à un divorce; 4 personnes encore mariées* (mariage avant 2013, nouveau droit du nom); 27 couples ont enregistré une déclaration de changement de nom pour leurs enfants suite à une reconnaissance en paternité (nom du père en lieu et place du nom de la mère), parents non mariés.
- 120 décès: 18 à l'EMS Les Mouilles; 23 à l'EMS de La Vendée; 11 à l'EMS Happy Days (Plan-les-Ouates); 1 à l'Adret; 11 « Police » décès suspect ou suicide; déclarés à l'état civil par la police judiciaire; 54 décès à domicile; 2 « autres » (voie publique/Foyer handicap).
- 11 enregistrements de mandat pour cause d'inaptitude: chacun peut établir des directives par l'établissement d'un mandat, pour le cas où la maladie ou un accident viendrait lui ôter sa capacité de discernement et enregistrer auprès de l'État civil le lieu de son dépôt. L'autorité de protection de l'adulte s'enquerra auprès de l'office de l'État civil de l'existence d'un tel mandat et s'assurera de sa validité.

- 237 enregistrements de personnes étrangères en vue de naturalisation (157 en 2020). Cela représente 318 personnes, y compris conjoint-es et enfants, pour saisie, vérification des données et délivrance d'acte tiré du registre de l'état civil en vue d'une naturalisation: 43 pour Plan-les-Ouates; 17 pour Perly-Certoux; 5 pour Bardonnex; 172 pour Lancy (133 en 2020). Concernant uniquement la Ville de Lancy: 124 dossiers de naturalisation ont reçu un préavis favorable de la Ville de Lancy (164 personnes reçues par la magistrate déléguée aux naturalisations); 16 dossiers, traités mais abandonnés ou annulés (46 en 2020); 1046 (854 en 2020) dossiers tous confondus traités durant 2021.

ATTESTATIONS ET DIVERS

- 304 (187 en 2020) saisies de personnes dans Infostar (registre informatisé), personnes étrangères pour l'enregistrement d'événements ou pour naturalisation.
- 39 corrections ou mises à jour ordonnées par l'autorité de surveillance.
- 2145 (1775 en 2020) actes d'état civil délivrés dont 570 en ligne sur le site de Lancy.
- 9 expéditions d'actes en légalisation pour vérification ou authentification auprès des représentations suisses à l'étranger (pays tiers).
- 8 déclarations de données non litigieuses. Conformément aux articles 41 CC et 17 OEC (Ordonnance état civil), l'officier de l'état civil peut, avec l'approbation de son autorité de surveillance, recevoir une déclaration substitutive aux documents d'état civil.
- Plus de 350 dossiers gérés simultanément.
- 1337 (1013 en 2020) cartes d'identités délivrées et commandées par formulaires signés à la Ville de Lancy. L'Office cantonal de la population et migrations délègue les compétences de commande de cartes d'identité aux communes.
- 717 attestations de domicile et enregistrements d'arrivées et de départ de Lancy. Ces démarches peuvent également être effectuées en ligne sur le site de l'OCPM.

RESSOURCES HUMAINES

- Deux officières à 100 % avec brevet fédéral.
- Une officière à 90 % nommée officière par arrêté du Conseil d'État avant 2002, sans obligation de brevet.
- Une officière à 70 % avec brevet fédéral obtenu en août 2021.
- Une secrétaire d'état civil à 80 %.

MESURES LIÉES AU COVID-19 ORDONNÉES PAR DIFFÉRENTES INSTANCES

- 15 janvier: note au personnel de l'administration instituant le télétravail obligatoire, tout en assurant les prestations au public grâce à deux collaboratrices en présentiel. Pour rappel, les officières ont des rendez-vous pour l'enregistrement de faits d'état civil avec les administrés des quatre communes de l'arrondissement en sus des déplacements pour mariages à célébrer et du guichet ouvert.
- 26 février: 50 personnes maximum aux célébrations à l'État civil cantonal, le Conseil d'État genevois associant les cérémonies civiles aux cérémonies religieuses et laïques (pour rappel: huis clos dès le 27 octobre 2020 ordonné par l'Office fédéral de l'état civil).
- 08 avril: retour à 5 personnes maximum à l'État civil cantonal. L'Office fédéral de l'état civil interdit la « genevoiserie », le service de M. Berset remet à l'ordre le Conseil d'État.
- 19 avril: Office fédéral manifestations publiques à nouveau autorisées; 1,5 m entre chaque siège; occupation un tiers des salles pour les quatre communes; 30 personnes maximum pour la salle du Parc; masque pour tous. Les cérémonies étant associées à une démarche administrative, aucune vérification de passe sanitaire.
- 26 avril: retour à 3 collaboratrices en présentiel; grandes difficultés à assurer la prestation au public au vu du volume de travail.
- 02 juin: note Lancy levée du télétravail moyennant la mise en place de dépistage hebdomadaire, le Conseil administratif renonce et maintient le télétravail.
- 23 juin: Office fédéral assouplissement, les deux tiers de la salle ou des sièges peuvent être occupés; 1,5 m entre chaque siège; masques sauf fiancés/partenaires et officières.
- 29 juin: note Lancy fin du télétravail; port du masque abrogé pour autant que la distance d'1,5 m soit respectée et plexiglass entre public et personnel; masque pour toutes personnes externes à l'administration.
- 13 septembre: l'Office fédéral oblige le traçage des contacts; le couple doit documenter les coordonnées des participants aux cérémonies au moyen d'un formulaire fédéral.
- 03 décembre: note Lancy annonce du Conseil fédéral sans changement pour notre administration, soit port du masque dans les lieux et bureaux communs même s'il existe une distance de 1,5 m.
- 06 décembre: État civil cantonal annonce du 3 décembre du Conseil fédéral, sans changement pour l'état civil.

– 10 décembre : note Lancy rappel de la précédente note et renforcement du télétravail ; retour à 2 collaboratrices en présentiel.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Durant l'année 2021, la Ville de Lancy a soutenu plus de 60 associations ou groupements pour un montant total de CHF 820 000.– (y compris les associations soutenues par le biais de la Fédération genevoise de coopération pour un montant de CHF 463 300.– et CHF 7 000.– de financement direct).

Chaque année, la Ville de Lancy apporte son soutien à de nombreux projets présentés qui défendent des causes diverses, toutes essentielles pour leurs bénéficiaires. Les domaines prioritaires, définis dans les lignes directrices, permettent d'orienter les choix et décisions du Conseil administratif.

Quelques projets soutenus

Togo : lutte contre la malnutrition infantile précoce
– Action Togo'Lait.
– Soutien CHF 5 000.–.
– Réhabilitation nutritionnelle de 60 enfants. Promotion et consommation de produits locaux.

Guinée : mise en place d'une unité de transformation de riz et d'arachides dans le village de Kondéya
– Association Nouvelle planète.
– Soutien CHF 5 000.–.
– Mise en place d'un atelier féminin de transformation de riz et d'arachides. Valorisation de la production locale, création d'emplois et promotion féminine.

Bénin : électrification solaire d'Avotrou-Dandji
– Association Zédaga.
– Soutien CHF 10 000.–.
– Électrification solaire du Centre de ressources et de formation des enseignants d'Avotrou-Dandji. Installation d'une minicentrale solaire dotée de panneaux photovoltaïques.

Inde : modèle à 360° « Agissons pour les enfants »
– Heart For India Foundation.
– Soutien CHF 10 000.–.
– Permettre à environ 3 200 enfants défavorisés de suivre une scolarité complète (enfants de 3 à 18 ans) dans les écoles et jardins d'enfants des villages jouxtant la ville de Chennai. Distribution de repas, cours de sport, de yoga et de méditation.

AIDE D'URGENCE

La Ville de Lancy a également traité de nombreuses demandes dans le cadre de l'aide d'urgence. Elle a apporté son soutien financier à plusieurs associations et entités, parmi lesquelles :
– projet d'hivernage en Afghanistan : Action for development, soutien CHF 5 000.–;
– projet « Sourire » à Gaza : Association Yaffa, soutien CHF 3 000.–;
– séisme en Haïti : Croix-Rouge Suisse, soutien CHF 1 000.–;
– l'affrètement de l'Ocean viking : SOS Méditerranée, soutien CHF 3 000.–;
– 30e Marche de l'espoir dédiée aux enfants vulnérables : Terre des Hommes Suisse, soutien CHF 4 000.–;
– séisme en Haïti : Caritas Suisse, soutien CHF 1 000.–.

Photo : Alain Grosclaude

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD
CHEF DE SERVICE : VINCENT KÜNZI
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 23*
NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN : 19.5*

Le Service des affaires sociales et du logement est un service communal de proximité. Il fournit des prestations qui couvrent le cycle de la vie et les besoins de la population lancéenne.

EN 2021

310 NOUVELLES PERSONNES SE SONT PRÉSENTÉES AUX PERMANENCES SOCIALES ET 197 D'ENTRE ELLES ONT DÉBUTÉ UN SUIVI.

70 000 FRANCS ONT ÉTÉ OCTROYÉS À UNE VINGTAINE D'ASSOCIATIONS COLLABORANT DIRECTEMENT AVEC LE SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT OU DÉLIVRANT DES PRESTATIONS NON FOURNIES PAR CE DERNIER.

251 FAMILLES ONT FRÉQUENTÉ L'EPICERIE SOLIDAIRE DE LANCY.

DANS LE BUT DE FAVORISER LES LIENS SOCIAUX ET LIMITER LES RISQUES D'ISOLEMENT, 11 NOUVEAUX DUOS BÉNÉVOLES/AÎNÉ-ES ONT ÉTÉ FORMÉS, VENANT COMPLÉTER LES 24 DUOS DÉJÀ ACTIFS.

140 LANCÉENNES ET LANCÉENS ÂGÉ-ES DE 15 À 25 ANS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR CONTAT EMPLOI JEUNES (CEJ).

1 700 FAMILLES AVEC DES ENFANTS EN ÂGE PRÉSCOLAIRE ONT PARTICIPÉ AUX ANIMATIONS CULTURELLES, LUDIQUES ET DE DÉCOUVERTE PROPOSÉES DANS LE CADRE DES « CHAPITEAUX ENCHANTÉS », DU 25 AU 29 AOÛT, AU CŒUR DU PARC NAVAZZA-OLTRAMARE.

* *Avec les employé-es des restaurants scolaires : + 24 collaboratrices et collaborateurs (11.74 équivalents temps plein).*

Photo : Alain Grosclaude

PRÉAMBULE

La pandémie, toujours présente en 2021, a nécessité de multiples adaptations tant au niveau des prestations délivrées que dans l'organisation des projets qui n'ont cessé d'occuper le Service des affaires sociales et du logement.

Après plusieurs discussions et échanges en commission, le Conseil municipal a validé le projet de municipaliser les structures d'accueil petite enfance, jusqu'alors uniquement subventionnées par la Ville de Lancy. La mise en place de la réforme a occupé une place importante dans l'agenda du Service des affaires sociales et du logement, notamment avec l'engagement d'une responsable petite enfance, ainsi que d'une secrétaire petite enfance pour gérer la liste d'attente commune entre toutes les crèches, garderies et accueil familial de jour, déjà dès janvier 2021.

Dès juin 2021, des rencontres régulières avec les représentant-es du personnel de la petite enfance ont eu lieu, permettant de garantir de bonnes conditions de travail à l'ensemble du personnel de la petite enfance qui intégrera l'administration courant 2022.

Les séances hebdomadaires en présence de la magistrate et de représentant-es de chaque structure ont permis l'élaboration d'un règlement commun aux trois types de structures (crèches, garderies et accueil familial de jour), ainsi que la rédaction d'une politique publique petite enfance lancéenne. Deux rencontres avec les comités ont permis d'échanger et de prévoir le rôle des parents dans le paysage de la petite enfance après la municipalisation et la disparition des comités.

Dans un souci d'efficience, il a été décidé de regrouper les accueillantes familiales de Lancy au sein d'une seule et même structure de coordination, soit Genève Rhône Sud, permettant ainsi d'uniformiser les pratiques et les conditions pour les familles lancéennes.

ÉVÉNEMENTS

Le Service des affaires sociales a obtenu un financement du Département de la cohésion sociale du canton de Genève dans le cadre de l'appel à projets pour la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU) du département. Ce sont ainsi deux grands projets qui ont pu être menés. Le premier dans le quartier des Palettes permettant le réaménagement de l'espace avec pour objectif l'amélioration de l'environnement, tant au niveau sécuritaire qu'au niveau de la cohésion sociale. Une démarche participative a permis d'identifier des problématiques et des besoins spécifiques des habitants, jeunes et moins jeunes. Le projet a pu voir le jour notamment grâce à une excellente collaboration avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), la maison de quartier Sous l'Étoile et un travail transversal avec les autres services de l'administration.

Un deuxième projet a débuté au Square Clair-Matin par une démarche participative auprès des habitant-es poursuivant les mêmes objectifs.

Par ailleurs, les deux groupes de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) œuvrant sur le territoire de Lancy ont été regroupés sous une seule et même entité, permettant une meilleure présence sur le territoire et favorisant ainsi les relations entre tous les groupes de population des différents quartiers de la commune.

SUBVENTIONS

___ ÉCOLES

Le service alloue un dédommagement destiné aux sorties scolaires des écoles primaires lancéennes en fonction des effectifs de chaque école. Il prévoit également une aide financière pour les courses d'école et camps scolaires des cycles d'orientation accueillant de jeunes Lancéen-nes. Sous certaines conditions, une subvention peut être allouée aux associations de parents d'élèves pour financer leurs activités. La Ville de Lancy participe financièrement au fonctionnement du groupement intercommunal de l'École Le-Sapay en partenariat avec Plan-les-Ouates.

___ COLONIES, CAMPS ET CENTRES AÉRÉS

Une subvention est accordée aux associations proposant des colonies, des camps ou des centres aérés sous certaines conditions et selon le nombre d'enfants de Lancy qu'ils accueillent.

___ PETITE ENFANCE

Une part importante des subventions est encore destinée aux structures d'accueil de la petite enfance. Cela concerne 5 crèches, 5 garderies et la structure de coordination de l'accueil familial de jour (AFJ Rhône Sud) soutenues par la Ville de Lancy.

FASe
Des séances régulières sont tenues avec les responsables de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et les actualités, et définir les budgets de fonctionnement. La Ville de Lancy subventionne 3 maisons de quartier, 2 terrains d'aventure ainsi que les TSHM (Travailleurs sociaux hors murs) répartis sur tout le territoire lancéen.

La convention concernant les locaux en gestion accompagnée (LGA) permet à des groupes de jeunes de s'approprier des locaux pour suivre leur projet personnel (musique, sport…).

SUBVENTIONS SOCIALES
En 2021, ce sont CHF 70 000.– qui ont été octroyés à une vingtaine d'associations, collaborant directement avec le Service des affaires sociales et du logement ou délivrant des prestations non fournies par ce dernier. Il s'agit notamment de la Fondation Partage qui nous fournit des produits alimentaires pour l'épicerie solidaire, l'association Refuge Genève-Dialogai, LAVI et Stop Suicide ainsi que d'autres œuvrant dans divers domaines.

DIVERS
Même avec de nombreuses incertitudes et adaptations, les manifestations habituellement soutenues financièrement par la Ville de Lancy ont pu avoir lieu en 2021, telles que Lancy Côté Sud, la Fête des 3 Marchés et Caroline fête son chemin. Les organisateur-trices sont ici chaleureusement remerciés pour leur flexibilité.

D'autres associations lancéennes (VIVA, La Virgule, Ludothèque, Club des aînés et les Intérêts du Grand et du Petit-Lancy) sont directement subventionnées par le service qui fait partie de leurs comités.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE
PERMANENCE SOCIALE
Deux demi-journées par semaine, une permanence sociale est ouverte à tous les Lancéen-nes ne bénéficiant pas encore d'un suivi social et qui souhaitent obtenir une aide administrative et/ou sociale. 310 nouvelles personnes se sont présentées et trente-huit ont sollicité un suivi individuel après coup suite à un passage quelques mois plus tôt en permanence sociale. C'est donc un total de 197 personnes qui ont débuté un suivi avec un-e assistant-e social-e. Au total, 599 personnes ont été suivies durant l'année, ce qui a représenté 1 645 entretiens. Le service a accordé une aide financière ponctuelle à 119 reprises.

PERMANENCE JURIDIQUE
Tenue par 3 avocates bénévoles les mardis soir sur rendez-vous, la permanence juridique a été sollicitée par 83 personnes. Cette prestation a été maintenue en s'adaptant aux conditions sanitaires.

PERMANENCE IMPÔTS
Entre février et mai, 207 personnes ont sollicité une consultation auprès de la fiduciaire mandatée pour remplir la déclaration d'impôts sous certaines conditions.

PERMANENCE LAMAL
Deux permanences se sont déroulées à la Maison de quartier du Plateau et à l'Espace Palettes. Leur fréquentation est restée faible. Une réorganisation de cette permanence est prévue sur les prochaines années.

PERMANENCE ÉCRIVAIN PUBLIC
La permanence s'est déroulée à distance par téléphone et/ou en visio-conférence jusqu'au mois de juin. 35 personnes ont bénéficié de cette prestation auprès des personnes domiciliées à Lancy et nécessitant une aide pour la rédaction de courriers administratifs pour un total de 41 rendez-vous.

GRATUITÉ D'OBSÈQUES
La gratuité d'obsèques a été accordée à 8 familles (défunt-es domicilié-es à Lancy au moment du décès) répondant à certains critères.

PRO JUVENTUTE
Une collaboration avec Pro Juventute permet de proposer gratuitement aux jeunes parents de recevoir, pendant une année, le mensuel d'information sur le développement de l'enfant. Parmi les 298 nouveaux parents lancéens, 35 familles ont répondu favorablement à cette offre.

LOGEMENTS D'URGENCE (ROUTE DU GRAND-LANCY 96)
Le Service des affaires sociales et du logement possède 4 logements d'urgence dont deux studios et 2 deux pièces. Des personnes ou des familles peuvent être hébergées en urgence pour une durée de 3 mois. En 2021, ces logements ont été occupés quasi en permanence. Le service a reçu 27 demandes de logement d'urgence de la part de partenaires professionnels ou via la permanence sociale. Il a été possible d'accueillir 12 personnes ou familles dans ces logements. À fin 2021, 8 situations ont pu, grâce à un suivi et à un accompagnement de notre service, retrouver une solution de logement plus adaptée ou pérenne, les 4 restantes ayant pu trouver une solution plus adaptée ou pérenne au 1er semestre 2022.

LOGEMENTS TEMPORAIRES (ROUTE DU GRAND-LANCY 98)
Le Service des affaires sociales et du logement possède 8 logements pour des séjours à court et moyen terme pour des personnes rencontrant une problématique de logement. Les séjours pouvant être d'une période d'une année renouvelable deux fois.

En 2021, 3 familles ont pu retrouver un logement pérenne adapté à leurs besoins au sein du parc immobilier de la Ville de Lancy. Ceci a permis également à 3 nouvelles familles de pouvoir intégrer ces logements temporaires le temps que leur situation se stabilise.

COMMUNAUTAIRE
ESPACE PALETTES
En raison de la pandémie, les locations ont été interrompues pendant une grande partie de l'année. À la reprise, malgré certaines mesures, les personnes ont souhaité continuer à louer des salles pour faire des fêtes.

La Fête des 3 marchés a eu lieu le samedi 18 septembre 2021 et a eu un grand succès. Le jubilé des 30 ans de la ludothèque a dû être reporté à octobre 2022.

En septembre, tous les cours et activités ont repris et ont perduré avec les mesures sanitaires en vigueur. 10 associations donnent des cours et activités au sein de l'Espace Palettes dont 2 nouvelles en 2021.

QUARTIER DE PONT-ROUGE
À défaut d'une séance de bienvenue, la population de Pont-Rouge nouvellement arrivée a été accueillie lors d'une visite du quartier au mois de mai. Il s'agissait d'un parcours à travers le quartier actuel et la partie encore en construction. Au total, 100 personnes habitant le quartier ou la commune sont venues découvrir sur deux après-midis ce nouveau quartier, ses lieux de rencontre et ses acteurs ressources. Parmi ceux-ci, citons l'Espace quartier qui est un local au pied des immeubles accueillant en semaine des permanences d'information et des activités tout public, et qui est mis à disposition de la population le week-end pour des fêtes privées.

Durant les vacances d'été, un groupe composé d'habitant-es s'est constitué pour mettre en place différentes activités conviviales et intergénérationnelles. Une grande fête de quartier réunissant 500 personnes est venue clôturer en beauté le programme d'animations estivales et a permis de démontrer que « ça bouge à Pont-Rouge ! ».

En automne s'est tenue la première assemblée de quartier de Pont-Rouge. Conçue comme une large consultation, cette assemblée visait à donner la parole aux habitant-es et aux commerçant-es sur leur vécu depuis leur installation, sur les éventuelles difficultés rencontrées et sur les propositions qu'ils auraient à formuler afin d'améliorer la vie de quartier. Une soixantaine de personnes a ainsi participé aux tables de discussions sur différentes thématiques. À la suite de cette assemblée, deux groupes de travail se sont constitués afin de mettre en place des projets répondant aux problèmes et demandes soulevés. Ces groupes d'habitants, réunissant à ce jour une trentaine de personnes, favorisent ainsi l'implication de ceux qui le souhaitent dans la vie et l'aménagement de leur quartier. Un site Internet dédié spécifiquement à Pont-Rouge permet quant à lui de se tenir informé des actualités et projets à venir.

CADEAUX AUX NONAGÉNAIRES
En fin d'année, 265 personnes de 90 ans et plus vivant à domicile ont reçu un panier composé de produits régionaux et artisanaux. Les collaborateurs-trices du Service des affaires sociales et du logement, accompagnés à plusieurs reprises par le Service de la police municipale, ont rencontré 59 aîné-es sur les 62 ayant fêté leurs 90 ans en 2021.

Ces rencontres très appréciées par nos deux services permettent, en plus de la possibilité d'évoquer les prestations existantes et de transmettre des messages de prévention, de vivre de jolis moments de partage et de discussions.

Cette année, les personnes âgées de 91 ans et plus se sont vu remettre leur cadeau par des jeunes en insertion sociale et professionnelle accompagnés par un travailleur social hors mur de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Quant aux 58 nonagénaires résidant dans les deux EMS de Lancy, ils ont reçu un bel arrangement floral d'une fleuriste lancéenne.

PERMANENCE PROCHES AIDANTS « À VOS CÔTÉS »
En collaboration avec l'association VIVA (Valoriser et Intégrer pour Vieillir Autrement) et le Service des affaires sociales et du logement, la Ville de Lancy a mis en place une permanence destinée aux proches aidants d'aîné·es proposant ainsi un conseil et un accompagnement par une assistante sociale du service et une psychologue.

Ces permanences gratuites ont débuté en décembre et ont permis de recevoir deux proches aidants.

VISITES À DOMICILE

11 nouveaux duos bénévoles/aîné-es à domicile ont été mis en place venant compléter les 24 déjà opérationnels notamment pour maintenir le lien social et limiter le risque d'isolement. En plus des contacts réguliers avec les bénévoles tout au long de l'année, trois rencontres en visioconférence et en présentiel regroupant les bénévoles s'engageant auprès d'aîné-es se sont déroulées afin d'échanger sur le vécu des aîné-es mais également d'accueillir des intervenant-es extérieur-es ; les prestations de l'IMAD, une étude menée par un sociologue et une chercheuse UNIGE sur le vécu des aîné-es durant le confinement ainsi que la présentation des deux IEPA de Lancy et le programme 1h par m². La journée annuelle d'information a été annulée en raison de la situation sanitaire.

PLAN CANICULE

Un courrier a été envoyé aux 2 300 aîné-es de plus de 75 ans afin de transmettre un message de prévention en cas de canicule et des recommandations de la Direction générale de la santé. De plus, des plans ont été envoyés afin d'encourager la découverte des parcs ou les promenades à Lancy mettant en avant les îlots de fraîcheur au bord d'une rivière ou sous les arbres. Il a également encouragé la deuxième édition de « Lancy en été » proposant de nombreuses activités destinées également aux seniors. Les concierges ainsi que la population lancéenne ont été incités à faire preuve de davantage de solidarité envers les plus fragiles lors de cette période toute particulière.

PLAN DE MOBILITÉ SENIORS

L'ATE Association transports et environnement a initié un Plan de mobilité seniors pour la Ville de Lancy, sous l'impulsion des autorités communales. Cette démarche, qui se veut participative, a pour objectif d'adapter l'espace public pour favoriser la sécurité, l'autonomie et la mobilité des seniors. Les quartiers lancéens concernés par ce plan sont ceux des Grandes Communes, de la Caroline, des Mouilles, des Marbriers et de Tivoli. Ce projet, qui est réalisé à travers une démarche participative incluant une enquête auprès des quelque 1 500 seniors habitant ces quartiers et deux groupes de discussions (focus groups) réunissant 20 aîné-es, a été développé en étroite collaboration avec les différents services de la Ville de Lancy et les associations locales. Des actions de sensibilisation ont été proposées ; un cours « être et rester mobile » permettant à une quinzaine de participants de rencontrer des professionnels abordant des trucs et astuces utiles pour se déplacer facilement et en sécurité sur le réseau des TPG et du Léman Express mais également de découvrir la nouvelle gare Lancy-Pont-Rouge. Il a également été proposé aux habitant-es de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) des Marbriers de tester un triporteur conduit par un collaborateur.

PORTES OUVERTES CAL

La deuxième édition des portes ouvertes de Contact aîné-es Lancy (CAL) s'est tenue malgré la situation sanitaire et a permis de réunir 150 personnes en âge AVS dont 69 au Grand-Lancy et 81 au Petit-Lancy. Les seniors ont ainsi pu découvrir des activités et des prestations grâce aux associations et services communaux qui ont tenu 18 stands au Grand-Lancy et 20 stands au Petit-Lancy. De plus, 5 animations et une conférence ont eu lieu au Grand-Lancy en complément des 6 animations organisées au Petit-Lancy.

Compte tenu des restrictions sanitaires, 19 tests antigéniques ont été effectués à la salle communale du Petit-Lancy permettant ainsi à toute personne d'accéder à cette prestation. Lors de cet événement, la nouvelle édition de la brochure CAL, répertoriant les nombreuses activités pour seniors à Lancy, a été distribuée.

COIN GOURMAND DES AÎNÉ-ES

En raison des fermetures des restaurants et des mesures sanitaires, les rendez-vous avec les aîné-es autour d'un repas préparé et servi par des bénévoles n'ont pu avoir lieu qu'à partir de l'automne sur présentation du certificat COVID. Ainsi, deux lundis par mois, en alternance au Petit- et au Grand-Lancy, la quinzaine de bénévoles a préparé six repas savoureux repas dont trois au Petit-Lancy et deux au Grand-Lancy. Ces savoureux repas à l'attention des personnes retraitées ou seules ont réuni 223 participant-es sur le 6 repas, nombre restreint afin de respecter les mesures sanitaires. Les aîné-es sont invitées à s'inscrire au minimum une semaine avant et le repas leur coûte 10 francs (entrée, plat, dessert et boissons compris). Grâce au minibus à disposition, les personnes à mobilité réduite peuvent également y participer. À chaque rendez-vous, une animation a été mise sur pied : un loto organisé par Contact Jeunes, Lancy d'Autrefois à l'occasion d'une raclette, un musicien pour des airs d'antan, une classe d'école primaire pour les chants de l'Escalade, la soupe préparée dans un chaudron au feu de bois, des conteuses pour Noël.

Afin de garder le lien avec les aîné-es participant habituellement aux Coins Gourmands, les bénévoles se sont mobilisé-es pour rester en contact à travers un petit cadeau. Ainsi, à Pâques, un œuf a été apporté à chaque aîné et, avant l'été, des madeleines cuisinées maison et une plante d'intérieur, offerte par le Service de l'environnement et du développement durable, ont été personnellement livrées. Une chaîne téléphonique a également été mise en place au printemps pour prendre des nouvelles de chaque aîné et identifier leurs éventuels besoins spécifiques, par exemple en termes de soutien administratif ou de présence bénévole.

LANCY EN ÉTÉ

Suite au franc succès rencontré par la première édition de Lancy en été, la Ville de Lancy et ses partenaires ont décidé de poursuivre ces animations durant la saison estivale 2021.

Grâce à un groupe de pilotage composé de services communaux, d'associations et d'institutions, un programme complet a pu être édité et envoyé à tous les ménages de la commune. Une page internet était également dédiée à cette programmation. Au total, 39 activités ont pu être réalisées de juillet à septembre.

ATELIERS DE CUISINE

Ces ateliers sont des lieux d'apprentissage et d'échanges permettant de lutter contre l'isolement social et constituent un vecteur d'intégration favorisant la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Les ateliers de cuisine ont lieu une fois par mois et le repas est cuisiné par les participants et dégusté ensemble, les menus économiques de saison privilégiant les produits locaux sont proposés par les participant-es. En 2021, les mesures sanitaires exigeant la distanciation et le port du masque n'ont permis d'organiser qu'un seul atelier de cuisine en octobre pour 12 participant-es. Il n'a pas semblé pertinent de poursuivre cette activité dès la mise en vigueur de l'obligation du certificat COVID en novembre.

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Au cours des 49 après-midis de distribution, 70 familles ont été servies en moyenne par semaine, soit 5 618 adultes et 6 334 enfants sur l'année. Sur les 251 familles, dont 196 nouvelles qui ont fréquenté l'Épicerie, 143 ont été envoyées par l'Hospice général, 100 par le Service des affaires sociales et du logement de Lancy, 6 par le Service de protection de l'adulte et 2 par Caritas Genève. L'Epicerie solidaire fonctionne grâce à l'engagement hebdomadaire d'une quinzaine de bénévoles qui gèrent le transport, la mise en place des denrées et la distribution. Une attention est portée aux familles à l'occasion de Pâques et avant les vacances scolaires et, en 2021, une fête de Noël avec animations, Père Noël et cadeaux pour chaque enfant a été organisée conjointement avec Serbeco (qui a entièrement financé la manifestation). Afin de respecter les mesures sanitaires, l'Épicerie solidaire a dû déménager dans des locaux plus grands et a ainsi déménagé cinq fois durant l'année.

BÉNÉVOLAT

50 nouvelles personnes bénévoles ont été insérées dans notre liste de diffusion pour être informées des besoins en bénévolat sur la Commune autant ponctuellement que régulièrement, dont 33 à travers le formulaire en ligne disponible sur le site lancy.ch.

37 personnes ont désiré avoir un entretien pour discuter de leur projet de bénévolat et démarrer une activité régulière, dont 5 pour la gestion de cabines à livres, projet développé en collaboration avec l'unité du Développement durable.

12 bénévoles déjà intégrés ont désiré revoir leur projet de bénévolat, soit pour changer d'activité, soit pour démarrer une nouvelle mission. À cause de la pandémie, les associations lancéennes ont formulé très peu de demandes de bénévoles pour des événements. Cependant, la coordination du bénévolat a tout de même collaboré avec le festival Mai au Parc et le cross scolaire des écoles du Petit-Lancy. Elle a en outre organisé deux stands durant les deux récoltes du Samedi du Partage en juin et en novembre. La liste actuelle des bénévoles disponibles pour des événements recèle plus de 400 adresses e-mail.

Un bénévole a répondu à nombreuses demandes de dépannage en lien avec l'utilisation de matériel informatique ou la téléphonie et douze nouveaux bénéficiaires ont fait appel à ce service en 2021, souvent des personnes aînées ce qui permet également d'évaluer d'autres besoins. Treize nouvelles demandes d'aînés nous ont également été adressées, allant de visites à domicile à une aide pour les courses, les transports ou autre.

Une bénévole a accompagné 5 personnes pour remplir leur déclaration d'impôts.

Deux nouveaux bénévoles ont complété l'équipe des 6 bénévoles collaborant avec Contact Emploi Jeunes. Trois bénévoles ont été actifs aux cuisines scolaires, une bénévole pour les transports des aînés, deux bénévoles ont poursuivi leur travail au sein de deux crèches et deux bénévoles ont effectué un stage au sein de l'unité du développement durable.

Le travail de réseau et la participation aux discussions pour la promotion du bénévolat au niveau genevois de la coordination du bénévolat permet de faciliter la recherche de bénévoles et d'échanger sur les bonnes pratiques de la gestion des bénévoles.

Ainsi, en 2021, 60 personnes bénévoles sont restées actives au sein du Service des affaires sociales et du logement.

APPUI AUX FAMILLES

Suite aux nouvelles prestations qui avaient été proposées durant le semi-confinement auprès des familles pour accompagner l'école à la maison et les devoirs, 16 demandes ont été formulées par des familles souvent dans la précarité et non francophones. Ainsi, nous avons mis en place des duos répondant aux besoins dans le domaine des devoirs, de moments de conversation française ou d'une aide pour garder les enfants, en répondant aux nouvelles demandes et également en poursuivant les duos mis en place durant la pandémie. Ainsi, 18 duos étaient en place en 2021. Les duos sont aussi l'occasion pour les familles de connaître une personne habitant la commune : des relations d'amitié et des activités en dehors des cours se développent, favorisant la connaissance d'autres cultures et l'intégration.

TROC SOCIAL

Plusieurs duos d'habitant-es se sont retrouvés pour un partage de compétences, principalement sur l'apprentissage d'une langue.

BIENTÔT À L'ÉCOLE

Le programme « Bientôt à l'école ! » permet aux familles qui en expriment le besoin de se préparer activement à leur première rentrée scolaire. Ainsi, de mi-mai à fin juin, à raison d'une matinée par semaine, les familles lancéennes dont les enfants fréquenteront les établissements scolaires de Tivoli, Petit-Lancy, Morgines, La Caroline, Cérésole, Palettes et Bachet, et Le-Sapay participent au programme.

Les parents ont la possibilité, dans le cadre de groupes de discussion, de rencontrer les intervenants du monde scolaire parmi lesquels les directions d'établissements, des membres du corps enseignant, du groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, des infirmeries scolaires et des services d'éducation en milieu scolaire.

Les enfants ont quant à eux la possibilité de travailler sur les compétences nécessaires à la vie de groupe et à la vie scolaire telles que colorier, découper, coller, s'habiller, ranger, choisir une activité, demander de l'aide entre autres. En 2021, nous avons limité le nombre à 10 familles dans chacun des trois lieux (établissements Palettes, Petit-Lancy, Le-Sapay) pour le bon déroulement du programme en tenant compte des restrictions et mesures prises par le Conseil fédéral.

LA MAISON EN COULEURS

L'espace d'accueil enfants-parents à la Maison de quartier du Plateau, gratuit et anonyme, est ouvert tout particulièrement pour les enfants qui ne vont pas encore à l'école (0-4 ans), accompagnés d'un parent, d'un grand-parent, d'un membre de la famille, d'un-e accueillant-e familial-e ou de toute autre personne chargée de leur éducation. De février à septembre, la Maison en couleurs était fermée. Cet état de fait est dû principalement à l'impossibilité de faire respecter les restrictions mises en place dans le cadre des lieux d'accueil préscolaire. Nous avons pu rouvrir la Maison en couleurs en septembre et proposer à nouveau un accueil.

Dès novembre, les mardis de 9h à 11h, la Maison en couleurs a ouvert ses portes à la Ludothèque de Lancy et les vendredis de 9h à 11h à la Maison de quartier du Plateau. L'objectif était bien évidemment de proposer la prestation et de couvrir les deux territoires de la Ville.

Sur l'année 2021, 37 demi-journées d'ouverture ont pu être faites à la Maison de quartier du Plateau et 7 demi-journées à la Ludothèque de Lancy.

Dans le cadre des ouvertures à la Maison de quartier du Plateau, 38 adultes différents dont 7 accueillantes familiales de jour et 58 enfants différents sont venus fréquenter le lieu. Ce public est venu entre 1 à 12 fois à la Maison de quartier du Plateau.

Dans le cadre des ouvertures à la ludothèque de Lancy, 28 adultes différents dont 8 accueillantes familiales et 38 enfants différents sont également venus fréquenter le lieu. Ce public est venu entre 1 et 4 fois à la ludothèque de Lancy.

COURS DE FRANÇAIS & INTÉGRATION

Des cours de français sont proposés, en collaboration avec l'Université Ouvrière de Genève, à l'Espace Palettes et à la Maison de quartier du Plateau. 26 volontaires ont pu parfaire leur apprentissage de la langue française tout en créant des liens en faisant la connaissance d'autres personnes habitant la commune et participant à cette activité.

PLATEFORME DES CONCIERGES LANCÉEN-NES

En mai 2021, le Service des affaires sociales et du logement a mis en place une soirée de lancement de la plateforme des concierges dont le but était de relancer la dynamique entamée en 2019 et lui donner une nouvelle impulsion.

Le service a proposé la mise en place d'ateliers de sensibilisation ainsi que d'un espace de parole. Les ateliers de sensibilisation ont couvert les thématiques du rôle et de l'image du concierge, de la gestion de conflit, de la communication non violente, la communication interculturelle notamment. L'espace de parole nous a permis d'aborder trois thématiques centrales de leur activité à savoir la sécurité et la lutte contre les incivilités, la collaboration avec les services communaux, la communication avec les locataires. Un groupe d'une dizaine de concierges a participé tant aux ateliers de sensibilisation qu'aux espaces de parole.

CHAPITEAUX ENCHANTÉS

Au travers des chapiteaux enchantés, la Ville de Lancy a proposé en matinée, pendant la semaine du 25 au 29 août, au Parc Navazza-Oltramare, des activités culturelles de découvertes et de jeux pour les familles lancéennes.

Les familles présentes tout au long de la semaine ont eu la possibilité de participer à des activités variées telles que des contes musicaux, des concerts de berceuses, des activités de psychomotricité, des ateliers marionnettes et des animations autour des livres et des instruments de musique.

Nous avons accueilli un peu moins de 1 700 personnes sur la totalité du projet.

TROIS CONTRATS DE QUARTIER À LANCY

Le contrat de quartier Palettes-Bachet a finalement réalisé son assemblée annuelle en mai après l'annulation de l'édition antérieure en raison de la pandémie. Les porteur-euses de projet ont ainsi pu présenter leurs réalisations de l'année précédente à la population du quartier. Suite à la démission du président du contrat de quartier après 10 ans d'engagement, deux co-présidentes ont été élues. En 2021, une fête portée par une association brésilienne a été organisée et deux « gros » projets d'embellissement du quartier ont été lancés.

À la Chapelle, 6 projets ont été réalisés, qui révèlent la diversité des actions pouvant être menées dans ce cadre : des panneaux d'affichage dans les allées d'immeuble, des ateliers zéro déchet en ligne et en « présentiel », un tournoi de pétanque, un festival de musique, des animations estivales pour les familles et un appui logistique à la confection de crêpes pour les événements du quartier. Le contrat de quartier la Chapelle a clôturé ses travaux à la fin de l'année afin de laisser la place au contrat de quartier intercommunal la Chapelle-les Sciers mené en partenariat avec la commune de Plan-les-Ouates. Trois projets sont encore en réalisation sur cette phase de transition et se termineront en 2022 : un poulailler communautaire ; la deuxième phase des ateliers zéro déchet et la création collective d'une œuvre musicale.

En octobre, le contrat de quartier les Mouilles-la Caroline a été lancé à la villa Tacchini. Le troisième dispositif du genre a démarré au Petit-Lancy avec un Comité de pilotage composé d'une dizaine de personnes professionnelles ou habitant dans le périmètre ainsi que de M. Huseyin Temel, conseiller municipal et de Mme Salima Moyard, représentant le Conseil administratif. Les premiers projets devraient être réalisés en 2022.

PETITE ENFANCE

PROJET DE MUNICIPALISATION

Lors de sa séance du 25 mars, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une municipalisation intégrative des crèches et des garderies. Dans la continuité de la réflexion amorcée en août 2020 en présence des directions et comités des crèches, garderies et structure de coordination de l'accueil familial de jour, des groupes de travail ont été mis en place dans le but de préparer la municipalisation.

- Une réflexion avec les comités dans le but de repenser la place des parents une fois que les structures sont municipalisées.
- Un travail avec les syndicats afin de convenir des conditions de travail des collaborateurs et collaboratrices de la petite enfance.
- Des groupes de travail réguliers avec les structures d'accueil permettant de construire le futur modèle de gouvernance des crèches et garderies. Les rencontres ont permis l'élaboration d'un règlement commun et de la première politique publique de la petite enfance à Lancy.

Lors de sa séance du 16 décembre, le Conseil municipal a voté le budget 2022, permettant la mise en œuvre de la municipalisation, impliquant la création d'un service de la petite enfance.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

En 2021, la Ville de Lancy a collaboré avec trois types de structures préscolaires :

- les structures à prestations élargies sont composées de la crèche Chante-Joie, l'espace de vie enfantine Clair-Matin, l'espace de vie enfantine du Plateau, la crèche Couleurs du Monde et la crèche Pont-Rouge pour un total de 422 places, soit 568 enfants accueillis ;
- les garderies Caroll, Plateau, Petit-Prince, de l'Étoile et le Jardin des Tout-Petits, dites structures à prestations restreintes, sont au nombre de cinq et totalisent 105 places, soit 245 enfants accueillis ;
- l'accueil familial de jour (AFJ) : l'AFJ Genève Sud-Ouest (Grand-Lancy, jusqu'en juillet 2021) et l'AFJ Rhône-Sud (Petit-Lancy ; Grand-Lancy dès août 2021). Dès la rentrée scolaire, le groupement intercommunal pour l'accueil familial de jour Rhône-Sud, regroupe 30 accueillantes familiales lancéennes et

environ 85 places équivalents plein temps, soit 170 enfants accueillis.

La subvention pour la petite enfance s'élève en 2021 à 18 millions.

Le taux d'offre en 2021 s'élève à 26,1 % pour les prestations élargies, 6,5 % pour les prestations restreintes, 5,2 % pour l'accueil familial de jour.

ÉCOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

À la rentrée scolaire 2021, la neuvième école de Lancy au Plateau a ouvert ses portes à quelque 300 nouveaux élèves et offert un grand espace dédié à la fondation Clair-Bois. Le Service des affaires sociales et du logement coordonne et gère l'ensemble des restaurants scolaires. Une réflexion constante a lieu entre les différents partenaires pour anticiper au mieux les besoins en infrastructures scolaires, appuyés notamment par les chiffres délivrés par le SRED. Bien que l'affectation des élèves dans les différentes écoles primaires soit du ressort du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), la mise à disposition et l'entretien des bâtiments scolaires primaires est de la responsabilité de la Ville de Lancy.

Une aide financière pour le paiement des factures de restaurants ou camps scolaires peut être sollicitée. 230 rabais ont été accordés pour les restaurants scolaires.

EFFECTIFS

	20-21		21-22	
ÉCOLES	**ÉLÈVES**	**CLASSES**	**ÉLÈVES**	**CLASSES**
Bachet	129	9	124	8
En Sauvy	534	26	535	26
Palettes	493	32	481	27
Caroline	330	17	320	17
Cérésole	163	8	160	8
Morgines	99	5	95	5
Petit-Lancy	462	22	386	20
Tivoli	403	20	184	9
Plateau*	–	–	303	15
Le-Sapay**	496	25	612	31
CLASSES « SPÉCIALISÉES »				
Caroline	24	3	24	3
En-Sauvy	16	2	18	1
Palettes	26	3	26	3
TOTAL	**3 175**	**172**	**2 656**	**173**

Moyenne de 19 élèves par classe.
* École du Plateau : Nouvelle école rentrée scolaire 2021-2022 (août 2022)
**École intercommunale qui accueille des élèves de Lancy et de Plan-les-Ouates

RÉPARTITION DES CLASSES

(1P à 4P : Degré élémentaire 5P à 8P : Degré moyen)

DEGRÉS	1P À 4P		5P À 8P	
ANNÉE	**20-21**	**21-22**	**20-21**	**21-22**
Bachet	9	8	–	–
En Sauvy	14	14	12	12
Palettes	10	10	22	17
Caroline	7	7	10	10
Cérésole	4	4	4	4
Morgines	5	5	–	–
Pt-Lancy	14	10	8	10
Plateau	–	8	–	7
Tivoli	9	5	11	4
Le-Sapay	16	18	9	13
TOTAL	**88**	**89**	**76**	**77**

LES CLASSES D'ACCUEIL		
Palettes	1 classe	10 élèves
Petit-Lancy	2 classes	13 élèves

Ces classes accueillent à mi-temps des élèves non francophones déjà intégrés dans une classe de niveau 3P à 8P. Cet enseignement permet l'apprentissage de la langue française et prépare les élèves à intégrer le cursus scolaire genevois à plein temps.

Activités du parascolaire :
Les activités parascolaires dépendent du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), dont la Commune de Lancy est membre. Les restaurants scolaires ainsi que les activités surveillées sont gérés par le GIAP.

Ci-dessous, le nombre de repas servis dans les restaurants scolaires de la commune :

RESTAURANTS SCOLAIRES	20-21	21-22
Bachet	10 848	11 100
En-Sauvy	43 961	44 400
Palettes	33 183	33 337
Caroline/Morgines	29 580	29 600
Cérésole	13 549	13 320
Petit-Lancy	33 896	35 520
Tivoli	32 505	27 232
TOTAL*	**197 522**	**194 509**

École Le-Sapay : le restaurant scolaire est géré par la Ville de Plan-les-Ouates.
* Une baisse de fréquentation liée à la pandémie (COVID-19).

INSERTION

PERMANENCE EMPLOI – AIDE

Depuis le début de l'année 2021, la permanence emploi – Aide n'est plus intercommunale pour tout le canton de Genève mais reçoit seulement les personnes habitant les communes de Lancy et de Plan-les-ouates, afin de répondre aux nombreuses demandes et de gagner en qualité pendant les moments d'entretien individuel. De plus, elle a rejoint de façon permanente les locaux de Contact Emploi Jeunes à la route du Grand-Lancy 98.

Accueils et suivis : la permanence emploi – Aide a reçu 189 personnes, dont 128 pour une première visite, pour un total de 480 entretiens physiques ou à distance par téléphone ou visioconférence. 88 % des demandes concernaient une aide à la rédaction d'un dossier de candidature et à la recherche d'un emploi via les plateformes Internet. Concernant les autres demandes, il s'agit de questions sur l'assurance chômage et la rédaction de recours suite à une décision de l'Office cantonal de l'emploi (OCE), d'informations sur des possibilités de réorientation et de formation, des questions sur le droit du travail, des préparations à un entretien d'embauche ou encore de la formation individuelle et du soutien pour les démarches informatiques liées aux plateformes de l'OCE et aux postulations en ligne.

Programme « Employabilité » : dans le cadre du programme d'employabilité mené en partenariat avec le Bureau d'Intégration des Etrangers (BIE), l'Office pour l'Orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et le Centre d'expertise en bilans de compétences de Genève (CEBIG), la Permanence emploi – Aide a inscrit 10 personnes à un séminaire de positionnement professionnel pour un soutien à la recherche de formation ou d'emploi. Suite au bilan de restitution qui a lieu à la fin du séminaire, ces personnes ont bénéficié d'un suivi rapproché pour investiguer les pistes d'emploi ou de formation pouvant être mises en place avec les partenaires du programme, de l'Hospice général ou des pôles de l'action sociale des communes de Lancy et Plan-les-Ouates.

CONTACT EMPLOI JEUNES (CEJ)

Accueils et suivis : malgré la pandémie, 83 nouveaux jeunes ont été accueillis cette année. 140 Lancéens âgés de 15 à 25 ans ont bénéficié d'un suivi et ont pu vivre d'enrichissantes expériences grâce aux nombreuses mises en activité et prestations proposées. Prestations de conseil, d'information et d'orientation sur les métiers et filière de formation, démarches périphériques ayant un impact sur le projet socioprofessionnel du jeune (collaborations médico-sociales et financières), partenariat et démarchage des entreprises ou encore ateliers en lien avec l'insertion professionnelle.

Permanence CEJ : 141 rendez-vous ont été effectués en permanence pour des constitutions de dossiers de candidature et pour la postulation à des places d'apprentissages, de stages et d'emplois.

8 bénévoles en soutien : certains jeunes ont bénéficié de remises à niveau scolaire (français, mathématiques et anglais) et d'autres ont été coachés dans le cadre de simulations d'entretiens d'embauche par des enseignants bénévoles et spécialistes du domaine des Ressources Humaines.

Mandats (jobs insertion) : 1 782,5 heures de mandats ont été effectuées pour différents services de la commune et associations lancéennes.

Stages d'observation et d'expérimentation : 13 conventions de stages d'observation, 41 contrats de stages d'expérimentation ont été établis, ce qui représente 257 semaines de stages.

Emplois d'insertion : 79 contrats d'emploi d'insertion ont été établis au total.

Projet de rénovation de l'immeuble Étoile Palettes : dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle de grande envergure dans le quartier des Palettes, en collaboration avec l'entreprise HALTER S.A. et la régie du Rhône, 26 contrats d'emploi d'insertion ont été établis pour contribuer à la rénovation d'un immeuble du quartier.

Projet d'aménagement des espaces extérieurs aux Palettes : en collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et le Service de l'environnement et du développement durable (SEDD), 16 contrats d'emploi d'insertion ont été établis pour aider à la construction d'un espace de sport en plein air dit « Workout ».

Projet de peinture d'une villa : toujours en collaboration avec la FASe, 3 contrats ont été établis dans le but de participer aux travaux de peinture pour la rénovation d'une villa accueillant les enfants scolarisés à l'Ecole En-Sauvy et inscrits au parascolaire.

Restaurants scolaires : 16 contrats ont été établis en tant qu'aide de cuisine.

Épicerie solidaire : 6 contrats ont été établis en tant qu'aide manutentionnaire.

Secrétariat du Service des affaires sociales et du logement : 2 contrats ont été établis.

Allo Triporteur : 10 contrats ont été établis ; projet en collaboration avec le SEDD.

Salaires : Tous ces mandats, stages et emplois à la charge de CEJ en déduisant les montants refacturés se montent à CHF 365 185,65 pour l'année 2021.

Appartements-relais : Durant l'année, 6 jeunes, dont la problématique de logement pouvait mettre en péril leur formation, ont été logés dans les 6 appartements-relais gérés par la structure.

Tea-room restaurant « Le temps d'un arrêt » : Lieu de rencontre et de formation, « Le temps d'un arrêt » a accueilli 17 jeunes, ce qui représente 27 contrats et 151 semaines de stages. L'équipe de CEJ a également la charge d'un stagiaire cuisinier maître socioprofessionnel en étude à l'ARPIH, dont la formation de 3 ans se terminera en juin prochain.
Le ralentissement de rythme lié à la situation sanitaire a permis de mener à bien des réflexions sur de nouvelles prestations à proposer aux jeunes dans le cadre de leur stage en cuisine ou au service et de mettre en place de nouveaux ateliers et outils pédagogiques. Malgré la pandémie, le restaurant a poursuivi son activité, d'abord sous la forme « à emporter » jusqu'à fin avril, puis a ouvert au public avec l'introduction du passe sanitaire jusqu'en fin d'année. Le chiffre d'affaires journalier moyen a presque été maintenu (- 3 %). Les activités externes (service traiteur) sont cependant restées modestes.
Attentif aux liens existant entre l'alimentation, l'écologie et le réchauffement climatique, le tea-room poursuit ses actions visant à réduire les déchets (objectif Zéro déchet) et privilégie les circuits courts d'approvisionnement.

Formations qualifiantes et emplois : 14 jeunes ont commencé une formation initiale (CFC ou AFP), 1 jeune a débuté une maturité professionnelle, 2 autres jeunes ont commencé la maturité spécialisée, 4 sont retournés à l'école (ECGA, HEG, formation privée, etc.) et 9 autres ont trouvé un emploi.

LOGEMENT

DEMANDES DE LOGEMENT

Comparativement à l'année 2020, nous relevons que si le nombre de demandes réceptionnées reste stable, le flux reste constant. Ainsi, en 2021, nous avons reçu 945 demandes de logement, ce qui représente une moyenne mensuelle sur l'année de 79 dossiers. À titre indicatif, nous avons reçu 122 demandes pour le seul mois de février. Dans le détail, nous comptabilisons 807 demandes initiales (dont 48 IEPA), 96 renouvellements et 42 mises à jour.

Au 31.12.2021, nous avons pu procéder à l'enregistrement de 466 demandes. L'écart entre les demandes réceptionnées de celles enregistrées s'explique notamment par le fait qu'un nombre important de dossiers n'ont pas pu être enregistrés au motif qu'ils étaient incomplets. Enfin, notre base de données au 31.12.2021 comptabilisait 301 dossiers enregistrés.

ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS

En 2021, nous totalisons 89 logements attribués. 44 logements vacants du parc immobilier de la Ville de Lancy ont fait l'objet d'une procédure d'attribution, dont 5 pour l'IEPA des Palettes. Pour le compte de la FCIL, nous avons effectué 45 procédures d'attributions, parmi lesquelles 17 pour le nouvel immeuble L13 au chemin de l'Adret, 12 pour l'IEPA des Marbriers et 16 pour le reste du parc immobilier.

À titre indicatif, les 89 procédures d'attribution ont nécessité l'élaboration de 846 fiches de calculs positives pour la sélection des dossiers éligibles.

Le pôle du logement a également traité 1 258 appels durant les permanences téléphoniques pour répondre aux questions des demandeurs. Par ailleurs, l'année 2021 a également été marquée par la poursuite des travaux préparatoires en vue de la mise en place d'un logiciel pour le traitement des demandes de logement et des attributions. Une directive en lien a également été rédigée en concertation avec la FCIL.

Photo : Alain Grosclaude

SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI
CHEFFE DE SERVICE : MYRIAM BOUSSINA
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 15
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 12.45

En ce qui concerne la culture, le service gère trois pôles : la bibliothèque de lecture publique ; les centres d'art et la promotion culturelle. Le service a aussi la charge de la communication et répond aux besoins en communication de tous les services communaux. Enfin, la troisième responsabilité du service est de gérer la promotion économique.

EN 2021

333 ADULTES ET 242 ENFANTS SE SONT INSCRITS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (SOIT UN TOTAL DE 11 554 ADULTES ET 3 618 ENFANTS INSCRITS ET UNE AUGMENTATION DE 14 %). TOUTES SECTIONS CONFONDUES, 95 739 PRÊTS DE DOCUMENTS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS.

LA PREMIÈRE EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN ORGANISÉE À LA VILLA BERNASCONI À L'ISSUE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET CONSACRÉE À L'ARTISTE GENEVOISE VANESSA BILLY A ATTIRÉ PRÈS DE 1 200 PERSONNES, ENTRE SEPTEMBRE ET NOVEMBRE.

6 PROJETS DE CRÉATION ONT ÉTÉ SOUTENUS PAR LA VILLE DE LANCY ET LES ARTISTES OU COMPAGNIES CONCERNÉS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS À LA DÉPENDANCES POUR DES RÉSIDENCES ARTISTIQUES DE PLUSIEURS SEMAINES.

ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE, 923 000 PAGES DU SITE WWW.LANCY.CH ONT ÉTÉ CONSULTÉES (+ 16 % PAR RAPPORT À 2020) PAR 330 000 UTILISATEURS (+ 23 %).

LA COMMUNE COMPTAIT PLUS DE 2 000 ENTREPRISES ACTIVES SUR SON TERRITOIRE, DE CELLES EN RAISON INDIVIDUELLE AUX MULTINATIONALES EN PASSANT PAR LES PME.

Photo : Nicolas Dupraz

BIBLIOTHÈQUE

___ ACTUALITÉ

Il faut relever que malgré la situation sanitaire liée au COVID-19, la bibliothèque est restée ouverte au public selon les décisions en vigueur, soit de janvier à avril avec une jauge restreinte et, depuis mi-septembre, sur présentation d'un passe COVID.

Pour pallier cet accès limitatif de nos collections, le service de « commande et collecte » a été proposé en parallèle à nos lecteur-trices afin que tout un chacun puisse avoir accès à nos fonds. La bibliothèque a continué à proposer une possibilité d'inscription à distance via son site afin de permettre aux lecteur-trices de pouvoir accéder aux e-books et à la presse numérique en ligne.

Toute l'année, la bibliothèque a maintenu son service de prêt à domicile ainsi que l'assistance informatique personnalisée par téléphone, mails, ou rendez-vous à la bibliothèque.

___ ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Malgré les nombreuses restrictions sanitaires, 46 animations pour tous les âges ont pu être maintenues. Parmi elles, citons les différents clubs de lecture pour tous les âges, la rencontre avec les auteurs Christine Pompéï, Marc Voltenauer, Julie Hausler, une plongée dans le monde des dinosaures, des ateliers créatifs, des lectures pour les enfants, un atelier d'écriture, un concours estival de lecture, un atelier de dessin de manga, des paquets surprise pour Noël.

Ces animations ont rencontré un grand succès en affichant complet. Elles ont attiré un public venu nombreux puisque 618 personnes, tous âges confondus, y ont participé malgré les jauges restreintes.

___ FRÉQUENTATION ET INSCRIPTIONS

- La bibliothèque compte, au 31 décembre, 11 554 adultes et 3 618 enfants inscrits. Parmi les usager-ères, 58 % des lecteur-trices sont lancéen-nes, les autres se répartissent entre Onex (19 %), Plan-les-Ouates (5 %), Bernex (5 %), Confignon (3 %), Perly-France voisine (1 %) et d'autres communes (9 %).
- En 2021, 333 adultes et 242 enfants se sont inscrits à la bibliothèque, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente.
- Les lecteur-trices actif-ves en 2021 sont au nombre 2 472, soit 1 410 adultes et 1 062 enfants. La répartition homme-femme est de 484 garçons pour 579 filles chez les enfants. Chez les adultes, ce sont également les lectrices qui fréquentent le plus la bibliothèque, avec 1 002 lectrices pour 396 lecteurs.

En dehors des heures d'ouverture au public, la bibliothèque a pu accueillir, malgré l'actualité sanitaire, 58 visites de classes et de crèches pour des moments privilégiés et personnalisés d'accueil et de découverte des livres. Animations et visites confondues, on totalise une moyenne de 9 rendez-vous de médiation culturelle par mois.

___ PRÊTS

Les ouvrages plébiscités par les adultes sont les romans (58 %) et les documentaires (15 %).Pour le secteur jeunesse, ce sont les bandes dessinées et mangas (39 %) ainsi que les albums (32 %) qui rencontrent le plus grand succès.

Il faut relever une hausse des prêts annuels de 37 % par rapport à l'année précédente avec, pour rappel, une fermeture d'une durée de trois mois de la bibliothèque en 2020, liée au COVID. Si l'on compare avec 2019, année avant la pandémie, l'augmentation des prêts est de 6 %.

Toutes sections confondues, 95 739 prêts ont été enregistrés, dont 61 358 prêts à la population de Lancy.

CENTRES D'ART

___ UNE VILLA BERNASCONI AUGMENTÉE

Les travaux de rénovation de la Villa Bernasconi ont concerné, outre le doublage des fenêtres et la rénovation de la véranda, une extension en sous-sol d'environ 100 m² et un dépôt-atelier nécessaire aux activités du lieu. Depuis juin 2021, le centre d'art affiche sa couleur pourpre ravivée et est prêt à accueillir à nouveau sa programmation. La première exposition qui s'y est déroulée a été consacrée à l'artiste genevoise résidant à Zurich, Vanessa Billy et a été organisée en partenariat avec le Centre d'art Pasquart à Bienne. Quelque 1 200 personnes, classes comprises, sont venues voir les œuvres de cette artiste qui travaille autour du thème de l'humain, de la matière, de l'énergie et de l'écologie.

___ HOUSE MUSIC À LA VILLA

Le dernier week-end de novembre, la Villa Bernasconi vide s'est transformée en un énorme dispositif musical grâce au collectif de musiciens EKLEKTO, sous l'égide d'Alexandre Babel, qui a orchestré cet événement. La scénographie – des gélatines de couleur sur toutes les fenêtres et les néons – était l'œuvre de Florian Bach. Les spectateurs et spectatrices ont pu réserver à des horaires précis et étaient réunis en groupe de 5 à 6 personnes maximum. Un guide les conduisait dans les différentes pièces où les musiciens jouaient. Réglé comme une horloge, ce concert jouait sur les différents

espaces, mêlant harmonieusement les compositions des percussionnistes les plus en vue du moment.

___ ET DANS LE PARC BERNASCONI

Achetée en 2021, la sculpture d'Aurélien Gamboni, *Le tiret d'après Alice Rivaz* a été placée juste au-dessus de l'ancien potager du Parc Bernasconi. Sa forme est inspirée de ce petit trait en bronze que l'on trouve sur les tombes entre les dates de naissance et de mort et que l'écrivaine suisse Alice Rivaz évoque à plusieurs reprises dans ses livres comme étant le résumé d'une vie. Cette œuvre a pour vocation, au-delà de sa fonction possible de banc pour regarder le territoire, de devenir un lieu de rencontres autour des thématiques liées aux écrits de Rivaz, comme le *care*, les parcours de vie, la condition féminine, etc., animées au départ par Aurélien Gamboni et un groupe de personnes qui a créé avec lui un Institut des Intervalles. Une rencontre annuelle est prévue, ainsi que des événements tout au long de l'année.

___ UNE PANDÉMIE QUI DURE

Alors que tous pensaient en être sortis, la pandémie a contraint la Ferme de la Chapelle et les artistes à la flexibilité, comme dans tous les domaines de la culture. Les artistes qui se sont succédé en 2021 se sont emparés de l'espace en le transformant par des expositions immersives. Ainsi Laure Marville a-t-elle recouvert tous les murs par des papiers portant des textes sérigraphiés par l'artiste qui invitaient à se promener en scandant des slogans les plus divers. Flora Mottini et Camille Buhler se sont emparées du lieu et de son parc pour le transformer en maison, avec couloir, salon, chambres tapissées et sol en moquette, agrémentés par les objets les plus divers pour nous inviter à nous évader et à réfléchir sur le thème des différences entre les personnes. En septembre, Simone Holliger a construit une colonne en papier de 15 mètres de longueur qui a entravé la circulation dans l'espace de la Ferme de la Chapelle en le rendant tout à coup minuscule.

FONDS D'ART VISUEL ET COLLECTION

___ À NOUVELLE ÉCOLE, NOUVEAU CONCOURS

Poursuivant sa politique consistant à aller à la rencontre des gens par le biais de l'art dans l'espace public, M. Damien Bonfanti, président de la Commission du Fonds d'art visuel de la Ville de Lancy, a lancé un concours pour la future école du quartier de Pont-Rouge. Une des particularités de la Ville de Lancy est de posséder sur son territoire des écoles où les œuvres d'art sont intégrées dans le projet initial et non ajoutées par la suite. Cette façon de faire, due à l'architecte Paul Waltenspuhl et son associé Erwin Oberwiller, permet aux différents éléments artistiques de se marier harmonieusement à l'architecture. Le concours pour Pont-Rouge renoue avec cette tradition, tout en cherchant à inverser la proportion de femmes et d'hommes artistes intervenant dans l'espace public et en particulier à Lancy. La Commission du Fonds d'art a donc invité six femmes à participer au concours pour s'assurer qu'il y ait bien une gagnante au final. Les artistes invitées étaient : Chantal Carrel, Pauline Cordier, Vidya Gastaldon, Tami Ichino, Delphine Renault, Nathalie Wetzel. Parmi ces propositions d'une très grande qualité, le jury s'est prononcé en faveur de la proposition de Pauline Cordier, intitulée AH, qui propose de grandes plaques en aluminium intégrées sur le grand mur de la future salle de gymnastique, qui reflèteront le paysage et la végétation environnante.

PROMOTION CULTURELLE

La Ville de Lancy déploie une politique culturelle accessible et intergénérationnelle, au plus près des habitant-es. L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire et les événements culturels en ont été bouleversés. Malgré ces circonstances si particulières, la diversité de l'offre a pu être principalement maintenue dès le printemps. Seule la Fête de la Musique (juin), première manifestation d'ampleur en 2021, a été annulée. La pandémie a eu un impact net sur les pratiques culturelles et le taux de fréquentation du public a chuté d'environ 30 %. Pour assurer sa fonction de promotion de la culture, le service a soutenu différents artistes en mettant à disposition des salles communales pour des résidences de création. De plus, les propositions artistiques, cette année, se sont diversifiées et sont allées à la rencontre des Lancéen-nes. Été comme hiver, une partie des spectacles, des déambulations et des interventions artistiques ont été performés en extérieur sous un ciel quasi bleu.

___ RÉSIDENCES DE CRÉATION

Six projets de création ont été soutenus par le service. La Cie des Plaisantes a créé son spectacle « Recettes » au Pavillon de l'Orangerie (février-mars). La Dépendance a quant à elle accueilli la Cie Le Cockpit pour sa création « Pistache » (février). Martine Corbat avec son groupe de musique Cacatoès a composé quinze morceaux inédits avec une vingtaine de musicien-nes pour son projet « Musiques et Dépendance » (mai). Charlotte Filou et Christophe Balleys ont investi l'espace pour leur projet théâtral La Fa()ille (juin). La Cie_avec a profité de salle pour les répétitions de leur spectacle « Discours aux Végétaux » (septembre). Le musicien Guillaume Lagger a pris possession du lieu pour de la création musicale (décembre).

___ LA DÉPENDANCE ET LA SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY

Malgré les mesures sanitaires changeantes, différents spectacles ont pu être proposés. La Salle communale du Petit-Lancy a accueilli la Cie Zikids pour une représentation publique et deux scolaires de son spectacle « Les Aventures de Fenouilhéro » (novembre).

Les jauges restreintes imposées ont permis de présenter des projets intimistes à La Dépendance. La Cie Oxyde a joué « archy et mehitabel » (mai) et la Cie Le Cockpit le spectacle très jeune public (1 à 3 ans) « Pistache » (octobre). La Grande Ourse (octobre-novembre) était consacrée à l'univers artistique de l'écrivaine Mélanie Chappuis. Trois lectures-concerts (« Après la vague », « Suzanne, désespérément », « Adelaïde Sara Pictet de Rochemont – Journal inventé 1815-1816 »), deux performances (« Exils », « Michée Chauderon ») et une création musico-théâtrale (« Dépendances ») étaient à l'affiche. Côté exposition, les photographies de la Genèse du quartier de Pont-Rouge par Laura Keller ont été montrées lors d'un week-end de septembre. La 17e édition de l'Exposition des artistes lancéens a révélé huit artistes au mois de juin.

___ AU CŒUR DES QUARTIERS

Pour être au plus proche des habitants, la culture est partie à leur rencontre avec une programmation hors-les-murs variées. Plusieurs quartiers lancéens ont profité de différentes manifestations, événements ou surprises culturelles :

Lancy fait son cinéma

Pour sa 1ère édition, dix séances ont été prévues dans le cadre de Lancy fait son cinéma en juillet et en août. Cinq parcs (Chapelle, Palettes, Chuit, Morgines et Navazza-Oltramare) se sont transformés en cinéma sous les étoiles pour neuf séances avec des films de différents genres (science-fiction, comédie, animation, comédie musicale, aventure). Une séance a été annulée à cause du mauvais temps.

La culture sort, été comme hiver

Dans le cadre de Lancy en été (juillet-août), diverses interventions ont été organisées. La Cie Zanco a joué son spectacle « Ourse » au parc Bernasconi et au parc de la Chapelle. Jerrycan et trois autres comédien-nes ont proposé une multitude de petits sketchs dans le parc de la Mairie et au bord de la pataugeoire de la Caroline. La Cie le Renard Bleu a posé sa remorque aux Palettes pour un spectacle immersif durant quatre jours. L'association Tako a mis sur pied un concert acoustique surprise avec un piano à queue entre les immeubles du Lot A dans le quartier de Pont-Rouge avec le groupe Groovah (juillet). L'habituel spectacle de Cirque à Marignac a accueilli la Cie Che Cirque et Theater et son spectacle « Jump ! » lors du dernier dimanche des vacances scolaires (août). La première phase du projet Lancy s'affiche a mis à l'honneur le visuel de six artistes lors d'une campagne d'affichage sur les panneaux F4 destinés à la culture durant tout l'été.

En hiver, le marché de Noël s'est transformé en scène pour différents artistes : des déambulations circassiennes de la Cie la Bulle d'art, deux sets musicaux animés par Dj Rouni, un spectacle de feu par la Cie Apsara, les chants jazzy des Christmas Mademoiselles et l'accordéoniste Isabelle Dorsaz ont animé cette édition de Noël à Lancy sur la place de Pont-Rouge. La déambulation lumineuse de la Cie Lumen a été annulée à cause du mauvais temps.

Lancy en Lumières

Du 2 au 15 décembre, le Festival Lancy en Lumières a pris ses quartiers au Stade de Florimont pour « E-MOTION ». Initialement prévu en 2020, cette 4e édition du festival a mis à l'honneur dix artistes locaux avec la présentation de trois installations, quatre spectacles et trois temps forts donnant vie aux dispositifs qui allaient à la rencontre du public.

Concours d'écriture

Le Concours d'écriture a invité les participants à prendre leur plume autour de la thématique « Je rêve… ». Le cru était de qualité, les textes primés ont été lus par la comédienne Coline Bardin et mis en musique par Isabelle Dorsaz avec son accordéon lors de la soirée de remise des prix qui s'est déroulée au Pavillon de l'Orangerie (novembre).

COMMUNICATION

Suite au changement de législature en 2020, le Pôle communication a accompagné le changement de gouvernance avec l'élaboration d'un programme de législature imprimé et sous forme de capsules vidéo, permettant aux habitantes et aux habitants de découvrir les trois membres du Conseil administratif et de prendre connaissance de leurs grands projets à l'horizon 2025. Ces différents supports ont été largement diffusés via les réseaux sociaux de la Ville de Lancy est restent consultables sur www.lancy.ch.

À l'interne, le pôle continue de travailler activement et étroitement avec toute l'administration afin d'assurer une communication efficace, cohérente et

de qualité, permettant de valoriser et faire connaître les différents projets initiés par les services et le Conseil administratif. Au quotidien, le pôle apporte son expertise en matière de planification des projets et apporte des réponses personnalisées aux différentes requêtes internes dont le nombre est toujours croissant (conseils, relectures, accompagnement, réalisation de supports divers et variés, visibilité, etc.).

En collaboration avec les Ressources humaines, un bulletin d'information interne mensuel a été lancé en février. Transmis en même temps que la fiche de salaire puis publié sur le site intranet, ce bulletin a pour but de relater l'actualité de l'administration, valoriser le personnel au moyen de portraits et d'interviews, décloisonner et créer du lien entre les collaboratrices et collaborateurs des différents services, partager de bonnes pratiques professionnelles ainsi que diffuser toutes les informations RH usuelles (engagements, départs, offres d'emploi, etc.). Avec son ton décontracté, le bulletin interne vise également à instaurer une ambiance de travail chaleureuse.

Avec l'arrivée d'une chargée de communication dévolue aux réseaux sociaux et aux relations presse, puis d'une assistante en communication principalement en charge de l'actualisation du site interne, les activités du Pôle communication ont été grandement renforcées en 2021, notamment la présence numérique de l'institution.

Quelques chiffres

- Entre janvier et décembre 2021, 923 000 pages du site www.lancy.ch ont été consultées (+ 16 % par rapport à 2020) par 330 000 utilisateurs (+ 23 %).
- Constat intéressant, la consultation sur smartphone devance celle sur desktop et tablettes avec près de 56 % des visites.
- Les contenus les plus consultés en 2021 sur le site internet communal sont relatifs à la piscine de Marignac (96 737 visites), aux emplois (36 393 visites), aux cartes journalières CFF (18 644 visites), aux mesures prises par la Ville de Lancy dans le cadre de la pandémie de COVID-19 (12 140 et 12 013 visites) et aux locations de salles communales (9 355).
- À la fin décembre 2021, le nombre de personnes qui « aiment » la Ville de Lancy sur Facebook s'élevait à 4 500 fans (+ 1 645 soit + 58 % par rapport à 2020). Il s'agit du réseau social sur lequel la Ville de Lancy comptabilise le plus d'abonné-es. La page est principalement utilisée pour relayer les informations publiées sur lancy.ch. L'audience est toujours constituée en majorité de femmes (62,7 %) et les tranches d'âge 25-34 ans et 35-44 sont les plus actives.
- Le compte Instragram compte 2 150 abonné-es (+ 550 par rapport à 2020). Le format story a été davantage utilisé en 2021 car il permet d'atteindre, en quelques secondes, un nombre élevé d'abonné-es (environ 300 par story).
- Twitter, essentiellement dédié aux interactions avec la presse locale, enregistre 318 followers (+ 38 par rapport à 2020).
- La gestion du compte Linkedin de la Ville de Lancy a été confiée au Pôle communication en mars 2021. Le compte totalisait 1 486 abonné-es en fin d'année (+ 365 par rapport au mois de mars). Les offres d'emploi ainsi que les communiqués de presse y sont régulièrement publiés.
- 18 communiqués de presse relatifs aux manifestations et aux projets majeurs de la commune ont été diffusés durant l'année 2021, offrant une bonne couverture médiatique et une importante visibilité de la Ville de Lancy.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

En date du 31 décembre 2021, La Ville de Lancy peut compter sur la présence de plus de 2 000 sociétés de toutes natures, de l'entreprise individuelle aux multinationales en passant par les PME. Ces installations, en constante évolution, témoignent de la vigueur et du dynamisme du tissu économique lancéen.

JOURNÉE ANNUELLE DES ENTREPRISES

Pour la 2e année consécutive et en raison de la persistance de la crise sanitaire due à la pandémie COVID-19, la Ville de Lancy a dû, avec regret, annuler à nouveau cette manifestation phare des activités déployées en faveur des entreprises.

PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRISES

Contrairement à l'usage, un seul petit-déjeuner des entreprises a pu être organisé en 2021. En effet, les conditions relatives à la tenue d'événements en présence de publics n'ont pas permis à la Ville de Lancy de proposer les deux rencontres habituelles organisées chaque année. Malgré cela, les entreprises ont pu découvrir les arcanes des Ports Francs et Entrepôts de Genève, société installée depuis 1964 sur le site de la Praille et spécialisée dans l'entreposage d'œuvres d'art, de grands crus et d'objets de valeurs notamment. Réunissant entre 80 et 100 participants lors de chaque édition, ces rencontres conviviales et informelles suscitent un intérêt toujours plus marqué auprès des entreprises lancéennes.

Photo : Dylan Perrenoud

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI
CHEF DE SERVICE : NICOLAS HASLER
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 79
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 77.45

Le Service de l'environnement et du développement durable gère les espaces verts adaptés aux vocations d'accueil et de détente, en consolidant ou en augmentant la biodiversité, tout en répondant aux enjeux environnementaux du territoire communal. Il entretient les voies, les places de jeux, le mobilier urbain, l'éclairage public ainsi que les points de récupération et de tri des déchets de la commune.
Attentif aux enjeux climatiques actuels et dans un esprit de transversalité cher à la Ville de Lancy, il collabore activement avec l'ensemble des services afin de mettre en œuvre et d'entretenir des espaces publics adaptés, singuliers et agréables.

EN 2021

L'ÉQUIPE ENTRETIEN ET MANIFESTATION, EN CHARGE DE LA LIVRAISON DE MATÉRIEL DE FÊTES, DU MONTAGE ET DÉMONTAGE D'INFRASTRUCTURES ET DES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES, A ÉTÉ MOBILISÉE SUR 24 ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX ET SUR 49 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR DES SOCIÉTÉS COMMUNALES OU PAR DES PRIVÉS.

720 KG DE LÉGUMES ET HERBES AROMATIQUES AINSI QUE 683 KG DE FRUITS ISSUS DES VERGERS COMMUNAUX ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS AU PROFIT DE L'EPICERIE SOLIDAIRE.

LA PRESTATION ALLÔ TRIPORTEUR, CRÉÉE POUR ACCOMPAGNER LA MUTATION LOGISTIQUE LIÉE À L'AUGMENTATION DES ÉCO-POINTS ENTERRÉS, A BÉNÉFICIÉ À 139 USAGÈRES ET USAGERS (PERSONNES ÂGÉES, ISOLÉES, MALADES OU À MOBILITÉ RÉDUITE DE FAÇON PONCTUELLE OU DURABLE).

EN RÉPONSE À LA MOTION « POUR UN PLAN CLIMAT LANCÉEN » DU CONSEIL MUNICIPAL, LE CONSEIL ADMINISTRATIF A DÉCLARÉ L'URGENCE CLIMATIQUE EN JANVIER ET DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE CLIMATIQUE COMMUNALE AMBITIEUSE ET SYSTÉMIQUE.

Photo : Alain Grosclaude

GÉNÉRALITÉS

MARCHE DE SERVICE

Cette année a été encore particulièrement mouvementée et a demandé beaucoup d'organisation et de réglages spécifiques. En effet, la crise sanitaire de la COVID-19 a imposé, entre autres, la mise en œuvre de mesures de protection et de distanciations permettant de limiter les risques de contamination entre collègues tout en maintenant une marche de service adéquate.

Pour le surplus, l'organisation des fêtes a été bouleversée au rythme des nouvelles mesures imposées. Toutefois, quelques-unes ont pu être maintenues dans des formules certes différentes, mais offrant aux Lancéennes et aux Lancéens des petits bols d'air festifs aux parfums de guinguette.

Dans ce cadre, le service a pu organiser un 1er Août singulier, transitant de quartier en quartier, partant d'un petit déjeuner aux aurores sur la place du 1er Août, se déplaçant pour une raclette sous le préau de l'école du Petit-Lancy à midi et finissant à la place de Pont-Rouge avec une raclette servie à table donnant un air de fête des voisins.

À cet effet, nous aimerions remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs et partenaires qui nous ont aidés à maintenir la fête nationale malgré des conditions sanitaires très contraignantes. Il est à préciser que nous avons eu, comme à l'accoutumée, la chance de nous appuyer sur les compétences et la serviabilité des Sauveteurs de Lancy et de l'Amicale des pompiers, qui ont su relever ce défi tout en offrant leur énergie et leur temps au profit des Lancéennes et Lancéens.

Pour le surplus, il convient de remercier ici les collaboratrices et collaborateurs du Service de l'environnement et du développement durable pour l'adaptabilité dont ils ont fait preuve pour permettre à notre service de maintenir un fonctionnement adéquat et, de garantir nos prestations tout au long de l'année.

INTÉGRATION DES ENJEUX DE DEMAIN DANS LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

La Ville de Lancy a enfin pu « ouvrir » les nouvelles places publiques inhérentes à la construction de la Gare de Pont-Rouge et de la halte Lancy-Bachet. Nous nous réjouissons de voir ces aménagements « vivre », tout en précisant que la végétation doit encore trouver sa place afin d'offrir des espaces publics agréables.

OPTIMISATION ET RATIONALISATION DU MODE D'ENTRETIEN DES SURFACES

Le service poursuit son travail visant à entretenir les voiries et espaces verts dont nous sommes propriétaires ou nommés en délégation par une convention ou autres servitudes. Un travail de recherche de documentation va encore se prolonger sur plusieurs années pour répondre aux questions que nous pose l'entretien, au nom de la coutume, de nombreuses parcelles non conventionnées par nos services au bénéfice de méthodes de délégations convenues sans écrits.

En complément, et afin de rationaliser le nombre d'acteurs entretenant des surfaces à multiples domanialités, le service a piloté un groupe de travail réunissant les entités de gestion de l'État de Genève et de la Ville de Lancy. Dans ce cadre, la halte Lancy-Bachet est entretenue par les mêmes acteurs malgré des propriétaires différents, tout en répartissant les coûts (définissant les pourcentages par domanialité).

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS LIMITANT LES NUISANCES

La Ville de Lancy continue la mise en œuvre de sa stratégie de mobilité visant à limiter les déplacements individuels et motorisés. Dans ce cadre, le Service de l'environnement et du développement durable participe activement à la réduction de l'usage de véhicules provoquant de fortes pollutions et nuisances sonores. Ceci passe notamment par l'adaptation de son parc véhicules par le biais de mesures de remplacement, à l'image de la mise à disposition de vélos équipés, en test, dans les équipes des jardiniers par exemple.

ENTRETIEN ET GESTION DES ESPACES VERTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La section des espaces verts consolide son expérience et ses compétences pour une gestion respectueuse de l'environnement, labélisée « Bio Suisse ». En sus, elle accompagne d'autres communes genevoises dans la démarche permettant d'augmenter le nombre de villes et communes labélisées sur notre canton.

En parallèle, elle augmente les qualités biologiques du patrimoine vert de notre commune tant par une gestion plus adaptée que par un développement de milieux spécifiques apportant une flore et une faune de fort intérêt dans nos milieux urbains.

GESTION DES DÉCHETS

Cette entité a été particulièrement sollicitée. En effet, les levées de déchets ont perduré durant l'ensemble de l'année tout en précisant que le temps « donné » aux administrés lors de la période de confinement a été certainement bénéfique pour les rangements d'appartements et de caves occasionnant de grands dépôts d'encombrants.

Nous profitons de l'occasion pour remercier encore chaleureusement les prestataires qui ont officié pour

lesdites levées de déchets, tant pour la qualité de leur travail que pour leur infaillible implication.

UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Unité a été particulièrement active dans le développement de projets visant à atteindre les objectifs fixés en termes de développement durable, en animant des projets permettant à des propriétaires immobiliers de constituer des programmes de rénovation, en permettant de réduire drastiquement les pertes énergétiques tout en apportant un meilleur confort aux utilisateurs. Des actions permettant de sensibiliser et d'accompagner des locataires lancéennes et lancéens dans leur usage au quotidien de l'électricité ont été animées en collaboration avec les SIG par exemple.

VIE DU SERVICE

Le service maintient sa volonté de former des apprenants et ceci en particulier pour des professions d'horticultrice-teurs / spécialisation floriculture et paysagère.

Pour le surplus et malgré les mesures sanitaires, la Ville de Lancy a maintenu les emplois dits « jobs d'été » permettant à 41 jeunes Lancéennes et Lancéens de soutenir dans leurs tâches quotidiennes les équipes de jardiniers, des manifestations et du cimetière pendant deux semaines.

Nous avons également accueilli des stagiaires au sein de notre section des espaces verts en partenariat avec des entreprises de réinsertion professionnelle ainsi que des jeunes étudiants d'écoles secondaires cherchant leur voie dans le cadre de stages « découverte ».

De plus, la section des espaces verts a engagé quatre collaborateurs temporaires qui ont officié dans des tâches de jardiniers, dont un aide-jardinier, palliant ainsi des congés et autres absences pour des durées variant de 2 à 4 mois.

SECTION DE LA MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

En charge des quatre domaines d'activités suivants.

ÉQUIPE BALAYAGE ET NETTOIEMENT

L'équipe déploie les activités en lien avec le balayage et le nettoiement des voiries et autres surfaces du patrimoine communal ainsi que le nettoiement d'infrastructures publiques :

- balayage et nettoiement des routes, trottoirs, pistes cyclables, places, parkings, cheminements dans les parcs et divers ;
- vidage des poubelles de rues, parcs et places. Balayage et nettoiement des préaux d'écoles, places de jeux ;
- nettoiement du mobilier urbain ;
- exécutions ponctuelles de petites réparations.

Il est précisé que des créneaux horaires spéciaux sont mis en place afin de nettoyer les espaces sensibles, comme les préaux d'écoles qui sont traités avant l'arrivée des élèves, ce qui permet de limiter les risques d'incidents et les nuisances durant les horaires scolaires. La même logique prévaut pour les routes à fort trafic afin de limiter les perturbations de la circulation routière.

ÉQUIPE ATELIER ET LOGISTIQUE

L'équipe déploie deux types d'activités :

- la première activité est liée à l'entretien et à la réparation du parc à véhicules, vélos, machines et engins de l'ensemble des services communaux, étant précisé que, dans certains cas, les réparations sont externalisées en raison d'équipements spécifiques non disponibles à l'interne ;
- la deuxième activité est liée aux transports logistiques, effectués par véhicules poids-lourds et principalement destinés aux besoins du service, les autres entités communales pouvant également en bénéficier.

Le parc de véhicules, vélos machines et engins se compose de :

- 95 véhicules (95 immatriculés) dont 10 électriques, 1 hybride essence / électrique, 2 100 % gaz et 4 hybrides essence / gaz, 51 diesel, 27 essence ;
- 28 vélos (2 immatriculés) dont 20 électriques ;
- 410 machines et engins de travail (petites machines espaces verts et autres dont 18 électriques), agrégats (outils de travail amovibles) pour machines et/ou véhicules.

ÉQUIPE ENTRETIEN ET MANIFESTATIONS

L'équipe déploie plusieurs types d'activités dont deux saisonnières :

- activités effectuées tout au long de l'année civile : les transports et livraisons relatifs aux déménagements et autres demandes de l'administration en relation avec la manutention, comme la mise en place des mobiliers de votations et des salles de location ;
- durant la période hivernale, moins propice à la tenue de manifestations, l'activité est principalement axée sur l'entretien qui est composé d'interventions de petite maçonnerie sur des infrastructures diverses, de l'installation et/ou du remplacement de mobiliers urbains, du rétablissement et contrôle général du matériel de fêtes ;
- durant la période estivale, l'activité est principalement axée sur la livraison de matériel de fêtes, les montages et démontages d'infrastructures, tentes, podiums, tables, bancs, fournitures et raccordements électriques, étant précisé qu'au début de l'année 2021, passablement de manifestations et de fêtes ont été modifiées ou annulées afin de répondre aux mesures de restrictions imposées par la crise sanitaire de la COVID-19. La flexibilité et la créativité des organisateurs autant que de ladite équipe ont permis malgré tout l'organisation de 24 manifestations communales par la Ville de Lancy et 49 par des sociétés communales ou privées.

SECTION DES ESPACES VERTS

La section a pour but de gérer l'entretien et la rénovation des parcs, le fleurissement des massifs et bacs, l'entretien et la rénovation des terrains de football ainsi que toute la gestion du cimetière. L'équipe a été complétée par un technicien chargé de suivre différents dossiers et particulièrement ceux en relation avec la biodiversité.

L'établissement horticole produit la totalité des plantes fleuries plantées dans les massifs, une petite production de fleurs coupées pour les arrangements de manifestations communales ainsi que tous les plantons de légumes du potager communal.

Cela représente un total de 40 000 plantes :

- 2 298 plantes fleuries et fleurs coupées ;
- 13 176 plantes estivales ;
- 18 889 plantes automnales ;
- 3 272 plantes vivaces ;
- 2 365 plantons de légumes.

Cette année, c'est la pluie qui a été omniprésente durant de long mois. Cependant, courant septembre, la végétation a montré rapidement des signes de sécheresse quand la pluie s'est arrêtée.

De nouvelles tempêtes ont sévi, quelques arbres sont malheureusement tombés, sans toutefois causer de dégâts. Ces arbres ne présentaient à nouveau pas de signe de faiblesse, hormis les affaiblissements dus aux dernières années avec les étés très chauds et des sécheresses.

Cette année, les récoltes dans le potager collectif en faveur de l'épicerie solidaire ont repris leur rythme de croisière. Nous avons pu récolter 720 kg de légumes et herbes aromatiques (par exemple : 49 kg de côtes de bette ; 61 kg de courgettes ; 12 kg de haricots ou encore 2 kg de poivrons).

Nous avons également récolté 683 kg de fruits dans 5 vergers répartis sur le territoire. Les bénévoles de l'Epicerie solidaire étaient très contents de ce nouvel apport.

En termes d'entretien en général, la gestion des déchets verts *in situ* par broyage, mulch du gazon et les tas de foin ont permis d'enrichir les espaces verts de cette matière. C'est la 3e année que l'opération sapins de Noël est lancée, avec le ramassage sur 3 dates des sapins de Noël dans la population. Ces plantes sont ensuite broyées et cette matière, mélangée à du compost, est réutilisée dans les parcs. Cette année, nous avons ainsi pu broyer 528 sapins de Noël.

TRAVAUX DE RÉNOVATION, CRÉATION ET ENTRETIEN

- Les travaux de rénovation du parc Bernasconi ont été finalisés en fin d'année.
- L'aménagement du parc de la Chapelle a été conduit, avec des brumisateurs, zones de pique-nique, terrain de pétanque, espace de liberté pour chiens.
- L'aménagement du parc des Morgines a été conduit, offrant un espace pour un foodtruck et une surface de détente. Les plantations sont prévues en 2022, l'orientation des choix ayant fait l'objet d'un sondage auprès des habitants lors de l'inauguration en septembre.
- Le stade principal des Fraisiers a été complètement modifié et le gazon naturel remplacé par un gazon synthétique avec remplissage liège. Un système de drainage combinant de la rétention a été mis en place (2e stade sur le canton à présenter cette particularité), afin de pouvoir réutiliser l'eau récoltée pour les arrosages (par temps chaud) avant d'être rejetée dans le réseau d'eau clair.
- Des vergers existants ont été clôturés pour permettre la cueillette des fruits et les quantifier (dans un milieu dont la salubrité vis-à-vis des chiens est assurée), sur 4 sites : 2 vergers au parc Navazza-Oltramare ; 1 au chemin Annevelle ; 1 au parc En-Sauvy et 1 au parc Bernasconi. Un projet d'animation et d'appropriation par les habitants sera monté en 2022 et les années suivantes.
- Deux nouveaux espaces de liberté pour chiens ont été construits dans le parc Navazza (300 m²) et vers les immeubles du Groupe Mallet (300 m²), en sus de celui du parc de la Chapelle (700 m²).
- Le cimetière a été entièrement ensemencé par un mélange de plantes à fleurs et de graminées basses. Le but est de diminuer l'effet de chaleur et d'augmenter la biodiversité. L'accessibilité reste la même car le gravillon a été conservé.
- La campagne d'arrachage des laurelles (néophyte envahissante) est pratiquement terminée. Des arbustes adaptés ont été plantés à la place.
- En collaboration avec la régie Brun, des potagers en pieds d'immeuble ont été construits sur les sites Esserts-Louis-Bertrand, Semailles, Grand-Lancy 62 A à D et Grand-Lancy 9-37. Un très bon bilan est à

relever hormis pour Grand-Lancy 9-37. L'accès aux potagers de ce site sera étudié en 2022 pour les habitants du quartier de Pont-Rouge.
– De nombreux arbres en remplacement d'arbres arrivés en fin de vie ont été plantés dans différents parcs. Leur nombre s'élève à 50. Le choix s'est porté sur des essences qui vont pouvoir se développer avec des étés secs et des hivers cependant encore rigoureux.

Enfin, et pour en finir avec les tâches principales de la section des espaces verts, l'équipe du cimetière a effectué en sus de l'entretien du lieu, de l'accueil des familles et amis des défunt-es :
– 25 inhumations dans des fosses (49 en 2020) ;
– 21 inhumations dans des urnes sur des tombes existantes (32 en 2020) ;
– 22 urnes dans le columbarium ;
– 7 urnes dans le jardin des souvenirs. ;
– 25 exhumations ;
– 63 monuments relevés (30 en 2020).

Les chiffres sont revenus dans la moyenne des années avant 2020.

SECTION GESTION ET LOGISTIQUE DES DÉCHETS

Ci-dessous, l'évolution des principaux déchets collectés par la Ville de Lancy et ses partenaires voirie, à savoir les entreprises Transvoirie S.A. (collectes en mode porte-à-porte) et Serbeco S.A. (collectes des éco-points communaux en mode grue).

Les chiffres sont stables en comparaison avec l'année 2020.

En tenant compte de l'ensemble des déchets collectés et traités sur le territoire communal, le taux de récupération 2021 pour la Ville de Lancy est de 48,36 %.

Estimation de la population lancéenne à fin décembre 2021 : 34 275 habitants.

Ce qu'il faut retenir

La Ville de Lancy a légèrement diminué cette année le tonnage de ses déchets incinérables, malgré l'augmentation de la population, en atteignant un poids des déchets urbains ménagers incinérés de 183 kg par habitant (encombrants compris).

À noter que le tonnage des déchets encombrants incinérés et du bois issu des encombrants reste élevé (1 011 tonnes) mais s'est stabilisé cette année.

DÉCHETS VALORISABLES

Les tonnages des déchets valorisables (verre, PET, alu, papier, textiles, piles et capsules Nespresso) restent très importants et confirment une nouvelle fois que le tri des déchets « secs » est désormais parfaitement assimilé et intégré pour la majorité des Lancéennes et des Lancéens.

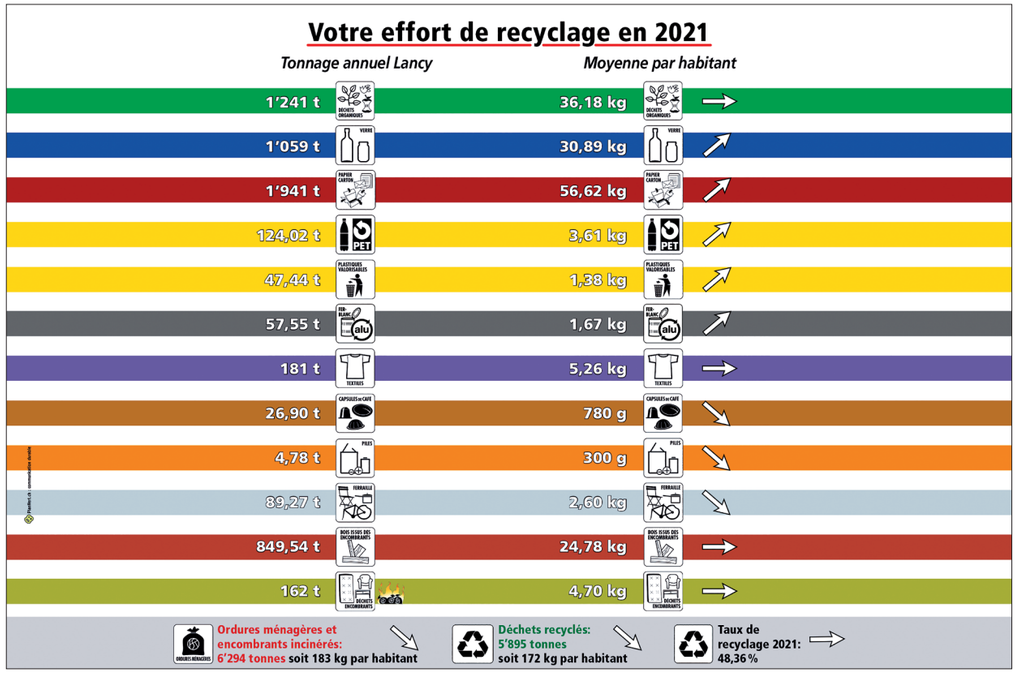

À cet effet, les principales rétrocessions financières liées à la valorisation de ces déchets sont très importantes cette année notamment en raison du cours du papier-carton qui est resté très élevé :
– rétrocession papier-carton : CHF 126 197.– ;
– rétrocession PET : CHF 24 475.– ;
– rétrocession verre : entre CHF 55 000.– et 60 000.– (chiffre définitif connu en avril).

Seul, le tonnage des déchets organiques de cuisine stagne cette année malgré tous nos efforts d'accompagnement (distribution de 18 000 P'tites poubelles vertes, distribution gratuite des sacs compostables, sensibilisation accrue, etc.). Plus de 1 800 tonnes de déchets de cuisine humides sont ainsi encore potentiellement jetées dans la poubelle ménagère incinérable et c'est désormais sur cet axe précis que nous devons baser tous nos efforts si nous souhaitons atteindre un poids de 160 kg de déchets incinérés par habitant en 2024.

GESTION DES CORBEILLES DE RUES

Grace à la stratégie de tri mise en place il y a cinq ans, les corbeilles de rues continuent d'être valorisées à hauteur de 60 %.

Cette année, un peu moins de 170 tonnes de déchets issus de ces corbeilles de rues ou de parcs ont été collectées. Sur ce tonnage, 35,58 tonnes ont été incinérées et 133,83 tonnes ont donc été valorisées, soit :
– 25,41 tonnes de PET ;
– 10,16 tonnes d'alu. ;
– 47,44 tonnes de plastiques valorisables ;
– 22,02 tonnes de papier-carton ;
– 27,11 tonnes de verre ;
– 1,69 tonne de bois.

LITIÈRE NATURELLE POUR LES CHATS

Afin de lutter contre la production excessive de mâchefers aux Cheneviers, la Ville de Lancy a testé et fait la promotion de la litière naturelle pour chat lors de la Fête de l'Abeille et du Terroir. Cette opération a connu un grand succès et a permis de distribuer plus de 400 kg de litière à base de pellets de bois. L'opération sera renouvelée en 2022.

POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA VILLE DE LANCY

La Ville de Lancy a continué l'implantation stratégique d'éco-points enterrés sur son territoire en lien avec la suppression annoncée des levées voirie en mode porte-à-porte d'ici 3 ans (hormis pour les déchets encombrants, les déchets de jardins et d'entreprises).

Dans ce cadre, 81 nouveaux immeubles lancéens ont été rattachés en 2021 à un éco-point de proximité. Cette transition logistique, qui se déroule parfaitement et qui répond en tous points à nos enjeux environnementaux, va encore s'accentuer cette année en lien avec la réalisation de nouvelles infrastructures de tri.

En 2021, les réalisations d'éco-points enterrés ont été les suivantes :
– création d'un éco-point devant les immeubles Mallet, route du Grand Lancy ;
– agrandissement de l'éco-point Bossons-Caroline ;
– création d'un nouvel éco-point chemin des Palettes (capacité doublée) ;
– création d'un éco-point au quartier de Pont-Rouge avec la mise en place notamment d'un compacteur enterré pour les ordures ménagères (première cantonale).

Ce compacteur, qui a une capacité de compaction de 100 m³, nous permet de réduire nos fréquences de passages par 8 et nos coûts de transport par 3. Il devient un atout supplémentaire dans notre politique de développement durable.

Une douzaine d'implantations supplémentaires sont encore programmées sous trois ans pour finaliser le quadrillage complet du territoire communal (quartier de Surville, ch. des Anémones, Square Clair-Matin, ch. des Semailles 50, ch. Clos-du-Midi, ch. de Pierre-Longue, ch. des Tâtes-Brûlées, ch. du Repos, ch. Banc-Bénit, ch. de la Caroline, rte de la Chapelle).

Le tonnage des déchets collectés en mode porte-à-porte se reporte donc chaque année un peu plus sur les éco-points enterrés comme le prévoient notre politique de gestion des déchets et notre plan directeur communal.

Si cette mutation provoque parfois quelques émotions chez de rares communiers, elle se déroule la plupart du temps dans un esprit très constructif avec une population qui comprend parfaitement les enjeux environnementaux de demain et les objectifs que nous nous sommes fixés.

ALLÔ TRI-PORTEUR !

La prestation d'aide aux personnes en difficulté s'avère très bien adaptée pour accompagner de façon très efficace la mutation logistique que nous avons mentionnée ci-dessus. Nous sommes passés en fin d'année à deux tournées hebdomadaires en doublant les postes au profit de 139 bénéficiaires et en investissant dans deux nouveaux vélos cargos électriques.

GESTION DES DÉCHETS DES BÂTIMENTS MÉDICALISÉS DE LA VILLE DE LANCY

Afin d'uniformiser la facturation desdits bâtiments, la Ville de Lancy a mis en place une facturation basée sur le nombre d'emplois plein temps de ces entreprises. Cette nouvelle facturation permet de soutenir au mieux ces bâtiments spécialisés tout en leur faisant respecter le principe du pollueur-payeur.

SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES

La Ville de Lancy continue de proposer des animations sur le lombricompostage et sur la problématique du tri des plastiques. Ces animations rencontrent un grand succès auprès des professeurs et des élèves.

Dans ce cadre, la Ville de Lancy a soutenu l'association Tricrochet et participé à la réalisation d'une BD sur la thématique du tri des plastiques : « Parole de Plastique ».

EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION

Dans le cadre de notre action visant à supprimer l'utilisation des objets à usage unique et la valorisation des déchets produit par l'administration lancéenne, tous les bâtiments administratifs lancéens ont été équipés de mini-centres de tri.

Rappelons également que les verres, couverts, tasses et vaisselle à usage unique sont également désormais interdits.

La reprise des manifestations devrait nous permettre de tester enfin à grande échelle l'utilisation de la vaisselle réutilisable qui est devenue obligatoire sur le territoire lancéen.

Bruno Stämpfli, chef de la section gestion et logistique des déchets.

UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉNERGIE

La Ville de Lancy a poursuivi plusieurs projets d'accompagnement des propriétaires et des locataires vers la transition énergétique :

- programme Lancy-Rénove : le programme Lancy-Rénove, qui encourage les propriétaires de grands immeubles d'habitations à rénover leurs bâtiments, s'est principalement déroulé en ligne, avec l'organisation de deux webinaires thématiques. Un premier worskhop en présentiel a rassemblé 70 professionnels de l'immobilier, experts en énergie et représentants des offices préaviseurs du canton de Genève début novembre. Le bilan intermédiaire du programme est encourageant : il a permis de traiter, en deux ans, 62 immeubles (allées) totalisant une surface de référence énergétique (SRE) de 157 000 m² (dont 70 % sur Lancy et le reste sur le canton de Genève), dont le potentiel de rénovation est avéré. Un monitoring est en place pour suivre l'évolution à moyen et long terme ;
- sensibilisation pour la transition énergétique : dans le cadre de l'opération « Les Esserts, une nouvelle lumière », les ambassadeurs énergie de SIG-Eco21 ont visité 203 ménages durant le mois de novembre. Afin d'encourager les ménages à réduire leur consommation électrique et d'eau chaude sanitaire durablement, les ambassadeurs énergie ont prodigué de précieux conseils sur les écogestes et distribué du matériel efficient, notamment plus de 650 ampoules LED et 400 réducteurs de débit d'eau. Toujours en collaboration avec SIG-Eco21, l'opération « Visites villas » a également été reconduite en 2021 avec 57 villas visitées.

CLIMAT

En réponse à la motion « Pour un Plan Climat lancéen » du Conseil municipal, le Conseil administratif a déclaré l'urgence climatique en janvier et décidé de mettre en place une politique climatique communale ambitieuse et systémique. Celle-ci doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les effets du changement climatique pour améliorer la résilience climatique du territoire. Un bilan carbone a été dressé pour le territoire lancéen et l'administration communale, permettant d'identifier les domaines les plus émissifs et de prioriser les mesures du Plan climat, toujours en cours d'élaboration. En parallèle, une étude de l'Université de Genève sur la résilience climatique du territoire lancéen a été lancée pour préciser les facteurs de mitigation des îlots de chaleur et définir des principes d'aménagement en vue d'une ville résiliente face aux aléas du changement climatique.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

En réponse à la motion « Lutte contre la pollution lumineuse » du Conseil municipal, la Ville de Lancy développe sa stratégie lumière depuis 2020, notamment sur les axes de travail suivants :

- plan Lumière Surville : dans le but d'affiner sa stratégie lumière pour les futurs développements urbains (PLQ en cours et à venir), la Commune a mené un projet pilote de « Plan Lumière » pour Surville, un secteur en cours de construction. Un bureau mandataire a dressé un diagnostic du secteur, notamment par le biais d'une « marche nocturne », démarche participative avec les représentant-es des propriétaires, des groupes d'intérêt et de l'administration publique. Des principes d'éclairage pour chaque zone ont ensuite été définis, en fonction des besoins de protection de la biodiversité nocturne et des usages. Ces derniers pourront désormais être intégrés dans les planifications ;
- « La nuit est belle ! » : au mois de mai, la Ville de Lancy a participé à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » en éteignant son éclairage public pour une nuit, au côté de l'ensemble des communes du Grand Genève. Soutenant cette action symbolique de lutte contre la pollution lumineuse, la Ville a encouragé vivement chaque commerce, régie et association sportive à y participer en éteignant son éclairage extérieur ce soir-là. Des animations thématiques et de sensibilisation ont également été proposées aux Lancéennes et Lancéens en collaboration avec la bibliothèque municipale et des associations partenaires.

CONSOMMATION RESPONSABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cabine à livres à la Chapelle : cet automne, une nouvelle cabine à livres, dessinée et construite par des élèves du Centre de formation professionnelle Construction, a été installée au parc de la Chapelle. Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique de la Ville de Lancy qui souhaite promouvoir l'économie de partage et le seconde main. En collaboration avec la coordination du bénévolat, une équipe de bénévoles s'est mobilisée et s'engage à maintenir la cabine en bon état.

Ge-répare / Ge-réutilise : toujours avec la volonté de favoriser le réemploi, la mutualisation des objets et de réduire les impacts de la consommation, la Ville de Lancy a participé au projet « GE-reutilise.ch » lancé en novembre 2021 par la Ville de Genève, la section genevoise de la FRC et six autres communes genevoises. Friperies, bibliothèques d'objets etc. : ce site web recense tous les lieux à Lancy et dans les communes partenaires, actives dans la location d'objets ou dans l'échange d'objets de 2e main. Il complète le projet « Ge-repare.ch », rejoint par Lancy depuis 2017, qui promeut la réparation d'objets auprès d'acteurs locaux.

Règlement pour des foodtrucks durables : l'UDD a participé, en collaboration avec le Service de la police municipale, à la création d'un règlement relatif à l'installation et à l'exploitation de foodtruck durable sur le territoire lancéen, dans l'optique de promouvoir les exploitations de proximité et sensibles à l'alimentation durable (locale, végétarienne et de saison). Par ailleurs, les exploitant-es du foodtruck devront désormais employer de la vaisselle réutilisable dans leur exploitation.

Fête de l'Abeille et du Terroir : après une année de pause, la traditionnelle Fête de l'Abeille et du Terroir a eu lieu le 24 septembre au Parc Navazza-Oltramare. Avec plus de 40 stands et activités et malgré certaines restrictions dues à la pandémie COVID-19, la 6e édition de cette manifestation de sensibilisation a battu les records de participation, attirant plus de 2 000 personnes tout au long de la journée. Les participantes et participants ont déambulé entre les stands de vente de produits du terroir, dégusté les vins locaux et profité des nombreuses activités pour petits et grands, comme le carrousel théâtre, les animaux de la ferme ou encore l'exposition « Un parc, une histoire » sur l'histoire des parcs lancéens.

PLATEFORME EDD

Coordonnée par la Ville de Lancy et soutenue par le DIP, la Plateforme pour l'éducation au développement durable réunit deux fois par année tous les établissements scolaires situés sur le territoire lancéen afin de sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable. Depuis 2012, elle offre aux enseignant-es un espace d'échange privilégié pour partager et proposer des idées d'actions et de projets réalisables dans les écoles. C'est dans ce cadre que l'UDD a proposé et soutenu en 2021 de nombreuses activités et animations pour les élèves en collaboration avec les associations partenaires :

- en mars, un millier d'élèves des écoles de Lancy ont découvert la face cachée des portables lors de SolidarCom. Le but était d'encourager une consommation qui respecte, entre autres, les droits de l'enfant. Des collectes de téléphones ont également été organisées dans les établissements ;
- la biodiversité était à l'honneur à l'école du Sapay avec le projet « Animascience ». Cette opération visait à sensibiliser les élèves à la biodiversité de manière ludique à travers des expériences scientifiques de terrain et la participation à une exposition ;
- dans le cadre de l'objectif « Zéro déchet », la Ville de Lancy a lancé un grand concours créatif ouvert à toutes les écoles. Par classe, les élèves ont eu l'opportunité de créer une œuvre d'art collective à partir des déchets générés à l'école ;
- deux écoles ont participé au programme « Robin des Watts ». À travers un partenariat de solidarité énergétique entre une école suisse et une autre communauté à l'international, l'idée consistait à investir les moyens financiers générés par des économies d'énergie réalisées à Lancy, pour soutenir un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté qui ne bénéficie pas de l'abondance énergétique ;
- enfin, comme chaque année, des visites « nature » du potager communal et du rucher pédagogique ont été proposées aux élèves lancéens.

SERVICE FINANCIER ET DE L'INFORMATIQUE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET
CHEFFE DE SERVICE : CATHERINE AYMON
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 13
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 11.78

Le Service financier et de l'informatique gère les comptes de fonctionnement, les comptes de bilan, ainsi que les comptes d'investissement de la Ville de Lancy. Le service élabore le rapport des comptes annuels dans leur intégralité, ainsi que le rapport consolidé du budget annuel, soumis par délibération à l'approbation du Conseil municipal. Quant à l'informatique, le service adapte constamment ses missions et ses compétences aux évolutions technologiques, au gré des besoins de l'administration.

EN 2021

LES COMPTES BOUCLÉS AU 31 DÉCEMBRE PRÉSENTAIENT UN BÉNÉFICE DE CHF 31 150 886,49.

LA DETTE COMMUNALE A BAISSÉ POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE ET PASSE DE CHF 135 MIO. AU 31 DÉCEMBRE 2020 À CHF 133 MIO., SOIT UNE DIMINUTION DE CHF 2 MIO.

PARMI LES CRÉDITS VOTÉS AU PATRIMOINE ADMINISTRATIF, LES OBJETS LES PLUS IMPORTANTS SONT NOTAMMENT LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE SARA ADÉLAÏDE PICTET DE ROCHEMONT ET D'UN PARC DANS LE QUARTIER DE PONT-ROUGE.

LE PARC IMMOBILIER DE LA VILLE DE LANCY SE COMPOSAIT DE 80 ALLÉES, RÉPARTIES SUR 21 GROUPES D'IMMEUBLES LOCATIFS, POUR UN TOTAL DE PLUS DE 670 APPARTEMENTS.

UNE NOUVELLE ÈRE A MARQUÉ L'INFORMATIQUE COMMUNALE AVEC L'INSTAURATION DU TÉLÉTRAVAIL, DANS L'OPTIQUE DE L'HYPERMOBILITÉ ET DE LA POLY-ACCESSIBILITÉ.

Photo : Alain Grosclaude

PRÉSENTATION DES COMPTES

Cette année a été à nouveau marquée par la pandémie de la COVID-19, avec son lot de contraintes sanitaires. L'administration communale se plie aux conditions restrictives édictées, au gré de l'évolution des contaminations, en passant par des périodes de télétravail obligatoire. L'agenda communal est bouleversé, les manifestations sont annulées ou reportées, la gratuité de loyers est offerte pendant quelques mois aux restaurants et commerces qui sont locataires de nos locaux commerciaux. En raison de leur fermeture, de nombreuses réservations de locations de salles sont annulées et les activités tant culturelles que sportives doivent s'adapter aux mesures imposées. Quelques effets financiers de la crise (en plus ou en moins) font l'objet de remarques spécifiques dans le rapport des comptes.

Notons également que le 17 juin 2021, votre Conseil a accepté deux crédits complémentaires pour un total de CHF 1 164 924.– destinés à couvrir l'application du salaire minimum auprès des employées des structures d'accueil familial de jour, qui impactent les subventions sur la nature 36 « charges de transfert ».

Les comptes bouclés au 31 décembre 2021 présentent un bénéfice de CHF 31 150 886,49.– alors que le budget présentait un déficit de CHF 1 532 000.– L'ampleur de ce résultat s'explique par deux principaux éléments liés à la fiscalité :

- correctifs d'années antérieures (PP, IS et PM) pour 20,8 millions de francs ;
- production estimée de l'impôt à la source : + 8,6 millions par rapport aux estimations du DF portées au budget.

Ajoutons que les effets de l'introduction de RFFA sont maintenant établis, puisque l'on constate une diminution de plus de CHF 4 millions entre la production estimée de l'impôt des personnes morales de 2019 et les productions estimées de l'impôt en 2020 et 2021, en replaçant les correctifs.

Quant à l'impôt des personnes physiques, il est fortement impacté par l'augmentation des estimations de l'impôt à la source, qu'on peut mettre à l'actif de l'implantation des nouvelles sociétés et entreprises à Pont-Rouge.

Les charges de biens et services, ainsi que autres charges d'exploitation, soit la nature 31, hors dépréciations sur créances, sont en général un indicateur prépondérant sur l'évaluation de la maîtrise des charges. Présentant un écart favorable d'environ 2 millions de francs par rapport au budget, les analyses des non dépensés et autres écarts seront bien naturellement expliqués, rubrique par rubrique, dans le rapport financier.

Quant au résultat net des biens-fonds du patrimoine financier, il se monte à CHF 7 110 000.–, contre un résultat budgété de CHF 7 010 000.–, en adéquation avec le budget.

Enfin, l'endettement a diminué de 2 millions de francs, passant de 135 millions à 133 millions de francs au 31 décembre 2021. Par le biais du compte courant auprès de l'État de Genève, l'utilisation du disponible sur le solde de la perception de la fiscalité à fin 2020 a permis, dans le cadre de la gestion de la trésorerie communale, de financer partiellement les dépenses d'investissements.

La présentation du compte de résultat 2021 se décompose ainsi :

EN MILLIONS DE FRANCS	COMPTES 2021	BUDGET 2021
Revenus d'exploitation	140,03	104,99
Charges d'exploitation	- 122,11	- 121,00
Revenus financiers (produits des biens-fonds du patrimoine administratif et financier)	22,83	23,04
Charges financières (charges de gestion des biens du patrimoine financier et des intérêts passifs des emprunts)	- 8,05	- 8,56
Charges extraordinaires (amortiss. compl.)	1,55	0,00
RÉSULTAT	**31,15**	**- 1,53**

Le niveau du résultat, par rapport au budget, est décomposé et synthétisé comme suit :

Résultat net du budget 2021	- 1,53
Revenus fiscaux, fonds de péréquation PM et TPC, écart :	34,22
Disponible sur les charges de biens et services	2,11
Dépassement sur les charges de personnel	- 1,05
Dépassement sur les charges de transfert	- 2,48
Autres écarts, net	1,13
Écart net sur le résultat d'exploitation	33,93
Écart net sur le résultat financier	0,30
Amortissements complémentaires	- 1,55
Écart net sur le résultat extraordinaire	- 1,55
Compte de résultat total 2021	31,15

Examinons maintenant plus en détail les comptes 2021 avec les différentes rubriques qui les composent :

1. COMPTES DE RÉSULTAT (FONCTIONNEMENT)

1.1. LES REVENUS D'EXPLOITATION

Les revenus fiscaux s'élèvent à 130,19 millions de francs et se composent des productions estimées de l'impôt direct des personnes physiques et des personnes morales, du montant en notre faveur qui découle du fonds de péréquation des personnes morales, ainsi que de la taxe professionnelle communale. S'y ajoute également l'impôt sur les chiens. Le budget prévoyait la somme totale de 95,97 millions de francs.

Les revenus encaissés sur la rubrique « taxes » se montent à 5,37 millions contre un budget de 5,19 millions. Cela regroupe les émoluments administratifs, les taxes d'utilisation et de prestations de service, les produits de ventes diverses dont les repas des restaurants scolaires et les cartes journalières des CFF, ainsi que le produit des amendes et divers remboursements, comme les indemnités journalières des assurances ou les remboursements de sinistres et d'aides sociales.

La nature 46 intitulée « revenus de transfert » englobe tous les produits liés aux quotes-parts, dédommagements ou subventions en faveur de la commune qui proviennent de la Confédération, du canton et des autres communes. Sur un total de 3,76 millions prévu au budget, la rubrique a généré 4,45 millions en 2021, soit un gain net de CHF 689 000.–.

La compensation verticale IFD, qui est versée par le canton et découle de la mise en œuvre de la RFFA, s'est élevée à CHF 1 163 700.–, soit 315 000 francs de plus qu'attendu, et le versement du Fonds pour le développement de l'accueil préscolaire a permis d'engranger CHF 1 574 000.– soit + 446 000 francs par rapport aux estimations.

1.2. LES REVENUS FINANCIERS

Ils s'élèvent au total à 22,83 millions de francs. Les biens-fonds du patrimoine administratif ont généré 7,82 millions de revenus, alors que ceux du patrimoine financier (immeubles, villas et autres bâtiments) se montent à 14,35 millions.

Le solde est réparti entre les produits des biens-fonds sous-loués, des dividendes sur les actions BCGe, les intérêts sur le capital de dotation des SIG et la part en notre faveur du résultat de gestion des SIG (sous convention 2020-2024).

1.3. LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de personnel (nature 30) totalisent 32,16 millions, contre un budget de 31,11 millions, soit un écart défavorable de 3.3 %.

Les charges de la nature « biens, services et autres charges d'exploitation » intègrent les comptes relatifs aux dépréciations de créances et autres ajustements de provisions fiscales. Ils sont isolés, de manière à refléter le niveau des charges que la commune peut maîtriser.

La nature 31, sans les dépréciations sur créances, totalise la somme de CHF 24 560 000.–, contre CHF 26 550 000.– prévus au budget, ce qui représente un non-dépensé de 1,99 millions.

Quant à la rubrique «dépréciations sur créances», elle présente un disponible de CHF 116 800.–.

Les amortissements du patrimoine administratif, nature 33, totalisent la somme de 15,87 millions et présente une diminution de CHF 305 000.–, ou - 1,9 % par rapport au budget.

Les charges de transfert, nature 36, présentent un dépassement de CHF 2 476 700.–. Sur un budget total de 49,54 millions, les comptes se soldent par des charges de 52,02 millions. On enregistre sur cette rubrique :

1. la compensation financière aux communes frontalières, 6 millions, contre un budget de 4,82 millions ;
2. les dédommagements au canton, comme les frais de perception des impôts (+ CHF 852 000.–), ainsi que les frais engendrés pour le contrôle du stationnement ;
3. les dédommagements aux communes, soit pour les Groupements intercommunaux, le SIS et la Fondation des Évaux : 10,15 millions de francs, contre un budget de 10,39 millions ;
4. les charges portées au titre de la péréquation financière intercommunale, ainsi qu'au fonds de régulation, selon la LRT ;
5. les subventions en faveur des collectivités et des tiers : les comptes sont bouclés avec un dépassement de CHF 792 000.–, sur un budget de 30,15 millions ;
6. les charges d'amortissements sur les subventions d'investissement.

1.4. LES CHARGES FINANCIÈRES

Budgétées à 8,56 millions, les charges 2021 présentent un total de 8,05 millions, d'où un disponible de CHF 514 000.– :

- les charges d'intérêts s'élèvent à CHF 807 300.–, contre un budget de CHF 982 000.–, en baisse du fait principalement de la diminution de la dette ;
- les charges de gestion et d'entretien des biens-fonds « immeubles et villas du patrimoine financier», considérées comme des charges de nos «placements financiers », sont regroupées sur cette nature comptable. Elles présentent un écart favorable de CHF 340 000.– ou env. - 4,5 %.

1.5. LES CHARGES EXTRAORDINAIRES

Elles sont constituées des amortissements complémentaires, selon l'approbation du CM du 25 novembre 2021.

2. DETTE COMMUNALE

La dette communale a baissé pour la 4e année consécutive. Elle passe de 135 millions au 31 décembre 2020 à 133 millions au 31 décembre 2021, soit une diminution de 2 millions. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- remboursement d'un emprunt à long terme, arrivé à échéance, pour 5 millions ;
- amortissements de deux emprunts, pour 2 millions ;
- nouvel emprunt à court terme de 5 millions.

Le taux moyen de la dette s'est établi à 0,59 % au 31 décembre 2021, contre 0,58 % une année auparavant.

3. LE COMPTE D'INVESTISSEMENT

Les crédits votés

En 2021, le Conseil municipal a voté 24 crédits d'investissements, pour la somme de :

- au patrimoine administratif 51,99 millions (dépenses brutes, sans les études et concours déjà votés) ;
- au patrimoine financier 2,05 millions ;
- soit un total de 54,04 millions.

Parmi les crédits votés au patrimoine administratif, il convient de relever les objets financièrement les plus importants :

La construction d'une école et d'un parc à Pont-Rouge (école Adélaïde Sara Pictet de Rochemont)	CHF 31 050 000
L'achat du terrain sur lequel va reposer la nouvelle école de Pont-Rouge (propriété de la FPLC)	CHF 1 030 000
Le crédit pour procéder à la reconstruction partielle des collecteurs et leur réhabilitation, à la route du Pont-Butin	CHF 9 540 000
Le crédit pour travaux de transformation de l'EVE Clair-Matin, à la route de Chancy 59	CHF 2 650 000
L'approbation du versement de la contribution 2021 en faveur du FIDU	CHF 1 640 000

Au patrimoine financier, le Conseil municipal a voté le crédit pour l'acquisition d'une parcelle au chemin des Palettes 8b pour 1,93 million de francs.

Les dépenses effectives

Les dépenses brutes effectives du patrimoine administratif s'élèvent en 2021 à CHF 38 260 000.–, alors que la planification prévoyait un montant de CHF 68 110 000.– Le volume des dépenses qui ne s'est pas concrétisé est donc de CHF 29 850 000, ou 43,8 %.

En considérant les dépenses brutes du patrimoine financier de CHF 179 000.–, le montant dépensé est de CHF 38 440 000.–.

Relevons que l'année 2021 a été marquée, au patrimoine financier, par le versement de la FCIL de CHF 3 710 000 millions en lien avec le PLQ et la vente des parcelles à l'avenue du Cimetière.

Le montant dépensé a été couvert comme suit :

Autofinancement par les amortissements	CHF 17 590 000
Subventions et recettes	CHF 11 230 000
Financement avant résultat	CHF 28 820 000

soit une insuffisance de financement de CHF 9 620 000 millions, compensée par le résultat 2021. Au final, la dette diminue de 2 millions de francs, en tenant compte des autres positions bilancielles.

4. CONCLUSION

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif ne peut que se féliciter de ce résultat positif de plus de 31 millions en regard d'un déficit budgété de 1 532 000 francs.

Ce résultat s'explique essentiellement par des correctifs d'impôts antérieurs.

Vous avez voté l'an passé la création au sein du capital propre d'une réserve conjoncturelle alimentée de 16 millions suite aux résultats positifs de l'an passé. Le Conseil administratif propose d'affecter dans celle-ci l'excédent du compte de résultat également de cette année. En effet, au vu du contexte actuel incertain en raison de la crise économique et sociale liée au contexte sanitaire, vu les développements urbanistiques et démographiques très importants de Lancy qui vont inévitablement peser sur les charges communales et vu les pertes financières attendues en lien avec l'introduction de la RFFA, nous allons proposer d'affecter 31 millions à cette réserve.

Au niveau des investissements, on remarquera que votre Conseil municipal a voté en 2021 un peu plus 54 millions de crédits d'investissements à réaliser ces prochaines années au patrimoine financier et administratif. Nous avons réduit notre dette de 2 millions de francs. Il est à relever que le coût de notre dette est toujours aussi faible avec un taux moyen de 0,59 %

et que grâce à des emprunts à long terme, ce taux pourra être maîtrisé.

En tant qu'autorités, notre défi est de faire face au développement de notre commune en matière de construction de logements ou d'infrastructures publiques, de maintenir les prestations sociales et d'équilibrer notre budget.

En 2021, la Ville de Lancy est toujours une commune solide et saine sur le plan financier et nous comptons poursuivre dans cette voie, ce qui nous permettra d'affronter l'avenir, nous l'espérons sereinement, même si les enjeux économiques dans notre pays, et en particulier dans notre canton, sont incertains.

La stratégie qui figure au plan quadriennal devra être poursuivie et nous voulons poursuivre les objectifs fixés à savoir :
- continuer à mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments et des espaces publics communaux ;
- compléter et poursuivre le renouvellement des équipements mis à disposition de la population et notamment les efforts en matière de places d'accueil pour la petite enfance ;
- investir dans les nouvelles infrastructures en rapport avec le développement de nouveaux quartiers et répondre ainsi à des besoins clairement exprimés ;
- adapter les effectifs de notre administration pour répondre aux enjeux de ces prochaines années.

Dans ces conditions, le Conseil Administratif s'engage à travailler afin de maintenir tant que faire se peut l'équilibre des finances publiques de notre commune.

PARC IMMOBILIER

La Ville de Lancy est propriétaire d'un important parc immobilier sis sur son territoire, dont la gestion est confiée à une régie. Il se compose de 80 allées, réparties sur 21 groupes d'immeubles locatifs, pour un total de plus de 670 appartements, soit 2 704 pièces de logement, cuisines comprises. Par ailleurs, certains immeubles offrent des espaces pour des arcades commerciales ou des bureaux, également loués.

En plus de ses immeubles, la Ville de Lancy possède 43 villas, dans lesquelles une cinquantaine de logements sont mis en location, ainsi que 4 bâtiments entièrement affectés à la restauration.

Au cours de l'année 2021, on dénombre 75 changements de titulaires de baux à loyer pour les logements propriété de la Ville de Lancy. Le taux de vacance est quasi nul ; il s'agit des mouvements enregistrés en termes de résiliation – relocation.

Dans le but de répondre aux besoins en logement d'une population croissante, la Ville de Lancy se donne les moyens pour construire des immeubles et bâtiments communautaires.

Dans le cadre du PLQ Surville (PLQ29 885), le Conseil municipal a approuvé la division et la réunion de plusieurs parcelles, pour permettre d'effectuer la construction d'un immeuble d'utilité publique.
Dans le périmètre BAC, Maisonnettes (PLQ29 990), la Ville de Lancy prévoit la construction prochaine d'une crèche et de 14 logements LUP.

Dans le cadre du PLQ Pont-Rouge ; Gare CEVA ; Av. Eugène-Lance (PLQ 29 584), le Conseil municipal a approuvé l'achat par la FCIL d'une parcelle au chemin de l'Adret pour permettre la construction d'un immeuble affecté à des logements d'utilité publique et de surfaces d'activités.

LA RÉGIE

L'ensemble du parc immobilier du patrimoine financier est confié à la régie Brun qui a pour mandat, en plus de la gestion locative des biens, d'assurer l'entretien et la gestion technique des bâtiments, de suivre l'évolution des règlementations liées aux normes de sécurité ou d'économie d'énergie et de collaborer à la politique de rénovation des immeubles en favorisant les principes de développement durable.

L'ENTRETIEN

La Ville de Lancy poursuit sa politique d'économie d'énergie en assainissant ses bâtiments.

En ce qui concernent les travaux d'entretien, 46 appartements ont bénéficié de travaux de rafraichissement, dont 8 réfections complètes, suite à des résiliations de bail. La durée des travaux varie de 15 à 90 jours.

Les appartements avec encadrement pour les personnes âgées (IEPA) libérés sont mis aux normes selon les directives édictées par l'IMAD, notamment par l'installation de douches italiennes.

La charge relative à ces rénovations (hors entretien courant) s'élève à plus de 1,2 million de francs, répartie selon les secteurs de métiers suivants :

RÉPARTITION DES FRAIS DE RÉNOVATION (SUR 100 %)	
Peinture	26 %
Parquet/Carrelage	23 %
Électricité/Chauffage	17 %
Menuiserie/Agencement cuisine	15 %
Sanitaire	10 %
Divers et imprévus	5 %
Desamiantage/diagnostic polluants	4 %

RÉSULTAT FINANCIER

Pour 2021, l'exploitation des immeubles, des villas, ainsi que des locaux commerciaux enregistrés au patrimoine financier de la Ville de Lancy a engendré des charges pour plus de 7,2 millions de francs ainsi que des revenus de plus de 14,3 millions de francs, soit un résultat positif de 7,1 millions de francs, entièrement reconnu dans les comptes communaux.

DEMANDES DE LOGEMENT

Toute personne intéressée par une location doit déposer une demande de logement auprès de la Ville de Lancy et de la Fondation communale immobilière, au moyen d'un formulaire en ligne. La demande excédant l'offre, ce sont plusieurs centaines de dossiers qui sont mis sur liste d'attente chaque année.

Les demandes doivent être renouvelées tous les ans, pour conserver l'ancienneté de leur inscription, sans quoi la Ville de Lancy annule le dossier.

L'attribution des logements se fait selon des critères bien définis, tels que la domiciliation et le lieu de travail, avec priorité offerte aux Lancéenes et Lancéens, l'ancienneté de la demande et les situations d'urgence sociale ou sanitaire.

Pour les demandes liées à un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), une rencontre avec la gérance sociale de l'immeuble est organisée préalablement à la dépose d'un dossier.

RÉSEAU INFORMATIQUE COMMUNAL

« Pour l'informatique communale, l'année 2021 s'entame par une nouvelle ère bien établie sur l'organisation des postes de télétravail en tenant compte de l'hypermobilité et de la poly-accessibilité. Les écueils rencontrés lors des débuts sont maintenant contournés et maîtrisés. 2021 fut une année mobile. »

Les projets, eux, ne se sont bien entendu pas arrêtés là. Ils ont pu être menés à bien dans le respect de la qualité et des délais. La grande augmentation du nombre de postes de travail informatisés à installer depuis quelques années a mené l'administration à engager en milieu d'année une nouvelle force de travail, portant l'informatique communale à trois personnes. Cette évolution était indispensable pour continuer à satisfaire les attentes des utilisateurs.

Des nouveaux sites ont été connectés au réseau informatique de l'administration :
- la place haute du Bachet a été reliée par fibre optique pour le Wifi public ainsi que pour la domotique de surveillance à distance du miroir d'eau ;
- l'établissement horticole s'est vu étendre son réseau Wifi pour améliorer l'accessibilité d'internet aux outils modernes dans les locaux ;
- le réseau de fibre optique a été amené dans le nouveau pavillon de l'école du Sapay. Ce fut l'occasion d'un partenariat avec la commune de Plan-les-Ouates ainsi qu'avec l'état de Genève ;
- les téléphones de la Villa Bernasconi ont été intégrés au réseau téléphonique de l'administration en VoIP ;
- l'école du Plateau a été reliée par fibre optique, propriété du réseau de l'administration. Dans le cadre d'un partenariat, l'État de Genève a pu profiter de notre fibre optique et ainsi alimenter l'entier de l'école ;
- l'ancienne école enfantine du Petit-Lancy a été reliée au réseau de Lancy et informatisée pour accueillir le bureau d'accueil de la Petite Enfance. Lancy a pu bénéficier d'une partie de l'infrastructure de l'État de Genève pour ce site.

Plusieurs améliorations ont été pilotées durant l'année 2021, entre autres :
- le lien maître qui se situe en redondance sur deux sites (Mairie et BAM), le « backbone », qui relie l'administration communale au réseau des communes, a été multiplié par dix et est passé de 1Gb/s à 10Gb/s ;
- la totalité des employés de l'administration communale a désormais un e-mail @lancy.ch et accède au système Extranet de Lancy.

Le réseau informatique lancéen compte désormais 38 annexes reliées en fibre optique ou en lien hertzien propriétaire. Petit historique : il y a 20 ans, l'administration comptait 10 sites connectés par des lignes en cuivre !

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

DICASTÈRE : CORINNE GACHET
CHEF DE SERVICE : JEAN-PIERRE GAY
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 25
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 24.8

Présente sur l'ensemble du territoire lancéen, la police municipale est le trait d'union entre la population et les autorités. Sa priorité est de prévenir les incivilités et la délinquance en appliquant des stratégies de résolution de problèmes : écoute, suivi, solution.

EN 2021

LES AGENT-ES DE LA POLICE MUNICIPALE DE LANCY ONT EU À CŒUR D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYEN-NES TOUT EN MENANT DE MULTIPLES ACTIONS DE PRÉVENTION.

LA POLICE MUNICIPALE A PRIORISÉ LES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION RELATIVES AUX CHIENS, À LA SÉCURITÉ À VÉLO, AUPRÈS DES AÎNÉ-ES ET EN LIEN AVEC LES INCIVILITÉS DANS LES PARCS.

2 826 APPELS AU NUMÉRO GRATUIT 0800 417 417 (TOUCHE 1 : INTERVENTION) ONT ÉTÉ RECENSÉS.

Photo: Alain Grosclaude

POLICE MUNICIPALE

SÉCURITÉ & PROXIMITÉ

Améliorer la qualité de vie des citoyen-nes est l'une des missions prioritaires de la police municipale. En effet, tout au long de l'année, des actions de préventions mais également de répression sont effectuées aux quotidiens.

MISSION PRINCIPALE

Les agent-tes de la police municipale agissent de manière complémentaire à la police cantonale, notamment en matière de criminalité et de stupéfiants. Ces personnels luttent contre toutes ces incivilités qui altèrent notre qualité de vie: littering (dépôts de déchets sauvages sur la voie publique); nuisances sonores ainsi que les comportements à risque en matière de circulation routière et assurent la sécurité abords des écoles.

Il est essentiel pour la police municipale de cultiver un véritable réseau au cœur des quartiers avec les associations d'habitant-es, commerçant-es, écoles, maisons de quartiers, EMS ou autres services de l'administration afin de trouver ensemble des solutions.

Les agents participent également dans l'organisation de manifestations festives, culturelles ou sportives.

CAMPAGNES DE PRÉVENTIONS

Tout au long de l'année, la police municipale met en place des actions de prévention sur les thématiques suivantes:

- prévention sur les chiens;
- prévention sur la sécurité à vélo;
- prévention sur les incivilités dans les parcs;
- prévention auprès des aîné-es.

S'ajoutent à ces campagnes de préventions des opérations axées et ciblées, en partenariat avec la police cantonale dans le cadre du Contrat Local de Sécurité (CLS), sur la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, notamment celles liées à la vente et à la consommation de stupéfiants sur le domaine public, la lutte contre les infractions graves à la LCR (loi sur la circulation routière).

EFFECTIFS

L'équipe compte:

- 22 collaborateur-trices en uniformés;
- 3 secrétaires gèrant les questions administratives de chaque poste;
- 30 patrouilleuses scolaires et un 1 patrouilleur scolaire.

ÉVÉNEMENTS ET RÉALISATIONS 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2021	DIFFÉRENCE 2020-2021
Circulation et stationnement	864	1 028	18,98 %
Salubrité et sécurité publiques	399	343	- 14,04 %
Bruits divers – privé – particuliers – voie publique	328	273	- 16,77 %
Stupéfiants	82	55	- 32,93 %
Animaux	170	244	43,53 %
Dommages sur du mobilier urbain propriété de la Ville de Lancy	92	122	32,61 %
Sécurité de proximité (parcs / écoles / commerces / parkings souterrains)	672	786	16,96 %
Amendes d'ordre (hors Fondation des parkings)	1 823	1 932	5,98 %
Appel au 0800 417 417 / Touche 1 – interventions	2 879	2 826	- 1,84 %

EN BREF...
Les grandes fluctuations des événements entre 2020 et 2021 s'expliquent avant tout par le contexte sanitaire et la période de confinement que Genève a vécu depuis mars 2020.

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

DICASTÈRE : CORINNE GACHET
CHEF DE SERVICE : PASCAL GISCHIG
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 6
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 5.25

Le Service de la protection de la population et de la sécurité est responsable de la protection de la population en cas d'urgence, de catastrophe naturelle ou de conflit armé, en lien direct avec la Confédération. Il veille aussi à la sécurité du personnel de la Ville de Lancy. Pour ce faire, il coordonne les entités sécuritaires de la commune, à savoir les sauveteurs auxiliaires, les pompiers et la protection civile qui sont des partenaires volontaires.

EN 2021

L'ORPC LANCY-CRESSY COMPTAIT UN EFFECTIF DE 235 MEMBRES INSTRUITS ET ACTIFS SUR UN EFFECTIF RÉGLEMENTAIRE DE 479 PERSONNES.

TOUT COMME EN 2020, LA PROTECTION CIVILE A ÉTÉ SOLLICITÉE SUR L'ENSEMBLE DU CANTON POUR SOUTENIR LA POPULATION DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19.

LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE LANCY A MENÉ 105 INTERVENTIONS DE NATURE DIVERSE.

Photo : Alain Grosclaude

MESURES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Le Service de la protection de la population et de la sécurité est chargé d'appliquer les mesures de santé et de sécurité au travail (MSST, directive N° 6508 de la CFST).

Tout comme en 2020, 2021 n'aura malheureusement pas permis d'organiser une campagne dédiée aux MSST, ceci toujours en raison de la pandémie.

Pour rappel, ces campagnes de prévention sont organisées chaque année par les cinq plus grandes communes du canton réunies (Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier – TOP 5), en collaboration avec la SUVA.

BLS-AED

En respectant les mesures sanitaires préconisées, les formations de rappel ont pu être organisées en 2021 pour les employés de la Ville de Lancy.

DÉFIBRILLATEURS

Cinquante-huit défibrillateurs sont implantés dans la commune. Durant cette année, aucun d'entre eux n'a été utilisé en intervention.

ÉCONOMAT

L'Économat de la Ville de Lancy gère les commandes et la distribution des fournitures de conciergerie ainsi que l'achat et l'entretien des machines de nettoyage pour environ 80 entités (écoles, restaurants scolaires, locaux parascolaires, salles communales et bâtiments administratifs).

Durant l'année 2021, l'économat a été plus que jamais sollicité, par-delà ses missions traditionnelles, avec des tâches quotidiennes de réapprovisionnement de matériels et produits liés à la pandémie (gel hydroalcoolique, masques, désinfectant, etc…).

GROUPEMENT DE LA SÉCURITÉ (GSL)

Le Groupement de la Sécurité de Lancy est constitué sous une convention dont les buts sont d'améliorer la capacité d'intervention des autorités, services et organismes appelés à assurer la sécurité sur la commune, afin de maîtriser de manière optimale et coordonnée toutes circonstances exceptionnelles (accidents graves, sinistres, catastrophes, états d'urgence ou conflits armés).

Le Groupement de la Sécurité de Lancy, sous la direction de la Conseillère administrative déléguée à la sécurité et Maire de Lancy, Mme Corinne Gachet, est composé des corps suivants :

- compagnie des Sapeurs-Pompiers (M. Didier Frauchiger, commandant) ;
- organisation Régionale de la Protection Civile Lancy-Cressy (M. Pascal Gischig, commandant PCi) ;
- sauveteurs Auxiliaires (Mme Céline Rosselet Branchat, cheffe du corps) ;
- section des Samaritains (Mme Patricia Buchet, présidente) ;
- service de la protection de la population et de la sécurité (M. Pascal Gischig, chef de service) ;
- service de l'environnement et du développement durable (M. Nicolas Hasler, chef de service) ;
- police municipale (M. Jean-Pierre Gay, chef de service).

Font également partie du GSL les différents adjoints ou remplaçants de chacun des corps.

ACTIVITÉS

L'État-Major du GSL est resté régulièrement en contact pour des problèmes liés à la pandémie COVID-19.

PROTECTION CIVILE ORPC LANCY-CRESSY

PANDÉMIE COVID-19

L'année 2021 n'a pas été épargnée par la pandémie. Tout comme en 2020, l'ORPC Lancy-Cressy a été sollicitée par le canton de Genève. Toujours très active pour soutenir la population dans la lutte contre la COVID-19, elle a une nouvelle fois su faire ses preuves dans la gestion de la crise. En février 2021, une formation a été proposée aux astreints engagés afin d'effectuer des tests PCR. La Protection Civile Lancy-Cressy a principalement été engagée sur les sites suivants : Centre Médical de Carouge (CMC) – Centre Médical Universitaire (CMU) – Groupe Médical d'Onex (GMO) – Clinique et Permanence d'Onex (CPO) et à l'IMAD. La mission principale des astreints était le soutien à la vaccination. Leur étaient également attribuées des tâches telles que le suivi administratif et le tri des patients. Durant cette année 2021, ce sont 199 astreints qui ont été mobilisés pour un total de 992 jours de service effectués.

INTERVENTIONS

Un travail de fond a été mis en place pour sensibiliser les partenaires de la sécurité au fait que la protection civile est bel et bien présente et qu'il ne faut en aucun cas hésiter à la solliciter pour venir en appui.

En 2021, il n'y a pas eu d'interventions urgentes sur le territoire de nos trois communes.

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

Les organisations de protection civile sont de plus en plus souvent engagées dans le cadre d'interventions en faveur de la collectivité. En 2021, l'ORPC

Lancy-Cressy aurait dû être convoquée pour la régulation du trafic lors de manifestations telles que :
– Fête des Évaux les 29 et 30 mai ;
– Trans'Onésienne.

Malheureusement, ces manifestations n'ont pas pu être organisées en raison de la pandémie.

___ COURS DE RÉPÉTITION : PERFECTIONNEMENT ET PLANIFICATIONS
Les cours de répétition ont pour but de préparer les membres de la PCi à effectuer leurs tâches en cas de catastrophe ou de mise sur pied planifiée. Le matériel doit être entretenu, sa manipulation exercée, les consignes de sécurité respectées. L'hébergement de la population en cas d'urgence, ainsi que le réseau de communication et renseignements, sont régulièrement exercés et mis à jour. Une nouvelle fois, hélas en raison des directives sanitaires, plusieurs de nos cours de répétition ont dû être annulés.

___ CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS PCI
Comme chaque année, le groupe « Constructions » a organisé et effectué les contrôles périodiques pour les six constructions de l'ORPC Lancy-Cressy. Ces contrôles méthodiques répondent à un cahier des charges précis imposé par la Confédération et doivent avoir lieu régulièrement pour garder les différents postes en état de fonctionnement.

Au total, les cours de répétition organisés en 2021 ont totalisé 179 jours de service.

___ ÉTAT-MAJOR
Sur les sept journées prévues en 2021 année, trois ont dû être annulées en raison de la pandémie. Deux séances ont eu lieu en présentiel et deux par visioconférence. Ces séances permettent à l'état-major de planifier le fonctionnement de l'ORPC Lancy-Cressy, d'affiner le fonctionnement en situation d'urgence et de partager les expériences. À noter que les membres de l'État-Major sont toujours très volontaires, engagés et collaborent sur tous les dossiers. 24 jours de service pour les cours de répétition de l'EM.

___ EFFECTIF
Au 31.12.2021
– 235 astreints instruits et actifs sur un effectif réglementaire de 479 personnes.
– 16 personnes de la classe d'âge 1988 ont été libérées de l'obligation de servir.
– 0 astreint affecté à l'ORPC dans le courant de l'année
– Pas de déménagement ou mutation dans une autre organisation.

Avec la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) entrée en vigueur au 01.01.2021, notre organisation a été amputée de 127 astreints.

___ NOMINATIONS
Pas de nomination en 2021.

___ CONCLUSION
Cette année 2021, dans la continuité de 2020, a mis à nouveau sur pied la Protection Civile durant plusieurs semaines. Cette catastrophe sans précédent a également perturbé le fonctionnement habituel de notre ORPC en provoquant l'annulation de certains cours de répétition et de formation habituels.

SAPEURS-POMPIERS

___ EFFECTIFS
– Au 31 décembre : 47 actifs, dont 3 femmes.
– 4 admissions : Mme Duangkamon Phisitbannakorn, M. Hugo Guilloud, M. Antoine Loutan et M. Matteo Todisco.
– 7 personnes ont quitté la compagnie : Mme Joëlle Eger, Mme Daniela Graenicher, M. Olivier Affentranger, M. Lucas Cogne, M. Ibrahim Mohamed, M. Etienne Poncet et M. Kevin Schaller.

___ NOMINATIONS
Sergent-major : M. Hervé Pochon

___ FORMATION
Contrairement à l'année précédente, la majorité des cours au Centre d'instruction et de formation de Bernex a pu être suivie, sous conditions sanitaires strictes.

29 sapeurs ont participé
– École de formation de base
– École de protection respiratoire
– Cours pour conducteurs de véhicules de service du feu
– Cours préparatoire théorique pour l'obtention du permis C1
– BLS-AED
– Polycom
– Cours récupération d'essaim d'abeilles
– Cours tronçonneuse
– Cours pour préposés aux appareils de protection respiratoire
– École de sous-officiers
– École de sergents-majors et fourriers
– Module Conduite CI

et 8 sapeurs ont suivi en interne à la compagnie une instruction antichute donnée par notre formateur breveté.

___ MANIFESTATION/ÉVÉNEMENT
La pandémie de COVID-19 étant toujours en cours, les manifestations prévoyant un nombre conséquent de participant-es ont été annulées, notamment le rapport du commandant, les AG de la compagnie et de la FGP, la fête des écoles, le 1er août, etc.

– 18 janvier : Rapport annuel OCPPAM à Bernex
– 26 avril : Assemblée arrondissement à Avully
– 16 septembre : Exercice de Compagnie surprise sous alarme ch. des Rambossons
– 20 septembre : Assemblée arrondissement à Cartigny
– 23 septembre : Rapport des Commandants à Bernex
– 4 novembre : Journée nationale du recrutement des SPV
– 13 novembre : Exercice de compagnie en caserne
– 22 novembre : Assemblée arrondissement à Carouge

___ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
– Cours de cadres
– Exercices PR
– École de conduite
– Cours antichute
– Formation sur le tonne-pompe
– Entretien du matériel et de la caserne
– Garde de préservation
– Instruction des jeunes sapeurs

___ DIVERS
Réunions avec le Groupement Sécurité Lancy (GSL)

___ INTERVENTIONS
– 105 interventions de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Lancy
– 22 en collaboration avec le SIS

Dont pour la compagnie seule
– 16 incendies
– 37 inondations
– 18 interventions pour animaux
– 4 déblaiements/préventions
– 8 divers

Une fois de plus, la priorité fût le maintien opérationnel et de préparation de la compagnie. Dès lors, en respectant les directives sanitaires édictées par nos autorités, les entrainements ainsi que les missions d'intervention dévolue à la compagnie ont pu continuer d'être effectués de manière sûre.

Toutes activités confondues, la compagnie aura effectué 7 885 heures d'astreintes.

SERVICE DES SPORTS

DICASTÈRE : CORINNE GACHET
CHEF DE SERVICE : OLIVIER CARNAZZOLA
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 13
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 12.4

Le Service des sports a pour mission de promouvoir l'activité physique pour toutes et tous, mais également d'encourager et de faciliter le développement du sport à travers la coordination et le soutien financier aux différents partenaires présents sur tout le territoire de la commune, à savoir une soixantaine d'associations sportives et les écoles dont il crée, rénove et entretient les infrastructures sportives. Il organise également ses propres manifestations sportives comme « Lancy Tuttisports » qui totale 11 éditions en 2021.

EN 2021

UN TROISIÈME BLOC D'ESCALADE A ÉTÉ INSTALLÉ DANS LE PARC CHUIT DANS LE COURANT DE L'ÉTÉ.

À L'OCCASION DE SES 20 ANS, LE STREETPARK DE LA PRAILLE A ÉTÉ RÉNOVÉ ET ENRICHI EN ÉQUIPEMENTS.

DU CÔTÉ DE LA PISCINE DE MARIGNAC, LA SAISON HIVERNALE A REMPORTÉ UN FRANC SUCCÈS AVEC UNE FRÉQUENTATION MOYENNE DE 250 ENTRÉES JOURNALIÈRES.

LE CHÈQUE SPORT D'UNE VALEUR DE CHF 100.– (À FAIRE VALOIR AUPRÈS DES INSTITUTIONS SPORTIVES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LANCY ET ASSOCIÉES AU PROJET) A FÊTÉ SES 10 ANS D'EXISTENCE ET CONTINUE DE SÉDUIRE LES JEUNES LANCÉEN-NES SUBSIDIÉS.

Photo : Yvann Bellido

Le Service fait face à la demande croissante d'utilisation des équipements sportifs. Pour rappel, la Ville de Lancy finance la construction, l'entretien et l'exploitation de ses équipements sportifs. Le Service compte actuellement 13 collaboratrices et collaborateurs.

Cette année, comme la précédente, a été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a continué à avoir une influence sur le service et les associations sportives lancéennes.

Toujours dans le but de respecter les mesures sanitaires imposées, bon nombre de manifestations ont dues être annulées. L'évolution de la situation sanitaire changeant constamment, le Service des sports a dû revoir ses plans de protection, les conditions de pratique du sport et les transmettre, au mieux, à ses clubs sportifs partenaires.

Malgré tout, la pratique du sport a tout de même été possible moyennant quelques adaptations.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

___ PARCOURS SPORTIF DE LA CHAPELLE-LES-SCIERS

En complément de la première partie du parcours réalisée à Lancy en 2020, la deuxième moitié du parcours sportif a été installée du côté du quartier des Sciers et sera inaugurée au printemps 2022.

___ STREETPARK DE LA PRAILLE

Réalisation de la deuxième étape des travaux, dont la réfection de l'enrobé et la mise à disposition de nouveaux modules de skate. Deux containers servant à l'aménagement d'un petit atelier de réparation et d'un bureau pour l'association encadrant les lieux ont été installés. Les travaux étant terminés au printemps, le site est opérationnel et inauguré par la Ville de Lancy le samedi 6 novembre 2021.

___ TENNIS CLUB LANCY FRAISIERS

Rénovation de la salle du restaurant, comprenant le remplacement des luminaires par un modèle à LED et réalisation des peintures des murs, plafonds et boiseries.

___ STADE DE MARIGNAC

Exécution de divers travaux de carrelage et remplacement d'appareillage sanitaire dans les WC des vestiaires au sous-sol.

Remplacement des crochets à habits par un modèle plus sécuritaire, comme le recommande le Bureau de prévention des accidents (BPA) et l'Office fédéral du sport (OFSPO).

___ SALLE OMNISPORTS DU PETIT-LANCY

Remplacement des assises de banc et des crochets à habits dans certains vestiaires du site.

___ ÉCOLE DES PALETTES

À la demande des enseignants de rythmique et de musique du DIP, création d'un lot d'armoires sur mesure pour ranger l'équipement spécifique à cet enseignement.

Modernisation et adjonction d'une nouvelle sonorisation dans la salle de jeux.

Réfection du parquet flottant et d'une paroi vitrée à la salle de rythmique.

Remplacement du filet pare-ballons à la galerie de la salle de gymnastique.

Fourniture d'un matelas AirTrack et création d'un local de rangement pour l'association KBS Parkour.

___ ÉCOLE DU PLATEAU

Collaboration avec les différents services de l'administration, coordination des travaux et des besoins avec le constructeur, le DIP et les futurs utilisateurs extra-scolaires en vue de l'ouverture de l'école en septembre 2021.

___ STADE DES FRAISIERS

Collaboration avec les différents services de l'administration, coordination avec le constructeur et le mandataire afin de réaliser les travaux et la réception du nouveau terrain synthétique, le terrain A.

Remplacement et modification de la clôture pare-ballons du terrain B.

Rénovation et création d'un futur local de rangement pour le Lancy Football Club.

Travail sur la modification de zone (MZ) et le plan localisé de quartier (PLQ) toujours en cours avec l'organisation d'une concertation avec les habitants des Fraisiers le 24 novembre 2021.

___ STADE DE FLORIMONT

Transformation et renouvellement de l'équipement cuisine, dont cuiseur à pates, friteuse, plancha, lave-vaisselle et vitrine pâtisserie.

Création d'une fosse de pompage afin de réaliser les séparatifs entre les eaux usées et les eaux pluviales.

Reprise d'une partie de l'enrobé teinté sur l'esplanade nord qui se désagrégeait.

Réfection des peintures murales dans les vestiaires au sous-sol.

Réalisation d'un traitement contre la carbonatation du béton et application d'un traitement d'hydrophobisation sur l'ensemble des mâts d'éclairage.

LANCY TENNIS CLUB

Vote d'un crédit d'étude en mai 2021 par le Conseil municipal, en vue d'obtenir une autorisation de construire et d'élaborer un crédit de construction afin de rénover le bâtiment et les aménagements extérieurs, en concertation avec le Service des travaux et de la mobilité (STUM) et du Service de l'environnement et du développement durable (SEDD).

MIROIR D'EAU DE LA PLACE HAUTE DU BACHET-DE-PESAY

Fin août 2021, la Ville de Lancy a inauguré la Place Haute du Bachet-de-Pesay. Elle a été conçue et réalisée par l'Office de l'urbanisme du canton de Genève pour le compte de la Ville de Lancy dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage.

Cette place est composée de plusieurs bancs mobiles, de 18 arbres, des espaces semés en « prairie » ainsi que d'un miroir d'eau permettant aux utilisateurs de se rafraichir durant les chaudes journées estivales.
Ce miroir d'eau a différentes phases de fonctionnement :

- il peut simplement se remplir sur quelques centimètres laissant apparaître un effet « miroir », l'eau disparaitra petit à petit après un laps de temps ;
- le mode « miroir » peut également être combiné avec des jets lents ou rapides selon la programmation choisie.

Ce système permet d'alterner, tout au long de la journée, différents modes et ainsi rendre l'installation divertissante autant pour le jeune public que pour les adultes.

FONTAINE PONT-ROUGE

Inaugurée début décembre 2021, la Place Pont-Rouge a été réalisée en collaboration avec les CFF et le Canton et sert de trait d'union entre le nouvel écoquartier piétonnier et le quartier d'affaires de l'Adret.

La place, d'une dimension de 4 600 m², est dotée d'une magnifique fontaine composée de pierre naturelle du Tessin et ponctuée de 6 bancs publics ronds (8 avec ceux côté CFF) en mélèze suisse propices à la détente. Ceux-ci entourent les 16 sophoras du Japon (25 avec ceux plantés côté CFF).

Le concept de la fontaine est de se remplir et se vider en ayant un effet comparable au phénomène des marées. Nous avons volontairement opté pour un remplissage arythmique afin d'avoir un rythme qui différera toujours de la grande horloge. Ceci a pour but d'éviter qu'une personne prenant toujours le même train à la même heure ne voit pas de changement de niveau d'eau.

BLOCS D'ESCALADE ET PARC À SLACKLINES

Vu le succès des deux premiers blocs d'escalade situés dans le parc Chuit, un troisième bloc a été installé dans le courant de l'été 2021.

Ce lieu unique fait le bonheur des enfants qui peuvent s'aventurer sur les voies d'escalade les plus simples, tandis que les grimpeurs plus aguerris disposent d'une Moonboard.

Un parc à slacklines est également ouvert au public en tout temps, grâce aux sangles laissées à demeure.

PISCINES

PISCINE DE MARIGNAC

La piscine de Marignac étant la seule piscine ouverte du « Grand Genève » à cause des restrictions sanitaires, janvier 2021 fut une période particulière. En effet, un système adapté à la situation a été mis en place, tout en répondant aux mesures sanitaires en vigueur.

Les équipes en contact direct avec le public ont fait face à des conditions de travail difficiles notamment en raison de l'affluence et des attentes du public qui souhaitait pouvoir nager indépendamment des restrictions.

Le personnel de la piscine a également été confronté à la gestion d'un potentiel « cluster » identifié par le service du médecin cantonal durant l'hiver 2021. Toutes les mesures préventives requises ont été mises en place pour s'assurer que l'ensemble du personnel n'était pas impacté et ce afin d'éviter une fermeture totale de la piscine.

Malgré tout, la saison hivernale 2021 a tout de même eu beaucoup de succès avec une fréquentation moyenne de 250 entrées journalières.

En effet, la clientèle est très satisfaite de pouvoir nager à l'extérieur, tout au long de l'année, d'autant que cette ouverture favorise la promotion du sport et les activités outdoor. Au fil des mois, les échanges avec les clients démontrent une réelle satisfaction quant aux prestations fournies. Les retours sont très positifs notamment sur les bienfaits de pratiquer la natation toute l'année.

La saison estivale a débuté le samedi 1er mai 2021. Comme pour l'été 2020, la situation sanitaire étant toujours jugée délicate, certaines adaptations ont eu lieu en fonction des mesures imposées, notamment la mise en place de tranches horaires et la limitation du nombre de personnes en début de saison. Cela a néanmoins été plus facile à gérer après la levée des mesures sanitaires.

Cependant, la météo n'étant pas du tout favorable, ce ne fut pas la meilleure année à Marignac. Néanmoins, grâce aux bâches thermiques qui sont utiles également en été par mauvais temps, de nombreux nageurs ont profité du bassin olympique, ce qui porte tout de même le nombre d'entrées à 118 600 contre 164 625 en 2018.

Les matinales des mardis et jeudis ayant extrêmement bien marché l'été passé, cette offre supplémentaire s'est pérennisée et est devenue accessible à tout public.

Du point de vue sanitaire, pas de cas graves, quelques interventions d'ambulances et toujours beaucoup de cas de « bobologie » lors des belles journées.

Le personnel est très bien préparé et suit un protocole très précis lors d'interventions sanitaires à Marignac. Des entraînements sont mis en place et effectués une fois par semaine, tout au long de la saison, afin d'être le plus efficace en cas d'accidents ou de noyades.

Depuis plusieurs années, une société privée de sécurité est régulièrement sollicitée afin d'éviter des esclandres, faire respecter le règlement, éviter les vols et prévenir les bagarres, malheureusement de plus en plus fréquentes.

Cela devient donc normal, pour la quiétude des clients et aussi le soutien aux équipes, que les grands établissements comme la piscine de Marignac travaillent avec une sécurité privée. C'est nécessaire et obligatoire pour que les établissements extérieurs restent des lieux familiaux et agréables à fréquenter.

Le Service de la police municipale est également d'un grand appui et très efficace.

BASSINS SCOLAIRES

Nos quatre bassins scolaires sont toujours très utilisés, que ce soit par le DIP, le Lancy-Natation ou diverses associations. Il n'y a d'ailleurs plus de créneaux disponibles.

Cette année encore, le Service des sports a offert au Lancy-Natation la possibilité d'utiliser les bassins scolaires durant les vacances scolaires de manière encore plus soutenue afin de rattraper les cours malheureusement annulés à cause de la pandémie.

PISCINES DE LA CAROLINE, EN-SAUVY ET DU BACHET-DE-PESAY

Après des essais concluant sur la Piscine de Tivoli durant l'année 2020, la Ville de Lancy a installé, dans tous ses bassins scolaires, un nouveau système de désinfection de l'eau afin de répondre au mieux aux exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

PATAUGEOIRES

Les pataugeoires de quartier fonctionnent toujours aussi bien et sont très appréciées des familles avec des enfants en bas âge.

MANIFESTATIONS

URBAN TRAINING

Dès le mois de mai 2021 et jusqu'au mois de septembre, a eu lieu la 6e édition de Urban Training sur Lancy. Pour rappel, l'association Urban Training propose des cours de 60 minutes combinant marche et exercices adaptés à tout public et encadrés par un coach sportif. Un excellent moyen de pratiquer une activité sportive en plein air tout en (re)découvrant sa commune. Durant ces cours, Lancy se transforme en salle de sport géante où places de jeux, bancs, escaliers, deviennent des appareils d'entrainement le temps d'une séance. Les cours sont gratuits grâce au soutien de la Ville de Lancy notamment.

SUNDAY TRAINING

Annulé en 2020 à cause de la situation sanitaire, le Sunday Training a pu avoir lieu cette année comme prévu au moins de novembre sur présentation du certificat COVID.

Yoga, préparation physique et zumba étaient au programme de cette matinée sportive.

3 cours totalement gratuits et ouverts à toutes et tous.

TUTTISPORTS

Du 13 au 18 septembre 2021, et pour la douzième année consécutive, s'est déroulée notre grande manifestation sportive : Lancy Tuttisports.

Plus de 40 associations sportives ont participé à cette semaine sportive et ont dispensé plus de 250 cours dans une cinquantaine de disciplines différentes et ce gratuitement.

SANT « E » SCALADE »

Depuis 17 ans, ce programme, qui a pour objectif de promouvoir l'activité physique et une alimentation saine et équilibrée auprès des enfants de 6 à 12 ans, est dispensé dans plusieurs écoles du canton de Genève. En 2021, 4 900 élèves étaient inscrits dont des élèves des établissements de Lancy notamment, des écoles de la Caroline, de Cérésole et des Palettes.

La Ville de Lancy a poursuivi son soutien via un soutien financier de CHF 25.– par enfant.

LANCY EN ÉTÉ

Dans la continuité du projet lancé en été 2020 à cause de la situation sanitaire, « Lancy en été » a continué

de proposer toutes sortes d'activités durant l'été 2021. Le Service des sports a notamment organisé, en collaboration avec les associations sportives, des démonstrations et initiations au football et au rugby ainsi que des cours de yoga dans le quartier des Palettes. Aussi, comme chaque année, le Service des sports a repris contact avec ses associations sportives afin de connaître leurs offres en matière de stages et camps d'été.

CHÈQUE SPORT

Disponible depuis maintenant 10 ans et fortement apprécié, il s'adresse aux jeunes Lancéen-nes subsidiés. Ce chèque, d'une valeur de CHF 100.–, est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives situées sur le territoire de Lancy et associées au projet. Pour rappel, le chèque est proposé aux personnes qui remplissent toutes les conditions suivantes:

- être âgé-e de 4 à 18 ans;
- être domicilié-e sur le territoire de la Ville de Lancy;
- être bénéficiaire d'un subside de l'assurance maladie de l'année civile en cours;
- pratiquer une activité sportive sur la Commune de Lancy.

Photo: Alain Grosclaude

LOCATION DE SALLES

	PAR RAPPORT À 2020
COVID-19: fermeture 1er janvier au 31 mai 2021	
Salle communale du Petit-Lancy:	
64 occupations: 64 Lancy	+ 3
Centre omnisports:	
15 occupations: 15 Lancy	- 7
+ occupations pendant les vacances scolaires	
Pavillon de l'Orangerie:	
101 occupations: 99 Lancy – 2 hors Lancy	+ 52
dont plusieurs réservations par le Service de la culture et de la communication	
et la Maison de quartier du Plateau	
Grange Navazza:	
Réception: 38 occupations: 35 Lancy – 3 hors Lancy	+ 7
Conférence: 25 occupations: 23 Lancy – 2 hors Lancy	+ 7
Salle Annevelle:	
41 occupations: 41 Lancy	- 11
Aula de l'école Caroline:	
1 occupation: 1 Lancy	- 1
+ parascolaire à midi et le soir	
+ occupations tous les lundis, mardis et mercredis soir	
Salle communale du Grand-Lancy:	
18 occupations: 15 Lancy – 3 hors Lancy	- 14
Depuis le 9 décembre 2020 et jusqu'au 31 mars 2021:	
distribution de repas tous les mercredis et jeudis (salle fermée pour toutes les autres locations).	
Salle des partis politiques: louée tous les lundis	
Salle des Intérêts: louée tous les lundis, mardis et samedis	
Ferme Marignac:	
39 occupations: 38 Lancy – 1 hors Lancy	+ 4
Aula de l'école En-Sauvy:	
9 occupations: 8 Lancy – 1 hors Lancy	Idem
+ parascolaire tous les jours à midi, ainsi que les lundis et vendredis soirs	
+ occupations par le corps enseignant tous les mardis et jeudis soir	
Aula de l'école des Palettes:	
15 occupations: 15 Lancy	+ 7
+ parascolaire tous les jours à midi, ainsi que les mardis et jeudis soir	
+ occupations tous les lundis et vendredis soir	
Restaurant scolaire du Bachet:	
0 occupations: /	Idem
+ parascolaire tous les jours à midi et le soir	
Local des Aînés:	
5 occupations: 5 Lancy	+ 2
+ occupations tous les soirs de la semaine	
Centre omnisports Aimée-Stitelmann:	
1 week-end sur deux à Lancy	
10 occupations: 10 Lancy	- 1
+ occupations pendant les vacances scolaires	
Villa La Solitaire:	
35 occupations: 32 Lancy – 3 hors Lancy	+ 4
+ occupations tous les lundis et jeudis soir	
La Dépendance:	
11 occupations: 11 Lancy	+ 3
+ beaucoup d'occupations par le Service culturel	

COMPLEXE SPORTIF LE-SAPAY

Le complexe sportif intercommunal Le-Sapay, c'est :
- un bassin de nage de 5 couloirs sur 25 m ;
- une salle de gymnastique divisible en deux ;
- une salle de fitness.

Chaque environnement sportif dispose de vestiaires, de groupes sanitaires, de locaux de rangements ainsi que de locaux et d'équipements de secours.

Le complexe sportif est ouvert tout au long de l'année, excepté les jours fériés.

Une fermeture annuelle de 4 semaines, au mois de juillet, est planifiée pour les travaux et l'entretien du bâtiment.

EFFECTIF

- 1 responsable des installations sportives.
- 3 gardiens de bains.
- 10 gardiens de bains auxiliaires (personnel travaillant en binôme avec un titulaire le week-end ou ponctuellement en semaine et pendant les vacances).

TYPES DE FRÉQUENTATION

- Le complexe accueille des élèves de l'école Le-Sapay mais aussi des élèves provenant d'autres écoles du canton.
- Hors horaires scolaires, le complexe reçoit des associations/clubs sportifs des communes de Lancy et Plan-les-Ouates ainsi que du public pour ce qui concerne la piscine.

PISCINE

En comparant l'année 2018-19 à celle de 2020-21, la fréquentation globale de la piscine a diminué d'environ 72 %.

Cette baisse de fréquentation varie en fonction des différentes restrictions en vigueur durant cette période de deux ans (fermeture du bassin, 2G, 2G+, etc.).

Horaire du matin	- 72 %
Horaire du midi	- 67 %
Horaire de l'après-midi et soir	- 82 %
Horaire du week-end	- 72 %
Diminution globale de 2018-19 à 2020-21 :	- 72 %

Nombre d'entrée total – public :

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
6 041	9 095	10 321	5 504	2 908

ÉVÉNEMENTS

Depuis la rentrée scolaire 2016, le Lancy-Plan-les-Ouates Basket organise divers matchs dans la salle de gym du Sapay, notamment des matchs de championnat de ligue nationale A féminin.

Les 28 novembre 2020, le 27 février 2021 et le 8 mai 2021, les étapes de la Kids Ligue auraient dû être organisées avec le Lancy-Natation à la piscine du Sapay. En raison de la situation sanitaire (COVID-19), ces événements ont dû être annulés.

Les 9 et 10 octobre 2021, le Dojo-Lancy-Palettes a organisé le championnat genevois de judo dans la salle de gym du Sapay.

TRAVAUX DE FERMETURE ANNUELLE

Comme prévu, les travaux de l'entreprise Aéro-Technologie sur le système de refroidissement par ventilation dans les locaux de produits chimiques n'étant pas concluants, une climatisation a été installée durant l'année. Depuis, l'objectif du maintien de la température au-dessous de 20° dans les locaux est atteint.

Des inégalités avaient été constatées sur le sol de la salle de gymnastique. Un constat a été fait par l'entreprise RealSport qui n'avait pas d'inquiétude particulière. En effet, selon l'entreprise, la sous-couche étant en bois, une certaine dilatation peut avoir lieu en fonction de la température. Cependant, cela n'a pas d'influence particulière sur la conformité du sol.

L'entreprise Schindler est intervenue pour changer certaines pièces de l'ascenseur du bâtiment des sports suite à la corrosion constatée sur l'installation. Cette corrosion était due à une non-conformité de base de l'installation de ventilation dans le bâtiment des sports, installation qui n'était pas en conformité par rapport aux plans d'architecte.

FONDATION DU STADE DE GENÈVE (FSG)

L'année 2021 aura été placée sous le signe de l'incertitude et des informations et contre-informations, du fait de reprendre ou non les matchs et dans quelles conditions, huis-clos, limitations de spectateurs… Néanmoins le Stade de Genève a quand même pu accueillir plus de 100 000 spectateurs durant cette année si particulière.

Servette FC a confirmé son excellent parcours dans le championnat avec une troisième place à l'issue de la saison 2020/21 et sa deuxième qualification européenne d'affilée, pour la première fois depuis 20 ans avec un match contre Molde le 29 juillet dernier qui marquait le retour du public dans le Stade de Genève.

Le football féminin, avec le match du titre pour le Servette FCCF contre FC Bâle, aurait aussi dû rencontrer un fort succès, le 29 mai. La possibilité pour le public genevois de voir le premier titre de champion de Suisse de l'histoire du Servette FCCF sur la pelouse du Stade de Genève aurait été vécue comme un moment inoubliable. Malheureusement, en raison de la pandémie mondiale, ce match s'est joué devant uniquement 100 privilégiés.

Ce titre de champion Suisse a ouvert les portes à la première phase de groupe de l'histoire de l'UEFA Woman's Champions League. Le SFCCF s'est hissé au niveau des 16 meilleures équipes du continent, ce qui a permis d'accueillir plusieurs matchs à Genève dont le SFCCF – Chelsea qui, avec plus de 12 000 spectateurs au Stade de Genève, a été un vrai succès populaire.

Le match international comptant pour la qualification à la prochaine Coupe du Monde au Quatar, Suisse-Irlande du Nord, a remporté un vif succès le 9 octobre. Il a permis à l'équipe de Suisse de gagner devant près de 20 000 spectateurs au Stade de Genève. Plusieurs travaux d'importance ont été réalisés au Stade de Genève, notamment la pose de la nouvelle pelouse naturelle.

Le 2 novembre, la FSG a reçu un prix solaire en collaboration avec les SIG dans le cadre d'une étude qui pourrait faire du Stade de Genève un bâtiment à énergie positive.

Les CFF ont clairement demandé une revalorisation du droit de superficie du premier degré, sur la parcelle du Stade de Genève. La FSG est en négociation avec eux ainsi qu'avec l'État de Genève pour trouver une solution.

PATINOIRE TRÈFLE-BLANC

Le Conseil d'État a adopté, à l'intention du Grand Conseil, un projet de loi ouvrant un crédit d'étude de 11,7 millions de francs pour la construction d'une nouvelle patinoire au Trèfle-Blanc, à Lancy.

La construction d'une nouvelle patinoire est donc indispensable, non seulement pour les activités du GSHC et de l'AGFH, mais aussi pour répondre à la demande et aux besoins croissants en surfaces de glace, afin de promouvoir l'activité physique et sportive, auprès de la jeunesse en particulier.

Début 2019, le canton a repris en main la direction et la coordination du projet de nouvelle patinoire au Trèfle-Blanc. Dans le cadre des travaux du comité de pilotage, la capacité d'accueil retenue pour la nouvelle patinoire est de 8 500 places, jauge qui positionne le projet genevois dans la moyenne des patinoires utilisées en National League.

La programmation de huit rangs de gradins rétractables couplée à l'accessibilité des camions sur la surface de jeu permet d'envisager une large palette de manifestations sportives. Une patinoire secondaire adjacente accueillera un public élargi, tels que les écoles, les clubs locaux et le grand public.

Parallèlement, dans le cadre du développement de l'offre en places de stationnement pour les pendulaires par la Fondation des parkings, la construction d'un P+R de 1 200 places a été prévue sous la patinoire principale et pourra profiter aux spectateurs lors de manifestations. De même, des surfaces d'activité de 24 000 m² sont planifiées sur le site et seront identifiées suite au concours d'architecture. Celles-ci seront réalisées par des investisseurs privés et feront l'objet de droits distincts et permanents (DDP), dont la rente contribuera à l'exploitation de l'infrastructure.

Le montant du crédit d'étude est calculé sur la base de l'estimation du coût du projet de la patinoire, à hauteur de 150 millions de francs, et est compris dans ce montant.

FONDATION DES ÉVAUX

La Fondation des Évaux est une entité publique autonome à but non lucratif. Elle assure la gestion et le développement du Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Évaux.

Sis sur les communes d'Onex et de Confignon et aux frontières des communes de Bernex et Vernier, le Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Évaux est le plus grand parc urbain de Suisse. D'une surface totale d'environ 50 hectares de terrain privé, ouvert au public et situé au bord du Rhône, il offre aux habitants de nombreuses activités de loisirs au sein d'un magnifique écrin de nature. Le Parc propose aussi un important espace de pique-niques et grillades et des salles en location.

La Fondation des Évaux a pour mission d'offrir des prestations de qualité, des infrastructures de sports et de loisirs diversifiées, accessibles à tous, en préservant et en favorisant la nature et la biodiversité environnante.

EFFECTIFS

La Fondation des Évaux compte l'équivalent de 16,8 emplois plein temps pour 18 collaborateurs fixes. À noter que ce nombre est resté stable depuis 2012.

La pandémie de COVID-19 a contraint le personnel administratif à assurer ses tâches en télétravail partiel durant certains mois de l'année. Les équipes techniques ont, quant à elles, vu leurs horaires décalés afin de limiter les contacts.

EMPLOIS JEUNES

La Fondation, fidèle à sa vocation sociale et d'entreprise formatrice, emploie régulièrement des jeunes.

Elle a recruté sept étudiants pour assurer l'accueil des usagers à la réception durant les week-ends et jours fériés, ainsi que pour la surveillance des jeux d'enfants, de mars à octobre.

Elle a aussi engagé huit jeunes entre 15 et 17 ans, domiciliés sur ses communes membres, pour un job d'été durant deux semaines en juillet et en août.

STAGES

De nombreuses demandes de stages sont parvenues à la Fondation, que ce soit des stages découverte ou de réinsertion. Cette dernière a pu accueillir et encadrer 12 stagiaires, dont 6 dans le domaine de l'horticulture, 3 à l'administration et 3 dans l'entretien des bâtiments. Ces stages ont concerné des jeunes à la recherche d'orientation professionnelle ainsi que des personnes en réinsertion et suivies par des organismes d'aide à l'intégration. Ils ont totalisé 97 jours de stage.

PANDÉMIE COVID-19

La crise sanitaire a, comme partout ailleurs, fortement impacté le Centre intercommunal. Ce fut le cas sur le fonctionnement en interne, l'accueil des visiteurs et des sportifs, les entrainements et compétitions, l'organisation de manifestations ainsi que les locations de salles et d'infrastructures. Les mesures de protection ont dû être régulièrement ajustées à la situation sanitaire et aux exigences des autorités politiques.

Un travail minutieux de préparation, d'adaptation des règlements pour accompagner les mesures de prévention et de protection du personnel et des visiteurs a été effectué par les collaborateurs. Ces derniers, par une communication régulière et des conseils personnalisés, ont cherché à renseigner les usagers et le grand public, à l'affût d'informations ou de solutions.

ACTIVITÉS

Événements sportifs, manifestations et sorties d'entreprises

En temps normal, le Centre intercommunal accueille environ 200 000 visiteur-euses par an, provenant des communes voisines, du Canton et des régions proches.

La crise sanitaire a une nouvelle fois impacté l'organisation d'événements. En dépit des restrictions sanitaires, le Centre intercommunal des Évaux a toutefois accueilli une trentaine d'événements organisés par des associations et clubs sportifs. Quelques-uns d'entre eux sont cités ci-dessous.

Une première Édition de « The Meal – un repas pour notre avenir » s'est déroulée sur le Parc des Évaux le 18 septembre 2021. Elle a pris la forme d'un repas du terroir destiné à soutenir les paysans d'ici et d'ailleurs et à plaider en faveur de la souveraineté alimentaire, du droit d'accès des populations autochtones aux ressources naturelles, terre, eau, forêts et semences. Quelques centaines de convives ont participé sur le site et une vingtaine d'associations ont contribué à la réussite de cet événement.

La Nocturne des Évaux, devenue la course référence de nuit du Grand Genève, s'est déroulée le 7 octobre 2021 au Parc des Évaux avec 496 participants.

La Trans'onésienne « hors murs » s'est à nouveau réorganisée en 2021. La plus vieille course à pied du Canton s'est tenue au Parc des Évaux durant le mois de novembre avec 441 coureurs toutes catégories confondues. C'est la course enfants de 1,5 km qui a rassemblé le plus grand nombre de concurrents.

Une première pour l'association Together Run et sa course interculturelle de 5 km ouverte à tous comme promotion de l'intégration par le sport, parrainée par l'athlète Tadesse Abraham et en partenariat avec l'Hospice Général. L'événement a réuni environ 200 coureurs.

Deux camps de beach-volley se sont déroulés avec succès. Organisés par l'Académie de Volleyball de Genève en juin avec ses 70 jeunes en sport-étude et Swiss Volley Région Genève en août pour les juniors du club. Les clubs de volleyball et de beach-volley des communes genevoises ont profité des installations sur 1 350 heures (entraînements et tournois). De nombreuses salles étaient fermées à cause de la pandémie ce qui explique une demande croissante des clubs pour les entraînements.

Geneva Sports Club, association à but non lucratif, a organisé diverses sorties sportives pour la première fois aux Évaux en 2021. Leurs membres ont profité à hauteur de 140 heures des terrains de beach-volley et 218 heures des courts de tennis.

Camps de loisirs

Durant les vacances scolaires, le Centre intercommunal a accueilli 5 associations organisatrices de camps et de stages pour enfants, avec un total de 9 698 journées enfants.

Signalons que l'association Genève-loisirs a dû fermer pour cause de cas COVID-19 pendant 15 jours durant le mois d'août.

Sorties d'écoles

Face à la crise sanitaire, 29 journées sportives ont malgré tout eu lieu réunissant 6 317 participants. 16 journées sportives ont été annulées sur toute l'année. Si toutes les journées avaient été maintenues, cela aurait constitué 45 établissements avec un afflux de 14 738 participants.

De nombreux établissements scolaires se sont rabattus sur des sorties de classes et des sorties au Parc Aventure des Évaux.

Les organisateurs des traditionnels événements comme la ScoolCup et le Cross des écoles d'Onex ont dû également renoncer à ces manifestations qui rassemblent habituellement quelque 2 400 participants. Les options sports ont également essuyé de nombreuses annulations.

INFRASTRUCTURES PROPOSÉES AU PUBLIC

En location

- Salle Belvédère : 100 personnes
- Chalet rustique : 70 personnes en été, 30 personnes en hiver, avec jardin privatif
- Salle Côté Jardin : 30 personnes
- Dortoirs : 36 lits

Mise à disposition

- 1 stade d'athlétisme
- 6 terrains de football dont 1 terrain synthétique
- 6 courts de tennis
- 4 terrains de Beach-volley
- 4 tables de tennis de table
- 1 parcours de Disc-golf 18 paniers
- 1 parcours de Footgolf 9 trous
- 9 parcours accrobranche (Parc Aventure Genève)
- 7 pistes de pétanque
- 1 espace de jeux d'enfants
- 12 karts à pédales
- Le Tortillard des Évaux (petit train)
- 1 Skate-Parc
- 1 terrain de BMX
- 3 parcours de jogging
- 9 ruches mellifères et 2 hôtels à abeilles sauvages
- 1 parcours didactique
- 19 BBQ
- 16 vestiaires (13 pour les clubs et 3 publics), avec douches et WC et 4 zones WC publics

LOCATIONS

Les associations, entreprises, services communaux, entités publiques ainsi que les particuliers ont la possibilité de louer différents locaux que la Fondation met à disposition pour organiser des réunions, assemblées, fêtes, séances de travail, etc.

Là également, les locations ont été durement impactées par la limitation de la capacité (forte réduction du nombre de personnes) ou simplement par l'interdiction de louer les locaux.

Les chargées d'accueil de la Fondation ont fait visiter les différents locaux lors d'une vingtaine de rendez-vous.

ENTRETIENS, TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Outre les entretiens habituels du parc et des bâtiments, divers aménagements et travaux ont été réalisés.

Zone nature

- Mise en place d'une nouvelle alimentation en eau pour le jardin potager.
- Montage du 1er tunnel de 20 × 9.60 m.
- Réfection et réparation d'une partie du plancher de la passerelle.
- Élagage de plusieurs chênes.
- Pose de clôture autour de certain d'alignement de chênes afin d'éviter le compactage du système racinaire.
- Réfection de chemins en matières calcaire.
- Traitement des chenilles dans le Parc aventure ainsi que les chênes dans l'ensemble du parc avec le bacile de Thuringe (produit autorisé dans l'agriculture biologique).
- Mise en place de copeaux sous les chênes venant des abattages et des élagages.
- Décapage et empierrement des chemins et place pour le jardin potager.

Zone loisirs

- Réfection des espaces de déchèteries en matière calcaire.
- Réfection et lasure des bancs sur l'ensemble du parc.
- Réfection des gazons suite aux travaux de terrassement du restaurant.
- Plantation d'arbustes indigènes autour de certains espaces de déchèterie.
- Fabrication et pose de panneaux didactiques sur les « grands capricornes ».
- La tonte à cheval par la Fondation Officielle de la Jeunesse, en activité depuis 2014.
- Abattage de 37 arbres, compensé par des plantations de remplacement.

Zone sportive

- Réparations de fissures sur trois courts de tennis.
- Pose d'un nouveau filet pour la cage du lancer du poids.
- Marquage de nouveaux points de références sur la piste d'athlétisme.
- Remplissage de 2 tonnes de liège sur le terrain synthétique.
- Réfection des pistes de pétanque, pose d'un drainage, pose de 3 m^3 de gravette concassée.
- Réfection et peinture des jeux d'enfants.

Sécurité

La Fondation a intensifié les mesures de prévention afin d'assurer la sécurité des usagers et de ses collaborateurs, notamment :

- formations pour l'obtention du permis R1 et R4 ainsi que le permis nacelle en collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) ;
- suivi des mesures MSST (sécurité et santé au travail) en partenariat avec le SPAA, selon les objectifs et formations annuels ;
- mise en place des différentes mesures pendant l'année pour les collaborateurs ou usagers, selon les directives de l'OFSP ;
- formation et rappel sur le port des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- suivi des fiches de contrôles, des infrastructures, machines et EPI.

Développement durable

- Réfection complète et changement de 45 m² de panneaux solaire ECS sur le toit de la salle Belvédère pour la production d'eau chaude pour les vestiaires.
- pose de 156 panneaux solaires sur le toit du nouveau bâtiment principal pour une puissance totale de 57,72 kWc.

Bâtiment

- Pose d'une porte de secours supplémentaire sur le Chalet rustique afin de pouvoir accueillir 30 personnes au lieu de 20 précédemment.
- Divers réfections et entretiens en interne, peinture, carrelages, etc.
- Création d'espaces de rangement individuels pour les clubs et associations partenaires.
- Création d'un enrochement pour stabiliser les talus afin de pouvoir agrandir la terrasse de la nouvelle salle de location « Côté jardin ».
- Pose de conduites d'eau avec point de puisage dans l'espace extérieur du restaurant.
- Déplacement de l'hydrante SIG.
- Suivi du chantier du restaurant, réunion avec les corps de métiers et architecte en tant que maître d'ouvrage.
- Réaménagement de l'espace engazonné au milieu de la rotonde.
- Pose de luminaires le long du chemin de la rotonde ;
- Mise en place d'une chambre froide pour le stockage des produits du jardin potager.
- Mise en place d'une nouvelle signalétique pour indiquer le restaurant.

___ PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Rénovation du bâtiment principal

La rénovation du bâtiment principal s'est terminée durant l'année 2021 après deux années de travaux. Le nouvel édifice, qui a conservé les fondations de l'ancien, a permis la création du nouveau Restaurant des Évaux, d'une nouvelle salle à louer, d'une salle événementielle ainsi que des espaces de stockage pour les associations partenaires et pour la Fondation.

Le Restaurant des évaux

Après deux années de travaux, le restaurant des Évaux a pu rouvrir ses portes en juin 2021. L'ouverture a sollicité une forte fréquentation durant l'été qui s'est malheureusement atténuée à l'automne dès l'introduction des nouvelles mesures sanitaires. Le restaurant est exploité provisoirement sous mandat de gestion par la société PJM S.A.

Salle événementielle

Adjacente au Restaurant des Évaux, la nouvelle salle événementielle a été ouverte à la location en septembre 2021. Malgré une forte demande au démarrage, un certain nombre d'événements ont été annulés à cause des mesures sanitaires. La salle a une capacité maximale de 200 personnes et est gérée par le Restaurant des Évaux.

Rénovation du parking principal

Les travaux de rénovation du parking principal ont débuté en décembre 2021 et dureront jusqu'au mois de mars 2022. Cette rénovation permettra la pose d'une nouvelle surface perméable, l'installation de luminaires et la plantation de plusieurs arbres. La capacité sera portée à 138 places dont 4 pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le nouveau parking sera payant et le paiement se fera sur horodateurs.

Salle Côté jardin

La Fondation a ouvert, dans le cadre de la rénovation complète du bâtiment principal, une nouvelle salle à destination des usagers, nommée « Salle côté jardin ». D'une capacité de 30 personnes, elle a accueilli ses premiers locataires à la fin de l'année 2021.

Accueil temporaire de l'Académie du Servette FC aux Évaux

La convention cadre entre la Fondation des Évaux et l'État de Genève autorisant le déménagement temporaire de l'académie du Servette FC aux Évaux a été signée par les parties le 28 juin 2021.

Mise en place et création d'un plan d'entretien différencier

La Fondation a débuté, en fin d'année, un projet de plan d'entretien différencié. Ce projet courra durant l'année 2022.

___ PROJETS OPÉRATIONNELS

Mobilité douce

Tout au long de l'année, la Fondation a sensibilisé ses partenaires et les usagers à la problématique de l'accès au Parc en incitant les partenaires et le public à la mobilité douce.

Communication

La Fondation a communiqué via les médias, les magazines communaux ainsi que les réseaux sociaux pour faire connaître les actions menées par la Fondation ainsi que les activités de ses partenaires. Un accent particulier a été mis sur l'ouverture du restaurant, la nouvelle salle événementielle et la nouvelle salle Côté jardin.

Signalétique provisoire

La Fondation travaille sur une nouvelle signalétique provisoire qui devrait être installée au printemps 2022.

Un mandat a été octroyé à l'automne afin de réaliser un nouveau plan schématique illustré du parc. Ce plan sera finalisé au début de l'année 2022.

Photo : Alain Grosclaude

SERVICE DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ

DICASTÈRE : SALIMA MOYARD ET DAMIEN BONFANTI
CHEF DE SERVICE : DOMINIQUE GUÉRITEY (JUSQU'À FIN SEPTEMBRE 2021)
NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 14*
NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 12.8*

Les attributions de ce service sont nombreuses et se divisent en plusieurs thèmes, à savoir : les travaux de génie civil, l'énergie des bâtiments, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les espaces publics et la mobilité.

EN 2021

OUVRAGE DE GÉNIE CIVIL ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER NOTABLE, LA MISE EN SENS UNIQUE ET L'AMÉNAGEMENT D'UN CONTRESENS CYCLABLE DE L'AVENUE EUGÈNE-LANCE (ENTRE LE CHEMIN DE L'ADRET ET LA RUE DU BACHET), A ABOUTI EN FIN D'ANNÉE, À L'ISSUE DE QUATRE MOIS DE TRAVAUX.

LE FONDS INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (FIDU) A VERSÉ LA SOMME DE CHF 2 338 000.– À LA VILLE DE LANCY COMME CONTRIBUTION POUR LES NOUVEAUX LOGEMENTS CRÉÉS SUR LE TERRITOIRE LANCÉEN, SOIT 334 NOUVEAUX LOGEMENTS.

345 DEMANDES D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE ONT ÉTÉ TRAITÉES PAR LA COMMUNE ET 27 ONT ÉTÉ DÉPOSÉES PAR CETTE DERNIÈRE.

DES SUBVENTIONS À L'ACHAT DE VÉLOS CLASSIQUES, DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, DE VÉLO-CARGOS OU ENCORE POUR RÉALISATION D'UN SERVICE D'ENTRETIEN SUR SON VÉLO, ONT ÉTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS PROPOSÉES À LA POPULATION AFIN D'ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO. LE BUDGET INITIAL DE CHF 25 000.– A ÉTÉ ENTIÈREMENT DÉPENSÉ EN QUELQUES SEMAINES ET AUGMENTÉ DE CHF 10 000.– EN RAISON DU SUCCÈS RENCONTRÉ PAR L'INITIATIVE.

* *Avec les concierges : + 17 collaboratrices et collaborateurs (16 équivalents temps plein).*

Photo : Alain Grosclaude

PRÉAMBULE

L'année 2021 s'est inscrite dans la lignée de celle de 2020, avec la poursuite des programmes en cours de création de nouveaux logements et infrastructures liés au développement de nouveaux quartiers, du Léman Express et du réseau du tram à travers Lancy. Si cette dynamique de croissance se révèle très positive en témoignant d'une économie en pleine santé, elle s'accompagne d'une très forte sollicitation des équipes chargées de mener à bien les différents projets. L'administration de la Ville de Lancy et ses différents services n'ont bien sûr pas été épargnés. Cela a été le cas du Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité (STUM) qui a dû relever différents défis tant dans l'élaboration de stratégies que dans leur mise en œuvre, traduites de manière concrète par de nombreux aménagements urbanistiques, routiers ainsi que des réalisations, des rénovations et des entretiens de bâtiments permettant d'abriter des logements, des écoles et différents services indispensables à la collectivité tout en faisant face aux besoins urgents. 2021 restera aussi marquée par la suite de la « crise COVID » qui a compliqué le quotidien de toutes et tous et a eu un impact fort tant sur la santé des personnes que sur les modes de travail, tout ceci avec des répercussions sur l'économie.

Cette année se trouvera aussi animée durant le dernier trimestre par une première phase de réorganisation du service, suivi d'évolutions plus importantes en 2022. Certains disent que le changement est la seule constante dans la vie… Dès lors, et toujours dans un esprit positif, nous nous réjouissons de ce qui doit être une belle évolution et qui va nous permettre d'aborder 2022 en étant prêt-es à relever de nouveaux défis. En conséquence de cette évolution de notre parc immobilier et de la réorganisation en cours du service du STUM, une augmentation des effectifs sera nécessaire pour répondre aux objectifs fixés.

BÂTIMENTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

École de Tivoli

- Nouveau projet élaboré pour répondre aux demandes de la Commission cantonale d'architecture.
- Reprise administrative du dossier vis-à-vis de l'entreprise totale adjudicataire.

École des Morgines

- Élaboration des cahiers d'appel d'offre pour le remplacement des vitrages.
- Adjudication aux entreprises en charge des travaux.

École du Plateau

- Fin des travaux fin août et ouverture pour la rentrée scolaire 2021-2022.
- Suivi des listes des retouches.

École du Bachet de Pesay

Installation des tableaux interactifs dans les 8 salles de classes.

École du Sapay

- Optimisation des salles de classes et création d'un bureau d'éducateur-tice afin de libérer et ouvrir 4 classes supplémentaires.
- Élaboration en juillet d'un projet de pavillon provisoire à côté du bâtiment du sport. Ajout de 6 classes supplémentaires (livraison fin mars 2021) et d'un projet intercommunal pour l'aménagement du sous-sol du pavillon, destiné aux animations du quartier de La Chapelle-Les Sciers (livraison septembre 2021).

École En-Sauvy

- Étude et chiffrage pour la stabilisation du bloc A.
- Vote du crédit d'étude pour la construction de deux pavillons provisoires.
- Élaboration du cahier des charges pour la rénovation du pavillon provisoire du parc.

École de Pont-Rouge

- Élaboration du projet en coordination avec les divers services internes et externes.
- Élaboration des cahiers des charges des appels d'offres AIMP.
- Vote d'un crédit de construction basé sur le projet d'un groupe scolaire complet.
- Dépôt de l'autorisation complémentaire.

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

Dépôt du service de l'environnement, Gérard-de-Ternier 12 :

- création d'un atelier pour la menuiserie ;
- création de deux bureaux pour les collaborateurs ;
- rénovation du système de filtrage des eaux usées ;
- amélioration de l'éclairage dans les ateliers ;
- lancement d'un audit de sécurité incendie ;
- études pour l'agrandissement de la mezzanine ;
- études pour l'agrandissement du dépôt ;
- remplacement de la porte d'entrée ;
- création d'un local de stockage sécurisé pour produits explosifs.

Bâtiment de la Mairie
– Réalisation d'une salle de conférence dans les combles.
– Rénovation de la cafétéria du sous-sol.

Villa Rapin
Élaboration des cahiers d'appels d'offres.

CASS, Avenue des Communes-Réunies 86b
Fin de travaux de la 2e étape de l'agrandissement des locaux de l'Hospice général.

Nouveau dépôt du service de l'environnement, Avenue des Communes-Réunies 51
Étude d'avant-projet pour le nouveau centre de la voirie et des surfaces administratives dans le futur dépôt qui sera réalisé par Synergestion SA.

Bâtiment administratif de la petite enfance BAPE (Ancienne école enfantine du Petit-Lancy)
Travaux de rafraichissement des quatre classes pour accueillir les bureaux du BAPE et du SPE.

Villa Tacchini
Travaux généraux de peinture (intérieur).

BÂTIMENTS SOCIO-CULTURELS

Salle communale du Grand-Lancy
– Étude relancée pour la démolition et reconstruction de la salle communale.
– Coordination pour la faisabilité avec les pôles mobilité et urbanisme.

Villa Urgens
Mise en sécurité des installations électriques.

Villa La solitaire
Réalisation d'un audit amiante.

Villa et Parc Bernasconi
– Achèvement des travaux de rénovation de la villa et du parc.
– Mise en route de l'exploitation.

Espace Palettes
– Remplacement de l'entreprise de nettoyage par l'engagement d'un concierge.
– Création d'un dépôt dans le parking pour la maison de quartier Sous l'Étoile.

Villa Marignac
Réfection des volets en bois.

Chalet pour jeunes BUPP, Chemin de la Caroline 11
Réparation de la toiture.

BÂTIMENTS DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE

Garderie Le Jardin des Tout-Petits
– Changement du lino dans la salle principale.
– Pose d'un store électrique pour la terrasse.

Garderie de l'Étoile
– Travaux et amélioration du hall de la garderie afin d'optimiser l'espace.
– Étude pour l'installation d'un local poussette.

Crèche Couleurs du Monde
– Après constat du décollement des plaques phoniques du plafond du 1er étage, sécurisation et fixation mécanique de toutes les plaques du sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage.
– Étude pour l'installation de tablettes sur toutes les fenêtres afin de mieux préserver la façade en bois très sollicitée par la pluie.
– Renforcement des barreaux de clôtures du jardin.

Nouvelle garderie Caroll 2
Études, autorisation de construire et démarrage des travaux pour la transformation de locaux à la rue des Bossons 86 pour le déménagement de la garderie Caroll, en vue de la création d'un projet pilote de garderie à « prestations élargies » (avec prise du repas de midi possible), pour un total de 26 places.

Garderie Caroll
Étude de faisabilité pour la transformation des locaux de la garderie Caroll existante en une crèche multi-âges.

Garderie Le Petit Prince
Études pour le projet d'aménagement des locaux au rez-de-chaussée du nouvel immeuble de la « société coopérative SCHS-L'HABRIK, Les Rambossons » en vue du déménagement de la garderie Le Petit Prince, avec la création d'un projet pilote de garderie à « prestations élargies » (avec prise du repas de midi possible), pour un total de 24 places.

Espace de vie enfantine Clair-Matin
Études et dépôt de la demande d'autorisation de construire pour le déménagement de la crèche dans le bâtiment A à la route de Chancy 59.

Nouvelle crèche dans le périmètre Bac-Maisonnettes/Louis Bertrand
Études et dépôt de compléments à l'autorisation de construire pour la nouvelle crèche de 56 places dans le bâtiment C du PLQ.

ROUTES, CHEMINEMENTS PIÉTONS, ESPACES PUBLICS ET ASSAINISSEMENT

Avenue du Petit-Lancy
Étude en cours pour le réaménagement de l'avenue entre la route de Chancy et le chemin des Maisonnettes.

Réfection de la rampe du Pont-Rouge et suppression du trafic de transit au chemin des Pâquerettes
Projet à adapter en fonction des nouvelles demandes de l'OCT (Office cantonal des transports), modification du projet. Carrefour régulé par des feux du chemin des Érables, mis en service fin 2021.

___ QUARTIER DE SURVILLE

Espace public
– Étude avant-projet et projet de l'ouvrage du chemin de Gaimont et de la placette.
– Travaux de reboisement du talus forestier en mars 2020.

Voie de communication
Étude avant-projet du chemin des Érables et de Surville.

Coordination réseaux/Chantiers
– Coordinations avec les opérateurs immobiliers des bâtiments 1 à 7 et 12 à 15 et les Services Industriels de Genève (SIG).
– Coordinations déviation réseaux tour 1 et 2.
– Coordinations futurs réseaux CAD/Genilac.
– Réalisation des travaux de mise en séparatif des villas 11 et 13 Érables et diverses modifications pour la villa Surville 10.
– Cadastration des nouveaux réseaux d'assainissement EC + EU.

Passerelle Tivoli Quidort
– Les travaux ont commencé en février 2021 par les abattages d'arbres et le terrassement des culées.
– Construction des escaliers extérieurs et de la cage d'ascenseur.

Collecteur route du Pont-Butin (Pont-Butin / route de Chancy)
– Adjudication des travaux au consortium Rampini Implenia et adjudication du mandataire en cours.
– Crédit d'investissement voté.
– Début des travaux prévus pour l'été 2022, durée 5-6 ans.

Chemins privés du Plateau – assainissement
– Début des travaux décalé car le Domaine de l'Eau a commandé l'étude d'une variante selon le concept « L'eau en ville » (réinfiltrer au maximum les eaux de pluie).
– Fin de l'étude de cette variante début 2022.

Chemin du Bac Réaménagement Tronçon grandes-Communes / St Georges
Plan d'autorisation en cours.

Chemin des Tattes-Brûlées – Réaménagement
Crédit d'étude voté.

Gare Lancy-Pont-Rouge
Réalisation d'une fresque sur le mur CFF à la suite d'un concours artistique.

Extension de la zone bleue macarons
– Enquête publique : nouvelle réglementation en septembre 2020.
– Coordination avec la Ville de Genève.
– Travaux de marquage et pose de signalisation verticale.
– Mise en service en juin 2021.

Esplanade de Compostelle
– Demande de réglementation pour une place Mobility, en coordination avec le pilote des Fondations et l'OCT.
– Réalisation du raccord de l'esplanade de Compostelle avec le projet de « la coulée verte » sur Plan-les-Ouates.

Quartier Chapelle-Gui – Réseaux d'assainissement publics – Étape 1
– Travaux réceptionnés en mars 2020.
– Cadastration des nouveaux réseaux d'assainissement.

Route des Jeunes – Projet d'amélioration de la mobilité douce :
Autorisation de construire délivrée en novembre 2020.

___ QUARTIER DES SEMAILLES

Réseaux d'assainissement
Cadastration des nouveaux réseaux d'assainissement EC+EU et aménagements (étape 1).

Voie de communication
Remise en état du trottoir et aménagement d'un écopoint provisoire devant le bâtiment C (PLQ 29 813).

Coordination réseaux/chantiers
– Coordinations avec l'opérateur immobilier du bâtiment C (PLQ 29 860).
– Coordinations avec les opérateurs immobiliers des bâtiments A, B et C (PLQ 29 813).
– Coordinations avec l'opérateur immobilier des bâtiments A et B (PLQ 29 758).
– Coordinations futurs réseaux CAD et traversées sous l'avenue des Communes-Réunies.
– Cadastration des nouveaux réseaux d'assainissement et du réseau de fibre optique communale.
– Étude, demande d'autorisation de construire et réalisation du déplacement d'un passage piéton avec refuge, en décembre 2020.

Avenue Eugène-Lance (1er Août-Bachet) /
Mise en sens unique et contresens cyclable
– Chiffrage des travaux de la mise en sens unique avec la création d'un contresens cyclable.
– Traitement d'un complément au dossier d'autorisation de construire.
– Enquête publique et arrêté avec préavis liant pour la réglementation de la circulation à l'avenue Eugène-Lance.
– Appel d'offres pour travaux de génie civil.
– Exposé des motifs pour la demande du crédit de réalisation au CM.
– Délivrance de l'autorisation de construire en juin 2021.
– Réalisation des travaux de génie civil et d'aménagement paysager d'août à décembre 2021.
– Mise en service en novembre 2021.

Avenue Eugène-Lance –
Tronçon rue du Bachet, chemin des Anémones
– Coordinations avec l'opérateur immobilier de la Cité de Pesay et les SIG (remplacement des conduites d'eau).
– Expertise et analyse multicritère d'un tronçon de collecteur d'eaux claires du réseau secondaire.

Collecteurs privés d'intérêt local
route du Grand-Lancy, secteur Gilly
– Travaux terminés en décembre 2021.
– Crédit complémentaire voté (extension du projet).

Tram 15 – Extension
– Délivrance de l'autorisation fédérale de construire (fin novembre 2020).
– Début des travaux le 1er mars 2021 pour une durée de 30 mois.
– Dossier PAP complémentaire concernant l'accessibilité aux PLQ Semailles en cours de traitement.
– Mise en service de la nouvelle déchetterie en décembre 2021.

Station de pompage des eaux usées Eugène-Lance/
Travaux d'amélioration et de rénovation
Suite et fin des travaux de rénovation et de transformation (électricité et génie civil) à la suite du sinistre du 1er novembre 2019.

Délégation de compétences aux communes
en matière de réglementation du trafic
Étude et mise en place de nouvelles procédures (logigramme) pour le traitement des différentes demandes.

Rue du Bachet – Réalisation de seuils de ralentissement et amélioration de l'accessibilité PMR à l'éco-point
– Étude, demande d'autorisation de construire délivrée en novembre 2020 et appel d'offres pour les travaux de génie civil.
– Exposé des motifs pour le crédit de réalisation au CM.
– Réalisation des travaux de génie civil, de serrurerie et d'aménagement paysager de mai à décembre 2021.
– Mise en service en juin 2021.

Parking visiteurs Ferme de la Chapelle /
Transformation
– Enquête publique et arrêté pour la réglementation du stationnement des place visiteurs et vélos.
– Réalisation des travaux de génie civil en décembre 2021.

Vieux-Chemin-d'Onex
– Réalisation de nouvelles places bleues à macarons.
– Création d'un complément de trottoir en revêtement bitumineux.
– Cadastration d'aménagement et d'assainissement.

Chemin du Bief-à-Dance
– Demande privatisation des places de stationnement de la Ferme de la Chapelle à l'OCT.
– Enquête publique : nouvelle réglementation en septembre 2020.

Viaduc des Grandes-Communes
– Étude, demande d'autorisation de construire délivrée en août 2020 et appel d'offres pour la pose de filets anti-oiseaux dans les caissons.
– Coordination pour la pose de filets anti-oiseaux dans les caissons.
– Remise en état d'un couvercle de drainage sur la voie de circulation.

Ouvrage d'art intercommunaux (Carouge) /
Campagne d'inspection
Réalisation des rapports d'inspection d'ouvrages d'art (Vibert et Grange-Collomb).

Défense incendie
Remplacement de deux bornes hydrantes et diverses réparations.

Coordination réseaux
– Coordination déviations réseaux triangle Bac-Maisonnettes.
– Coordinations futurs réseaux CADIOM Louis-Bertrand.
– Coordination futurs réseaux Cité de Pesay.
– Coordination pour le développement du réseau de fibre optique communale.

Traitement autorisations pour des travaux
sur le domaine public et privé communal
– Traitement de soixante demandes de fouilles.
– Coordination mesures de circulation chantiers avec le service de la police municipale.

Chemins des Mérinos et de l'Adret
– Réalisation en cours du chemin des Mérinos et de la noue paysagère.
– Réalisation de l'escalier de connexion entre le quartier Mallet et Pont-Rouge terminé.
– Mise en service de la déchetterie définitive (Lots A B C) novembre 2021.
– Volonté de lancement d'une étude pour l'aménagement des activités de la place de Pont-Rouge début 2021.

Colleteur privé d'intérêt local Eugène-Lance /
Chemin du 1er Aout
Crédit d'investissement voté (travaux prévus courant 2022).

LOGEMENTS
Logements dans le périmètre Bac-Maisonnettes /
Louis Bertrand
Études et dépose de compléments à l'autorisation de construire pour le bâtiment C du PLQ, qui prévoit la réalisation de 14 logements HM.

___ ÉNERGIE DU BÂTIMENT
Étude
– Piscine de Marignac : étude de variantes techniques pour un chauffage 100 % renouvelable.
– Extension du réseau Cadiom au Petit-Lancy avec le projet de raccordement de 8 bâtiments du patrimoine administratif.
– Audit du potentiel solaire photovoltaïque des bâtiments du patrimoine administratif.

Suivi énergétique
– Déploiement d'un système de télérelevage dans les bâtiments ayant une importante consommation énergétique.
– Établissement des Indices De Chaleur (IDC) du patrimoine administratif.

Optimisation de bâtiments
– CPE – Optimisation et suivi durant 5 ans de cinq écoles, en collaboration avec SIG.
– CPE – Optimisation de 11 bâtiments locations, en collaboration avec SIG.

Opération Eco-logement
Effectuée au chemin des Clochetons 1.

Chauffage à distance (CàD)
– Introduction de CàD Palettes dans les écoles En-Sauvy et Palettes.
– Raccordement au réseau projeté en 2023.

Développement des énergies renouvelables
– Début des travaux pour une installation photovoltaïque sur le toit de la Maison de la sécurité.
– Mise en œuvre de déploiements de bornes de recharges pour véhicules électriques selon la stratégie de déploiement sur le domaine public de la Ville de Lancy.
– Cours de formation Eco21 aux concierges des écoles.

ADMINISTRATIF
Dépôt de plaintes
27 plaintes ont été déposées en 2021 à la suite d'actes de vandalisme sur les bâtiments du patrimoine administratif (contre 17 plaintes en 2020).

GÉNÉRALITÉS
AIMP Nettoyage des bâtiments
Remise en soumission de la prestation de nettoyage des locaux administratifs et locaux sportifs. L'entreprise ONET a obtenu le mandat pour 4 ans.

WC publics
Pose de serrures avec horloge pour les ouvertures/fermetures automatiques des portes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PRÉAMBULE

La Ville de Lancy connaît un développement urbain qui va s'accélérant. La mutation de plusieurs quartiers, notamment Surville, les Semailles ou encore Pont-Rouge s'accompagne de la construction d'infrastructures et d'équipements (écoles primaires, crèches, espaces publics) devant répondre aux besoins et attentes de la population.

Les autorités ont conscience que ce développement doit s'accompagner du maintien, voire de l'amélioration de la qualité de vie, de la préservation des espaces verts et naturels et de la prise en compte de l'urgence climatique dans les développements des projets lancéens.

La densification rapide et non maitrisée de la zone villa à travers le Canton de Genève a interpellé l'État qui a déposé, en novembre 2019, d'un moratoire pour le gel des dérogations dans ces secteurs. Aucune autorisation dérogeant au ratio standard n'a pu être déposée en 2020. C'est le Plan Directeur Communal (PDCom) qui devra orienter et proposer une vision différenciée par zone villa pour la commune de Lancy. Cet exercice sera rendu public dans le cadre de la consultation en 2022.

URBANISME

___ PLAN LOCALISÉ DE QUARTIER (PLQ)

Révision du PLQ 29831 – Passereaux

Étude de faisabilité comparative pour l'intégration d'un demi-groupe scolaire entre le secteur du PLQ et divers emplacements sur la parcelle de l'école En-Sauvy; validation de deux pavillons provisoires sur le site de l'école En-Sauvy permettant de libérer le PLQ des Passereaux de la programmation scolaire. Le PLQ devrait finaliser son enquête technique en 2022 et pourrait être adopté d'ici 2023.

Élaboration du PLQ de la boucle des Palettes (quartier des Semailles)

Le groupe de travail a opté pour une procédure de concours d'urbanisme puis de concours d'architecture valant le PLQ. L'élaboration du cahier des charges pour l'AMO du concours monté et lancé à la fin de l'année 2021.

PLQ de Chapelle-Gui

Passage en Commission d'urbanisme du Canton. Plusieurs demandes de modifications. Inversion des secteurs: partie logement et résidentielle en cœur de quartier et partie publique (école, place) le long de la route de la Chapelle. Négociation autour de la densité du quartier. Séance pour présenter les évolutions du projet prévue début 2022.

Patinoire de Trèfle-Blanc

- Travail sur le cahier des charges pour se doter d'un AMO.
- L'Office de l'urbanisme demande une dérogation à l'art. 2, al.2 LGZD afin de procéder par concours: le CM devra se prononcer sur la procédure à suivre: un concours ou un PLQ.

MZ Pont-Rouge/chemin des Vignes

Renoncement à la procédure de MZ et maintien de la zone 5 (zone villas). Volonté communale de développer un parc et une maison de quartier.

___ RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

- Réception des 284 remarques issues de l'enquête technique du Canton. Principales remarques: demande de développer une stratégie de densification différenciée sur la zone villas; développer une stratégie des espaces publics; compléter certains thèmes comme la mobilité.
- Commission AT dédiée au PDCom: validation par la commission de toutes les fiches.
- Objectif de terminer les corrections et ajouts printemps 2022 pour vote du CM en décembre 2022.

STRATÉGIE FONCIÈRE

- Lancement d'une stratégie foncière divisée en deux axes. Le premier axe est réalisé en interne avec l'aide d'un stagiaire et concerne l'optimisation et la rationalisation du patrimoine foncier déjà en mains communales, afin d'y affecter en priorité de l'équipement public (sport, culture et sociale). Le deuxième axe concerne la stratégie d'acquisitions foncières à mettre en place sur le moyen et long terme, permettant de pallier les besoins en équipements publics non satisfaits par l'axe 1 (locaux pour accueillir les futurs besoins en ressources humaines).
- Les axes 1 et 2 seront finalisés au 1er semestre 2022 et pourront être présentés au CA et à la commission AT.

___ PRAILLE-ACACIAS-VERNETS (PAV)

- Grand Parc: réflexion sur la démarche participative à mener en amont du concours.
- MZ Pont-Rouge 2: lancement d'études tests avec le bureau KCAP afin de tester la capacité et des programmes pour le site en vue d'alimenter le projet de loi pour le déclassement du secteur.
- Remise à ciel ouvert des rivières: validation du choix du tracé et des ambitions principales: une vraie rivière, un axe structurant de mobilité douce et une continuité d'espaces publics de plus de 12 hectares.
- Porte Sud – Camembert (actuel secteur village du soir): travail intercommunal de la Communauté des communes urbaines (CCU) entre les services des sports et de l'urbanisme des 3 villes afin de valider un programme sportif communal à porter dans le développement du projet.

___ FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES:

La CCU demande à la DPAV une réévaluation du nombre d'équipements publics nécessaires (logements à la hausse, réestimer la taille et le besoin scolaire, crèche, etc..) ainsi que le coût des équipements et infrastructures.

___ EFFECTIFS SCOLAIRES

- École du Plateau: ouverture de 17 classes en septembre 2021.
- École de Pont-Rouge: obtention de l'autorisation de construire en 2021.
- Étude de faisabilité pour la réalisation d'un groupe scolaire (Communes-Réunies – à côté de l'Espaces Palettes) – option écartée.
- Effectifs scolaires: création d'un groupe de travail (SASL; STE; SAT) se réunissant toutes les 6 semaines.
- Demande d'implantation d'un groupe scolaire dans le PLQ de Chapelle-Gui et de l'Ancien-Puits.
- Identification d'une tension sur l'école Tivoli en lien avec le développement de Surville et la rénovation de l'école de Tivoli. Anticiper le problème.

___ FONDS INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (FIDU)

Pour l'exercice 2021, le FIDU verse la somme de CHF 2 338 000.– comme contribution pour les nouveaux logements créés sur le territoire lancéen, soit 334 nouveaux logements.

___ ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIÈRES

Acquisitions

- Cession au domaine public communal de la parcelle 5447 de Lancy le long du chemin Dami en vue de la future création d'un trottoir.
- Cession au domaine privé communal de la parcelle 5468 le long du chemin des Rambossons en vue de la création d'une poche de parc conformément au PDQ des Semailles et constitution d'une servitude de passage à pied et à cycle sur la parcelle 5469.

Négociations d'achat ou d'échanges parcelles en cours

- Parcelle du chemin de l'Ancien-Puits 1 (privé).
- Parcelle du chemin des Vignes 2 (Ville de Genève).
- Parcelle rampe du Pont-Rouge 1 (FPLC).
- Prospective dans le quartier de Surville.

___ AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Suite à l'abandon du moratoire sur la zone villa décrété par Antonio Hodgers, conseiller d'État, le Conseil d'État a décidé de prolonger l'interdiction de l'application de la dérogation selon l'art. 59 al. 4 LCI tant que la révision du Plan Directeur Communal n'est pas entrée en force.

345 demandes ont été traitées pour l'ensemble de la Commune soit:

M	Démolition	5
DD	Demandes définitives	72
DR	Demande de renseignement	1
DP	Demandes préalables	8
APA	Autorisations procédure accélérée	259
APAT	Autorisation par annonce des travaux	0
TOTAL		**345**

27 demandes ont été déposées par la Commune de Lancy soit:

M	Démolition	1
DD	Demandse définitives	10
DR	Demande de renseignement	0
APA	Autorisations procédure accélérée	16
APAT	Autorisation par annonce des travaux	0
TOTAL		**27**

ESPACES PUBLICS

___ LÉMAN EXPRESS

Gare de Lancy Pont-Rouge

- La place de Pont-Rouge a été finalisée et réceptionnée dans sa majeure partie. En lien avec l'UDD, une étude pour l'implantation d'un marché hebdomadaire a été menée, laquelle a permis d'accueillir le marché de noël en décembre, couplé à l'inauguration. Le marché hebdomadaire s'installera dès le printemps 2022.
- Le report de l'arrivée des bus sur la place a conduit à requestionner l'usage de l'espace et étudier le potentiel de piétonnisation d'une partie du périmètre. Un arrêté de chantier préfigurant des dispositions de mise à disposition de l'espace pour les piétons a été pris. Les études d'aménagement et l'arrêté de circulation définitif seront menés dès 2022.

___ QUARTIER DE SURVILLE

- En lien avec les constructions en cours et futures, les études de projets d'aménagement des chemins de Gaimont, Érables et Surville ont été poursuivies avec pour objectif la dépose d'une première demande d'autorisation de construire en 2022.
- Le suivi de la mise en œuvre du PLQ en collaboration avec le Canton (OU) a été poursuivi dans le cadre de séances mensuelles réunissant tous les acteurs directs et indirects du site.
- Le lien avec l'association de protection des arbres de Surville a été créé.
- Les négociations foncières entre la Ville et les privés ont permis d'aboutir à un projet d'acte soumis au CM permettant d'augmenter à terme le domaine public de la Ville de Lancy, dont une partie importante en pleine terre avec un fort potentiel de végétalisation.

___ QUARTIER DES SEMAILLES

En lien avec les différents développements aux abords du chemin des Rambossons, une étude préliminaire suivie de la production d'une image directrice a été entamée avec pour objectif le lancement des études d'avant-projet en 2022.

___ VOIE VERTE BÂTIE-BERNEX

- Conformément aux engagements de la Ville et suite à la production d'une étude de faisabilité, l'OU, en partenariat avec les communes, a élaboré le cahier des charges pour l'appel d'offres des phases avant-projet et projet de la Voie Verte. Cette étape permettra, d'ici 2024, de confirmer le tracé définitif de ce projet majeur de mobilité douce liant Confignon à Genève en passant par Bernex, Onex et Lancy.
- Parallèlement, le projet a été proposé au projet d'agglomération (PA4).

___ PDCOM

En lien avec les retours de l'enquête technique du PDCom, une stratégie dédiée aux espaces publics de la commune a été réalisée. Elle permettra de répondre aux enjeux majeurs identifiés dans le PDCom et d'accompagner le développement urbain de manière qualitative.

___ CITÉ DE PESAY

En accompagnement au développement de la cité de Pesay, une réflexion plus élargie de requalification de l'espace public entre l'extrémité de l'avenue Eugène-Lance et le chemin des anémones a été lancée. Elle permettra d'alimenter les études préliminaires et réflexions de l'ensemble de la requalification de l'avenue Eugène-Lance. Parallèlement, elle pourrait aboutir à une intention de réaménagement du secteur en lien avec l'arrivée des futurs habitants.

___ AVENUE EUGÈNE-LANCE

L'enjeu qualitatif, tant dans l'aménagement que dans la facilitation des déplacements MD lié à la requalification de l'avenue Eugène-Lance, a permis le dépôt du projet comme mesure de requalification de la rue au PA4 priorité B.

MOBILITÉ

___ ÉTUDES STRATÉGIQUES TERRITORIALES

- Participation à la consultation cantonale sur le plan d'action des marchandises et logistique urbaine 2019-2023.
- Suivi du dossier de projet cantonal de la moyenne ceinture et coordination intercommunale du projet de réponse.
- Position sur la consultation cantonale sur les vitesses de circulation.
- Adaptation de la partie mobilité du PDCom en lien avec les remarques de l'enquête technique.
- Élaboration du programme d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie cyclable.
- Coordination pour le plan d'action cantonal de la mobilité douce sur la commune.
- Étude pour l'établissement d'une base de données du stationnement 2R sur le territoire lancéen.
- Signature de la convention entre la Ville de Lancy et le Canton portant sur l'abandon du projet cantonal de P+R Bachet.
- Lancement des réflexions pour une stratégie zones 30 km/h.
- Finalisation du projet d'amélioration de la sécurité MD sur la route de Saint-Georges et validation de principe du 30 km/h sur un tronçon.
- Lancement de l'étude sur le remaillage des cases livraisons, en collaboration avec la Ville de Genève, Carouge, Canton. Réalisation du diagnostic.
- Lancement de l'étude intercommunale pilotée par l'Office cantonal des transports (OCT) sur le secteur Genève-Sud, participation aux séances et alimentation du dossier.

___ SECTEUR PALETTES, SEMAILLES ET PLACE DU 1ER AOÛT EN LIEN AVEC LES DÉVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR

- Lancement de l'étude pour l'amélioration de la qualité d'usage de la place du 1er Août sous l'angle de la mobilité douce.
- Réalisation d'une étude sur l'offre en stationnement privée dans le secteur du PLQ de la boucle des Palettes et recensement de l'évolution de l'usage des parkings privés dans la Ville de Lancy, dégagement de possibilités de compensation à un nouveau parking sous la boucle du tram des Palettes.
- Enquête sur l'accessibilité des usagers dans le secteur Migros Semailles.

___ PROMOTION MD, SENSIBILISATION

- Mise en œuvre d'une subvention à l'achat de vélos, VAE, vélo-cargos et réalisation d'un service vélos, pour les résidents de la commune.
- Mise en place avec les TPG du nouveau système de gestion des subventions au public. Suivi de la gestion des subventions (vélos, VAE, vélo-cargos, abonnements TPG juniors et seniors, bons sociaux).
- Réalisation de l'état des lieux du plan de mobilité de l'administration communale, enquête par questionnaire, programme d'actions. Gestion courante du plan de mobilité de l'administration.
- Suivi du système de vélos en libre-service Vélopartage, ouverture de 4 stations supplémentaires sur Lancy.
- Accompagnement de la réalisation du plan de mobilité seniors en partenariat avec le service social (SASL).

___ PAV

La ville de Lancy est impliquée dans les études suivantes en lien avec le PAV et pilotées par l'OU

- Boulevard urbain Dussaud-Vibert, finalisation de l'étude préliminaire.
- Concept mobilité douce dans le PAV, lancement de l'étude.
- Requalification de la route des Jeunes, finalisation de l'étude préliminaire mobilité et paysage.
- Amélioration des mobilités douces de la route de Saint-Julien, finalisation de l'étude préliminaire.
- Nouvelle étude en vue de concrétiser la liaison MD entre Lancy Rambossons et la Praille.

Conseil municipal : résolutions, délibérations et motions

Délibération approuvant la constitution de servitudes sur la parcelle 5239 de la Fondation Communale Immobilière de Lancy (FCIL) (270-21.09)	Arrêté amendé	Accepté
Résolution du groupe des Verts « Non à une autoroute qui coupe Lancy en deux ! » (R032-2021)	Résolution amendée	Acceptée
Motion du groupe MCG « Pour une meilleure sécurité pour nos cyclistes sur le chemin des Palettes » (M034-2021)	Motion	Refusée
Motion des groupes des Verts et Socialiste «Favoriser le développement du commerce de proximité et d'une économie durable à Lancy» (038-2021)	Motion	Acceptée
Motion des groupes Socialiste et des Verts «Pour la création de logements abordables par une politique active d'acquisitions foncières» (M039-2021)	Motion	Acceptée
Délibération autorisant le Conseil administratif à conclure l'acte authentique III en lien avec la mise en œuvre du Plan Localisé de Quartier de Surville (29885) et approuvant les diverses constitutions de servitudes, mutations parcellaires et désaffectations du domaine public communal (275-21.11)	Arrêté	Accepté
Acquisition de la parcelle no 5424 de Lancy en vue de la réalisation du groupe scolaire Lancy Pont-Rouge (CHF 1 032 000.–) (262-21.06)	Arrêté	Accepté
Renonciation à titre gratuit par la Fondation Communale Immobilière de Lancy aux droits de dépendance qu'elle détient dans la parcelle 1755 (263-21.06)	Arrêté	Accepté
Exercice du droit de préemption de la Ville de Lancy dans le cadre de la vente à terme par MM. Georges et Jean Wagner de la parcelle 1206 sise ch. Des Palettes 8b (CHF 1 930 000.–) (264-21.09)	Arrêté	Accepté
Division, échange et réunion de parcelles avec désaffectation d'une partie des parcelles dp3762 (chemin des Maisonnettes) et dp3763 (chemin du Bac) sises dans le périmètre du PLQ 29990, constitution de servitude de passage public à tous usages grevant la parcelle 5488 (268-21.09)	Arrêté	Accepté
Promenade Nicolas Bouvier – Crédit d'investissement (CHF 675 000.–) (242-20.12)	Arrêté	Accepté
Résolution pour un retrait du projet d'autorisation de construire DD 111 141 au profit de l'élaboration d'un plan localisé de quartier et un processus de concertation au chemin Claire-Vue (049-2021)	Résolution	Acceptée
Révision du Plan Directeur Communal – Crédit complémentaire (CHF 170 000.–) (267-21.09)	Arrêté	Accepté

Photo : Alain Grosclaude

ÉTATS FINANCIERS 2021

BILAN AU 31.12.2021
COMPTE DE RÉSULTAT 2021
COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2021
LISTE DES SUBVENTIONS VERSÉES EN 2021

Photo: Alain Grosclaude

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

À 3 POSITIONS DE NATURE, EN CHF

BILAN AU		31.12.20	31.12.21
1	**ACTIF**	**708 363 432,18**	**734 260 036,59**
10	**PATRIMOINE FINANCIER**	**426 630 531,76**	**439 379 417,17**
100	Disponibilités et placements à court terme	15 225 023,20	11 130 555,71
101	Créances	32 502 308,49	51 416 982,77
104	Actifs de régularisation	2 790 740,37	4 286 313,74
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	171 575,97	126 614,67
107	Placements financiers	1 321 497,00	1 333 944,00
108	Immobilisations corporelles PF	374 619 386,73	371 085 006,28
14	**PATRIMOINE ADMINISTRATIF**	**281 732 900,42**	**294 880 619,42**
140	Immobilisations corporelles du PA	268 514 282,99	282 068 905,15
142	Immobilisations incorporelles	77 438,35	56 601,85
144	Prêts	3 160 750,00	3 088 000,00
145	Participations, capital social	5 460 715,00	5 460 715,00
146	Subventions d'investissements	5 774 699,06	7 010 627,02
148	Amortissements complémentaires cumulés	- 1 254 984,98	- 2 804 229,60
2	**PASSIF**	**708 363 432,18**	**734 260 036,59**
20	**CAPITAUX DE TIERS**	**177 168 469,56**	**171 914 187,48**
200	Engagements courants	9 587 632,97	4 765 397,16
201	Engagements financiers à court terme	6 000 000,00	20 000 000,00
204	Passifs de régularisation	4 545 355,52	10 040 521,58
205	Provisions à court terme	12 016 258,00	9 152 151,00
206	Engagements financiers à long terme	129 011 133,95	113 383 771,70
208	Provisions à long terme	12 818 222,62	13 014 398,22
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	3 189 866,50	1 557 947,82
29	**CAPITAL PROPRE**	**531 194 962,62**	**562 345 849,11**
291	Fonds enregistrés comme capital propre	209 440,17	281 350,32
294	Réserve conjoncturelle	16 000 000,00	47 000 000,00
299	Excédent/découvert du bilan	514 985 522,45	515 064 498,79

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(PRÉSENTATION ÉCHELONNÉE DU RÉSULTAT, EN CHF)

		BUDGET 2021	COMPTES 31.12.21	ÉCARTS C21 VS B21
3	**CHARGES D'EXPLOITATION**	**120 997 783**	**122 105 361,35**	**1 107 578,35**
30	**CHARGES DE PERSONNEL**	**31 112 229**	**32 157 708,95**	**1 045 479,95**
300	Autorités et commissions	498 000	510 560,60	12 560,60
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	23 897 939	24 269 617,65	371 678,65
303	Travailleurs temporaires	200 650	577 710,60	377 060,60
304	Allocations	2 000	2 167,00	167,00
305	Cotisations patronales	5 776 403	5 808 274,50	31 871,50
306	Prestations de l'employeur	474 037	752 113,85	278 076,85
309	Autres charges de personnel	263 200	237 264,75	- 25 935,25
31	**CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (Y.C. DÉPRÉCIATIONS SUR CRÉANCES)**	**24 163 692**	**22 054 109,98**	**- 2 109 582,02**
310	Charges de matériel et de marchandises	3 744 690	3 359 906,78	- 384 783,22
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1 303 860	1 241 595,78	- 62 264,22
312	Alimentation biens-fonds PA	2 990 250	2 659 985,92	- 330 264,08
313	Prestations de services et honoraires	8 312 450	7 738 168,16	- 574 281,84
314	Travaux d'entretien	7 667 500	7 274 605,81	- 392 894,19
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorpor.	938 220	881 945,22	- 56 274,78
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1 328 640	1 166 713,01	- 161 926,99
317	Dédommagements	226 960	99 355,70	- 127 604,30
318	Dépréciations sur créances	- 2 390 864	- 2 507 670,61	- 1 16 806,61
319	Diverses charges d'exploitation	41 986	139 504,21	97 518,21
33	**AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF**	**16 176 365**	**15 871 317,86**	**- 305 047,14**
330	Immobilisations corporelles du PA	16 136 365	15 797 317,86	- 339 047,14
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	40 000	74 000,00	34 000,00
36	**CHARGES DE TRANSFERT**	**49 545 497**	**52 022 224,56**	**2 476 727,56**
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	4 821 275	6 001 851,20	1 180 576,20
361	Dédommagements à des collectivités publiques	13 883 782	14 431 226,02	547 444,02
362	Péréquation financière et compensation des charges	477 012	477 012,00	0,00
363	Subventions à des collectivités et à des tiers 1)	30 147 618	30 939 887,00	792 269,00
365	Dépréciations, participations PA	0	0,00	0,00
366	Amortissements, subventions d'investissements	215 810	172 248,34	- 43 561,66

		BUDGET 2021	COMPTES 31.12.21	ÉCARTS C21 VS B21
4	**REVENUS D'EXPLOITATION**	**104 986 333**	**140 028 726,32**	**35 042 393,32**
40	**REVENUS FISCAUX**	**95 971 993**	**130 189 960,96**	**34 217 967,96**
400	Impôts directs, personnes physiques	69 996 612	89 871 746,84	19 875 134,84
401	Impôts directs, personnes morales	25 940 381	40 276 179,12	14 335 798,12
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	35 000	42 035,00	7 035,00
42	**TAXES**	**5 185 338**	**5 368 258,23**	**182 920,23**
421	Emoluments administratifs	276 000	277 767,60	1 767,60
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1 295 500	1 045 758,46	- 249 741,54
425	Recettes sur ventes	231 000	304 852,25	73 852,25
426	Remboursements	2 152 838	2 252 227,92	99 389,92
427	Amendes	1 080 000	1 250 436,27	170 436,27
429	Autres taxes	150 000	237 215,73	87 215,73
43	**REVENUS DIVERS**	**30 000**	**10 990,90**	**- 19 009,10**
430	Revenus d'exploitation divers	30 000	10 990,90	- 19 009,10
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	40 000	11 599,35	- 28 400,65
450	Prélèvements sur fonds et fin. spéc. des capitaux de tiers	40 000	11 599,35	- 28 400,65
46	Revenus de transfert	3 759 002	4 447 916,88	688 914,88
460	Quotes-parts à des revenus	1 213 745	1 562 173,23	348 428,23
461	Dédommagements de collectivités publiques	488 882	463 786,65	- 25 095,35
462	Péréquation financière et compensation des charges	426 870	426 870,00	0,00
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	1 629 505	1 995 087,00	365 582,00
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**- 16 011 450**	**17 923 364,97**	**33 934 814,97**
34	**CHARGES FINANCIÈRES**	**8 564 307**	**8 049 843,34**	**- 514 463,66**
340	Charges d'intérêt	982 000	807 321,79	- 174 678,21
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	7 582 307	7 242 521,55	- 339 785,45
344	Dépréciations, immobilisations du PF	0	0,00	0,00
349	Différentes charges financières	0	0,00	0,00
44	**REVENUS FINANCIERS**	**23 043 757**	**22 826 609,48**	**- 217 147,52**
440	Revenus des intérêts	1 000	108,00	- 892,00
441	Gains réalisés PF	0	0,00	0,00
443	Produits des biens-fonds PF	14 593 144	14 353 390,72	- 239 753,28
444	Réévaluations, immobilisations PF	0	12 447,00	12 447,00
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	166 487	371 682,50	205 195,50
447	Produits des biens-fonds PA	8 014 626	7 820 448,26	- 194 177,74
448	Produits des biens-fonds loués	268 500	268 533,00	33,00
	RÉSULTAT FINANCIER	**14 479 450**	**14 776 766,14**	**297 316,14**
	RÉSULTAT OPERATIONNEL	**- 1 532 000**	**32 700 131,11**	**34 232 131,11**
38	**CHARGES EXTRAORDINAIRES**	**0**	**1 549 244,62**	**1 549 244,62**
383	Amortissements complémentaires	0	0,00	0,00
387	Amortissements complémentaires, prêts, subv. d'inv. 2)	0	1 549 244,62	1 549 244,62
48	**REVENUS EXTRAORDINAIRES**	**0**	**0,00**	**0,00**
483	Revenus divers extraordinaires	0	0,00	0,00
	RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	**0**	**- 1 549 244,62**	**- 1 549 244,62**
	RESULTAT TOTAL (COMPTE DE RÉSULTATS)	**- 1 532 000**	**31 150 886,49**	**32 682 886,49**

Crédits budgétaires complémentaires 2021 (charges) :

1)	Vote du CM le 17 06 2021	1 160 924
2)	Vote du CM le 25 11 2021	1 549 245

COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

RUBRIQUE COMPTABLE	DÉSIGNATION	(PA) EN CHF	BUDGET 2021	COMPTES 2021
0	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**	**TOTAL DÉPENSES**	**2 906 000,00**	**1 749 507,35**
		TOTAL RECETTES	**0,00**	**0,00**
02	**SERVICES GÉNÉRAUX**	**TOTAL DÉPENSES**	**2 906 000,00**	**1 749 507,35**
		TOTAL RECETTES	**0,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		1 540 000,00	383 307,35
	56 Subventions d'investissements propres		1 366 000,00	1 366 200,00
	63 Subventions d'investissements acquises		0,00	0,00
1	**ORDRE ET SÉCURITE PUBLICS, DÉFENSE**	**TOTAL DÉPENSES**	**0,00**	**27 786,00**
15	**SERVICE DU FEU**	**TOTAL DÉPENSES**	**0,00**	**27 786,00**
	50 Immobilisations corporelles		0,00	27 786,00
2	**FORMATION**	**TOTAL DÉPENSES**	**22 096 000,00**	**18 863 940,17**
		TOTAL RECETTES	**13 832 000,00**	**3 636 970,00**
21	**SCOLARITÉ OBLIGATOIRE**	**TOTAL DÉPENSES**	**22 096 000,00**	**18 863 940,17**
		TOTAL RECETTES	**13 832 000,00**	**3 636 970,00**
	50 Immobilisations corporelles		22 096 000,00	18 863 940,17
	63 Subventions d'investissements acquises		13 832 000,00	3 636 970,00
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES**	**TOTAL DÉPENSES**	**15 936 000,00**	**8 548 715,81**
		TOTAL RECETTES	**2 091 000,00**	**3 726 198,00**
31	**HÉRITAGE CULTUREL**	**TOTAL DÉPENSES**	**513 000,00**	**1 539 655,23**
	50 Immobilisations corporelles		513 000,00	1 539 655,23
32	**CULTURE, AUTRES**	**TOTAL DÉPENSES**	**1 240 000,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		1 240 000,00	0,00
34	**SPORTS ET LOISIRS**	**TOTAL DÉPENSES**	**14 183 000,00**	**7 009 060,58**
		TOTAL RECETTES	**2 091 000,00**	**3 726 198,00**
	50 Immobilisations corporelles		14 183 000,00	7 009 060,58
	61 Remboursements		150 000,00	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises		1 868 000,00	3 653 448,00
	64 Remboursement de prêts		73 000,00	72 750,00
5	**SECURITE SOCIALE**	**TOTAL DÉPENSES**	**5 026 000,00**	**2 274 824,18**
		TOTAL RECETTES	**780 000,00**	**0,00**
53	**VIELLESSE ET SURVIVANTS**	**TOTAL DÉPENSES**	**110 000,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		110 000,00	0,00
54	**FAMILLE ET JEUNESSE**	**TOTAL DÉPENSES**	**4 736 000,00**	**1 971 506,86**
		TOTAL RECETTES	**780 000,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		4 700 000,00	1 852 382,20
	56 Subventions d'investissements propres		36 000,00	119 124,66
	63 Subventions d'investissements acquises		780 000,00	0,00
57	**AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE**	**TOTAL DÉPENSES**	**180 000,00**	**303 317,32**
		TOTAL RECETTES	**0,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		180 000,00	303 317,32

RUBRIQUE COMPTABLE	DÉSIGNATION	(PA) EN CHF	BUDGET 2021	COMPTES 2021
6	**TRANSPORTS**	**TOTAL DÉPENSES**	**14 696 000,00**	**5 342 420,67**
		TOTAL RECETTES	**679 000,00**	**0,00**
61	**CIRCULATION ROUTIÈRE**	**TOTAL DÉPENSES**	**14 676 000,00**	**5 342 420,67**
		TOTAL RECETTES	**679 000,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		14 676 000,00	5 342 420,67
	51 Investissements pour le comptes de tiers		0,00	0,00
	61 Remboursements		105 000,00	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises		574 000,00	0,00
62	**TRANSPORTS PUBLICS**	**TOTAL DÉPENSES**	**20 000,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		20 000,00	0,00
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**			
		TOTAL DÉPENSES	**7 451 000,00**	**1 454 369,29**
		TOTAL RECETTES	**4 259 000,00**	**158 368,85**
72	**TRAITEMENT DES EAUX USÉES**	**TOTAL DÉPENSES**	**5 880 000,00**	**1 190 952,02**
		TOTAL RECETTES	**4 210 000,00**	**111 325,50**
	50 Immobilisations corporelles		5 880 000,00	1 190 952,02
	51 Investissements pour le comptes de tiers		0,00	0,00
	61 Remboursements		300 000,00	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises		3 910 000,00	111 325,50
73	**GESTION DES DÉCHETS**	**TOTAL DÉPENSES**	**721 000,00**	**210 253,77**
		TOTAL RECETTES	**49 000,00**	**47 043,35**
	50 Immobilisations corporelles		721 000,00	210 253,77
	51 Investissements pour le comptes de tiers		0,00	0,00
	61 Remboursements		49 000,00	0,00
	63 Subventions d'investissements acquises		0,00	47 043,35
77	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES**	**TOTAL DÉPENSES**	**830 000,00**	**0,00**
	50 Immobilisations corporelles		830 000,00	0,00
79	**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**	**TOTAL DÉPENSES**	**20 000,00**	**53 163,50**
		TOTAL RECETTES	**0,00**	**0,00**
	52 Immobilisations incorporelles		20 000,00	53 163,50
	63 Subventions d'investissements acquises		0,00	0,00
8	**ÉCONOMIE PUBLIQUE**	**TOTAL DÉPENSES**	**0,00**	**503,20**
85	**INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE**	**TOTAL DÉPENSES**	**0,00**	**503,20**
	50 Immobilisations corporelles		0,00	503,20

TOTAL DÉPENSES	**68 111 000,00**	**38 262 066,67**
TOTAL RECETTES	**21 641 000,00**	**7 521 536,85**
TOTAL DÉPENSES NETTES	**46 470 000,00**	**30 740 529,82**

LISTE DES SUBVENTIONS 2021

TOTAL NATURE 363			**30 939 887,00**
36310 – SUBVENTIONS AU CANTON (DISPOSITIFS FASE)			**3 391 084,70**
54	**FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (FASE)**		
	MQ Sous l'Étoile	998 903,00	
	TSHM – actions intergénér., moniteurs sportifs, La Grève Nautique, BUPP	839 195,05	
	MQ Plateau	570 476,75	
	MQ Villa Tacchini	386 157,05	
	MQ Chapelle-Les Sciers	38 518,85	
	TA Lancy-Voirets	306 127,00	
	TA du Petit-Lancy	251 707,00	
36320 – SUBVENTIONS AUX COMMUNES, AUX FONDATIONS COMMUNALES OU INTERCOMMUNALES, ET AUX GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX			**1 728 175,00**
54	Group. Intercommunal AFJ Rhône Sud	1 728 175,00	
36350 – SUBVENTIONS OU SOUTIENS AUX ENTREPRISES PRIVÉES			**800,00**
32	Aides et soutiens à la Culture	800,00	
36360 – SUBVENTIONS AUX ORGANISATIONS PRIVÉES À BUT NON LUCRATIF			**24 358 692,60**
01	**CONSEIL MUNICIPAL**		**11 160,00**
	Partis politiques	11 160,00	*
4	**SANTÉ**		**23 070,00**
	EMS Vendée – pa 3689 – droit de superficie théorique	19 570,00	
	Sté des Samaritains – Section de Lancy	3 500,00	
21	**ÉCOLES**		**10 500,00**
	Ass. La Fourchette Verte	3 000,00	
	Ass. parents d'élèves du Grand-Lancy	2 500,00	
	Ass. parents d'élèves de l'école Tivoli (ET-APE)	2 500,00	
	Ass. parents d'élèves de l'école Cérésole (APESOLE)	2 500,00	
31	**HÉRITAGE CULTUREL (MUSÉES, ARTS PLASTIQUES, GALERIES D'ARTS)**		**35 258,45**
	Ass. Lancy d'Autrefois	35 258,45	*
32	**CULTURE**		**1 068 177,00**
	Conservatoire populaire de musique (CPMDT)	414 564,00	*
	Musique de Lancy	166 000,00	*
	Mai au Parc	117 910,00	
	Ass. Concerts de Lancy	87 048,00	*
	Orchestre de Lancy	96 300,00	*
	Fond. Culture & Rencontre (Collège de Saussure)	49 500,00	
	Festival Antigel	20 000,00	
	Ass. L'Hydre Folle	13 255,00	
	Orchestre Praeclassica	8 000,00	
	Hidden Music	7 600,00	
	Lancy Percussions-Genève	6 000,00	
	Ass. Cherish	5 000,00	
	Ass. Le Chapel Festival – Festival de la Chapelle	5 000,00	
	Ass. Les Faiseurs de rêves	5 000,00	
	Compagnie du Renard Bleu	5 000,00	
	Marionnettes Les Croquettes	5 000,00	
	Ass. des Concerts de Lancy – Fête de la Musique – soutien	4 500,00	
	Ass. Art'o Danse – Festival Groove'n'move	3 000,00	
	Ass. Fa-Mi	3 000,00	

36360 – SUITE…			
(32)	Ensemble Polhymnia	3 000,00	
	Festival Filmar en America Latina	3 000,00	
	Festival Les Créatives	3 000,00	
	Fête de la Danse	3 000,00	
	Fondation La Bâtie Festival	3 000,00	
	Ass. Plein-les-Watts Festival – Fête de la Musique – soutien	2 600,00	
	Ass. Bataille du Livre	2 000,00	
	Ass. For Women in the arts	2 000,00	
	Ass. Laps (Embassy of foreign artists)	2 000,00	
	Ass. Le Théatropchamp	2 000,00	
	Ass. Pachamama	2 000,00	
	Compagnie des Plaisantes	2 000,00	
	Compagnie Mûes	1 500,00	
	Filou Théatre	1 500,00	
	Art Carouge	1 000,00	
	Ass. Green System	1 000,00	
	Ass. Paco	1 000,00	
	Ass. Théatre Anou	1 000,00	
	Ballenberg	1 000,00	
	Festival Plein-les-Watts	1 000,00	
	Fond. Romande pour la chanson et les musiques actuelles	1 000,00	
	Framevox Production	1 000,00	
	Transforme Festival	1 000,00	
	Collectif Puck	800,00	
	Palestine : Filmer c'est exister	800,00	
	United Music Foundation	600,00	
	Ass. Conférenciers Multimédia	500,00	
	Ass. Geneva Pride	500,00	
	Ass. Nateshwar	500,00	
	Ass. Photography Geneva	500,00	
	Rock'n'Truck Festival	500,00	
	Caritas Genève	200,00	
33	**MÉDIAS**		**161 050,00**
	Le Lancéen – Journal Ass. Int. de Lancy	161 050,00	*
341	**SPORTS**		**2 241 370,50**
	Lancy FC	1 489 123,10	*
	Dojo Lancy-Palettes	101 975,00	*
	Pulp68 (Skateplaza)	99 000,00	
	Lancy Plan-les-Ouates Basket	70 000,00	
	Lancy Tennis-Club	69 531,05	*
	Tennis-Club Lancy-Fraisiers	69 088,00	*
	ZZ Lancy, tennis de table	64 775,00	*
	Singto Muay Thaï	44 400,90	*
	Yen-Dô	44 400,85	*
	Yamabushi Lancy	36 922,10	*
	Lancy Handball Club	35 000,00	
	Lancy Natation	30 387,50	
	FSG Lancy	20 000,00	
	Lancy Volley Ball Club	18 600,00	
	Vélo-Club de Lancy	15 325,00	*

36360 – SUITE...

(341)	Ippon Karate Club Tivoli	5 000,00	
	Judo-Kwai Lancy	5 000,00	
	Rock Dance Company	6 000,00	
	Escrime Florimont	5 000,00	
	Sant»e»scalade	4 700,00	
	Ass. Urban Training	3 600,00	
	Handisport	1 000,00	
	Special Olympics Switzerland	700,00	
	Sportcity	500,00	
	Servette Rugby Club	420,00	
	Ass. Genevoise de Gymnastique Artistique	300,00	
	Yogini Mage	210,00	
	Ass. Genevoise Footgolf	200,00	
	Gym Tonic Lancy	106,00	
	Lancy Gym Douce	106,00	
342	**LOISIRS**		**1 775 366,55**
	MQ Sous l'Étoile (Fase)	466 435,00	*
	MQ Plateau (Fase)	405 965,00	*
	MQ Villa Tacchini (Fase)	263 950,00	*
	Ludothèque de Lancy	163 535,00	*
	TA Lancy-Voirets (Fase)	107 775,00	*
	TA du Petit-Lancy (Fase)	92 823,00	*
	Espace Gaimont (GHPL)	50 838,10	*
	Club des Aînés	42 970,45	*
	Clubs et associations de loisirs, Villa La Solitaire	38 975,00	*
	Lancy Côté Sud (MQ Sous l'Étoile)	26 000,00	
	Association des intérêts du Petit et du Grand-Lancy	25 500,00	
	Fête des 3 marchés (MQ Sous l'Étoile)	10 000,00	
	Caroline fête son chemin (TAPL)	8 694,00	
	École Échecs de Genève	500,00	
	Colonies de vacances, camps, centres aérés:		
	MQ Sous L'Étoile	12 780,00	
	Centre Protestant de Vacances	10 944,00	
	Colonie Fouly	10 314,00	
	Ass. Genève Loisirs	6 000,00	
	Sté des Colonies de vacances de Plainpalais	4 521,00	
	Ass. Scoutisme Genevois – Nouv. Monde	3 516,00	
	Caritas Jeunesse	2 454,00	
	La Gavotte	2 220,00	
	Mouvement Jeunesse Suisse Romande – MJSR	2 121,00	
	Fondation 022 Familles	1 962,00	
	Colonie Vacances St-Gervais	1 818,00	
	Ass. Contact-Jeunes	1 656,00	
	La Bulle d'Air	1 518,00	
	Kidsgames Genève	1 098,00	
	Ass. Vacances Nouvelles	867,00	
	WWF Panda Club Genève	810,00	
	Colonie de Vacances L'Arc-en-Ciel	804,00	
	Colonie de Vacances La Joie de Vivre	744,00	
	Ass. Scoutisme – Troupe Michel Roset	621,00	
	Colonie Saint-François	603,00	
	Ass. Scoutisme Genevois – Pontverre	513,00	

36360 – SUITE...

(342)	Ass. Scoutisme Genevois – Ceratonia	447,00	
	Colonie de vacances prot. de St-Jean-Servette	405,00	
	Une Semaine de Sport	348,00	
	La Cordée	291,00	
	Ass. Fleur de Cirque	276,00	
	Ass. Choiserolle	264,00	
	Ass. La Libellule	258,00	
	Ass. Scoutisme Genevois	213,00	
	Ass. L'Académie de l'Opéra	204,00	
	Ass. Animation	180,00	
	Ass. Scoutisme Genevois – Meute Nemo	177,00	
	Ass. EspritSport	120,00	
	Pro Natura Genève	90,00	
	Ass. pour la sauvegarde du Léman – ASL	81,00	
	Ass. Rudevent	66,00	
	Ass. Pour l'Atelier	60,00	
	Ass. Scoutisme – Flotilles Kéréon et Cordouan	42,00	
52	**SÉCURITÉ SOCIALE – INVALIDITÉ**		**14 720,00**
	Fondation Clair-Bois, droit de superficie Pt.-Lancy 7	14 720,00	
54	**SÉCURITÉ SOCIALE – FAMILLE ET JEUNESSE**		**18 226 180,90**
	Espace de Vie Enfantine Clair-Matin	4 438 995,60	
	Crèche Chante-Joie	4 899 636,75	
	Crèche les Couleurs du Monde	4 027 564,60	*
	Espace de Vie Enfantine du Plateau	2 183 603,60	*
	Garderie de l'Étoile	810 250,45	*
	Garderies Plateau-Caroll	629 079,45	*
	Ass. intercomm. AFJ Genève Sud-Ouest	515 155,55	
	Garderie Le Petit-Prince	369 832,00	*
	Garderie Le Jardin des Tout-Petits	275 827,00	*
	FASE, TSHM Lancy, BUPP, divers locaux (LGA, Afterschool)	76 235,90	*
57	**AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE**		**624 988,20**
	Association VIVA	170 000,00	*
	Association La Virgule	120 300,00	*
	Fondation Trajets	97 868,00	*
	Animations Pt-Lancy, Chapelle, Pont-Rouge – PCSMU	64 112,20	
	Association Urgens	27 950,00	*
	UCG, animations Yoyo Mobile	27 750,00	
	UOG, cours de français et d'intégration	25 064,00	
	École des mamans Palettes – Bachet	18 334,00	
	Fond. Partage	10 000,00	
	Fond. Cap Loisirs	5 000,00	
	Ass. Centre Gen. Consul. – LAVI	5 000,00	
	Ass. Dialogai	5 000,00	
	Caritas Genève	5 000,00	
	Centre Social Protestant	5 000,00	
	Pro – Entreprise Sociale Privée	5 000,00	
	Centre Contact Suisse – Immigrés	4 000,00	
	ACG – Transport Handicap	3 000,00	
	Ass. AVVEC – Aide Victimes Violence en Couple	3 000,00	
	Ass. F-Information	3 000,00	
	Ass. Voie F – Formation Femmes	3 000,00	
	Ass. Lire et Ecrire	2 500,00	

36360 – SUITE...			
(57)	Ass. Cérébral Genève	2 500,00	
	Ass. Appartenances Genève	2 000,00	
	Ass. Elisa	2 000,00	
	Ass. Reliance	2 000,00	
	Ass. Stop Suicide	2 000,00	
	Ass. Lancy Accueille	1 900,00	
	Douze Zero Deux	1 710,00	
	C-ECR – Centre Ecoute Racisme	1 000,00	
59	**SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**		**12 060,00**
	Reformaf, Villa Marignac	8 700,00	*
	Association Alba	3 360,00	*
62	**TRAFIC RÉGIONAL**		**126 997,00**
	Noctambus	126 997,00	
77	**DIVERS PROTECTION ENVIRONNEMENT/DÉVELOPPEMENT DURABLE**		**27 794,00**
	Association Glocal	16 034,00	*
	Eco-Citoyen, Villa Marignac	3 360,00	*
	Ass. Oceaneye	300,00	
	Pro – Entreprise Sociale Privée	5 000,00	
	Ass. The Green Drop	1 000,00	
	Framevox Production (rbt subv. 2020)	- 1 000,00	
	Ass. La Libellule	500,00	
	Ass. Handicap Archit. Urbanisme – HAU	2 000,00	
	Ass. Materiuum	600,00	
36370 – SUBVENTIONS AUX MÉNAGES ET AUX PARTICULIERS			**507 947,70**
76	Offres Unireso	176 700,00	
57	Aides sociales, matérielles et casuelles	157 888,00	
57	Épicerie solidaire	66 291,20	
76	Protection de l'air et du climat	40 662,45	
34	Chèque-Sport	26 300,00	
77	Divers protection environnement/développement durable	22 780,70	
57	Bénévolat	8 121,65	
57	Asile, promotion de l'intégration	5 753,70	
29	DIP – enseignement secondaire II (remises de prix)	3 100,00	
32	Chéquier-Culture	350,00	
36372 – SUBVENTIONS AUX MÉNAGES RS			**133 187,00**
57	Participations aux repas des restaurants scolaires	133 187,00	
36380 – SUBVENTIONS À L'ÉTRANGER			**820 000,00**
	Fed. Genevoise de Coopération – FGC	473 300,00	
	Lancy Coopération Afrique	50 000,00	
	Action for development	10 000,00	
	Fond. Heart of India	10 000,00	
	Swisscontact	10 000,00	
	Zedaga	10 000,00	
	Ass. Bilifou Bilifou	8 000,00	
	Ass. Anitié	7 000,00	
	Ass. Luvuvamu	7 000,00	
	Ass. Paspanga	7 000,00	
	Fondation à la gloire de Yehoshoua	7 000,00	
	Ass. Co-Operaid	6 000,00	

36380 – SUITE...	
Ass. J'aime Madagascar	6 000,00
Ass. Y30	6 000,00
Fond. Biovision	6 000,00
Action Careme	5 000,00
Ass. Action Education	5 000,00
Ass. Action Tenga	5 000,00
Ass. Aide Pers. Def. Physique	5 000,00
Ass. Amis du Sakthi Children's	5 000,00
Ass. Coup de pouce CH-Haïti	5 000,00
Ass. Elèves Ec. Henry-Dunant	5 000,00
Ass. Hypothesis	5 000,00
Ass. pour l'instruction et le développement des enfants	5 000,00
Ass. Miman Benin	5 000,00
Ass. Rea Suisse	5 000,00
Ass. Roger Riou	5 000,00
Ass. Rose des Sables	5 000,00
Ass. Santé Education Environnement – APSEE	5 000,00
Ass. Togo'Lait	5 000,00
Ass. Unis avec le Togo	5 000,00
Ass. Unis pour Agir – UPA	5 000,00
Ass. Ushagram Suisse	5 000,00
Fondation Rebin pour le Dévelopement Durable	5 000,00
Institute for Rights & Development	5 000,00
Nouvelle Planète	5 000,00
Pharmaciens sans Frontières	5 000,00
Solidarité, Action, Devel. GE	5 000,00
Soutien Sans Frontières	5 000,00
Swiss Green Projects	5 000,00
Vétérinaires sans Frontières Suisse	5 000,00
Ass. Amis sœur Emmanuelle	4 000,00
Ass. Casa Alianza Suisse	4 000,00
Ass. Erika	4 000,00
Ass. Le Pont du Mali	4 000,00
Ass. Sourire de Chiang Khong	4 000,00
Ass. Terragir	4 000,00
Fondation Graines de Paix	4 000,00
Nordesta	4 000,00
Terre des Hommes	4 000,00
Ass. Aesopfe	3 000,00
Ass. Education For All	3 000,00
Ass. Taaro Ke Bacche	3 000,00
Ass. Yaffa	3 000,00
Caritas Suisse	3 000,00
SOS Méditerranée Suisse	3 000,00
The Hunger Project Switzerland	3 000,00
Ass. Archipel	2 000,00
Ass. Club Aide	2 000,00
Ass. Save Massambe – SAMA	2 000,00
Krousar Thmey	2 000,00
Croix Rouge Suisse Berne	1 000,00
Ass. Puits à Madagascar	500,00
Ass. Students' United Nations	200,00

* y. c. subventions sous forme de loyer

WWW.LANCY.CH